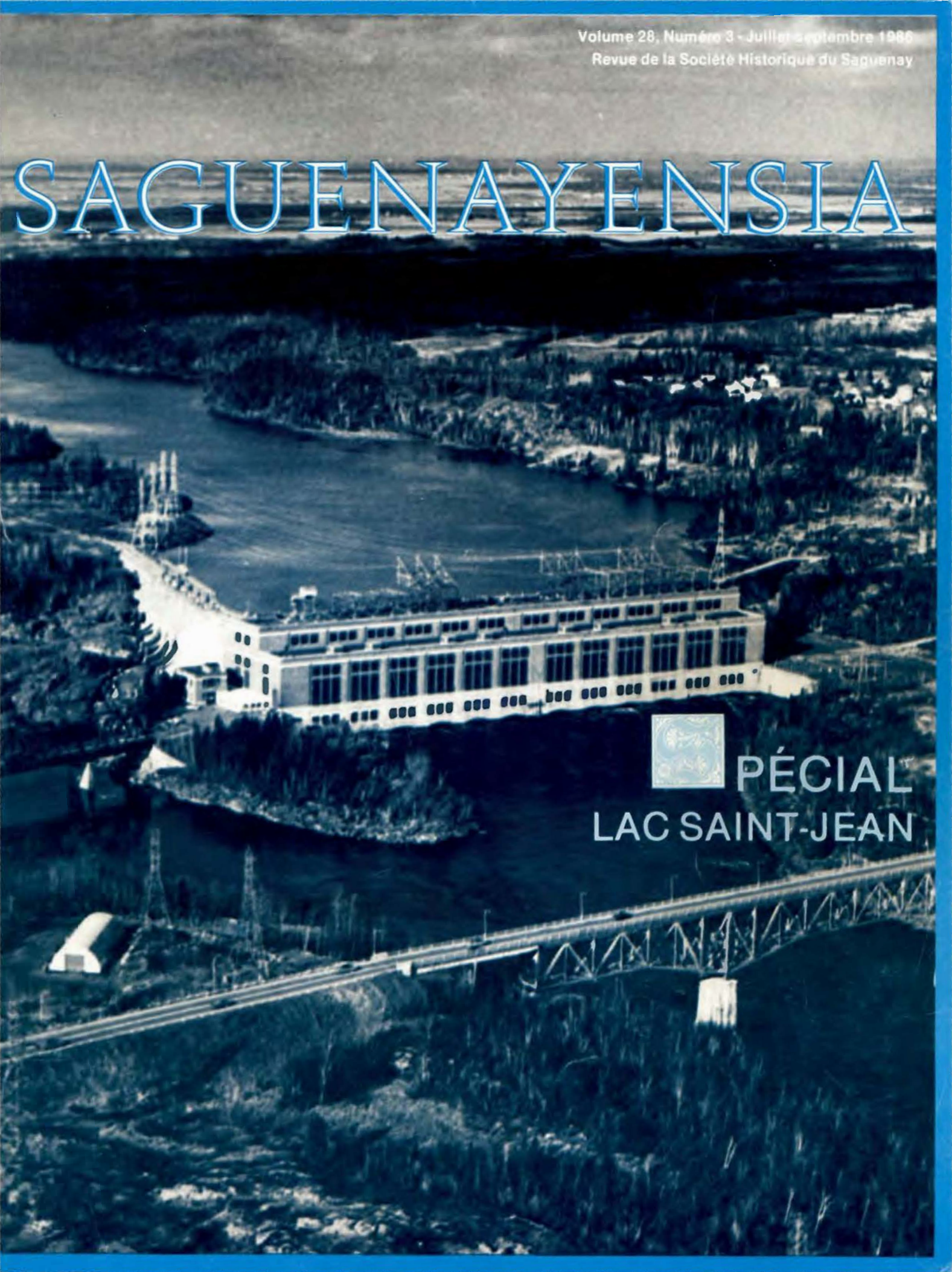


Volume 28, Numéro 3 - Juillet-Septembre 1986
Revue de la Société Historique du Saguenay

SAGUENAYENSIA



PÉCIAL
LAC SAINT-JEAN



Société historique du Saguenay

Membres honoraires

Mgr Jean-Guy Couture
Mgr Marius Paré
Mgr René Bélanger
M. Antoni Joly
Mlle Rosa Lamontagne

Membres corporatifs (1000\$ et plus)

Société d'Electrolyse et de Chimie Alcan
Soeurs du Bon Pasteur
Ville de Chicoutimi
Monastère des Augustines de la
Miséricorde de Jésus
Ville de Jonquière
Raymond, Chabot, Martin, Paré et Ass.

Membres à vie

(500\$ et plus)

Me Marcel Claveau
M. Antoine Gauthier, F.C.A.
M. Jean-Maurice Coulombe
M. Maurice Ouellette
M. Jean Truchon
M. Paul-André Bergeron, C.A.

M. Georges-H. Perron
Mme Esther Villeneuve-Fréchette
M. Gérard Gaudreault
La Caisse Populaire Desjardins, 245, Racine est, Chicoutimi

Membres bienfaiteurs

(50\$ @ 499\$)

M. Conrad Vanasse
Mlle Élisabeth Murdock
M. Louis Gauthier
M. Gabriel Bouchard
M. Jacques Riverin
M. Pierre-E. Laberge
M. et Mme Daniel et Jeannine Boucher

M. Alphonse Riverin
M. Rémy Roussel
Mme Gertrude
M. Georges McNaughton
Me Jean-Joseph Girard
M. Louis-G. Boivin
Mme Gertrude Tremblay

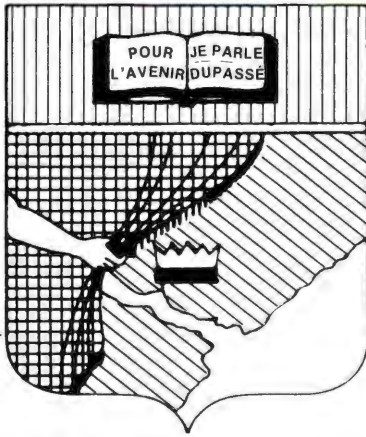
Membres de soutien

(30\$ @ 49\$)

Molson Saguenay
Les Augustines de Dolbeau
Dr Jean-Charles Claveau
M. Wellie Tremblay
Dr Raymond Garand
Mme Annette Simard-Fortin
M. Alyre Martin
M. Maurice Kirouac
Mme Ghislaine M. Beaulieu
Dr Louis Bélanger
M. Aimé Gagné
M. Robert Bergeron
Mme Jocelyne Grenon
Mme Jacqueline Demers
M. Pierre Bergeron
Mme Antoinette Lavoie
M. Camil Girard
Abbé Raymond Desgagné

Dr Jean Mathieu
M. Fernand Gravel
Mme Bernadette Poirier
Mme Claire Pagé
M. Paul-Emile Carrier
Dr Antonio Fraser
M. Marcel Leblanc
M. Joseph Tremblay
Abbé Rosaire Côté
Fabrique Notre-Dame-de-Grâces
M. Vincent Guimond
M. Léo-Paul Hébert
M. J.R. Benny Beatty
M. Lucien Truchon
Dr Claire Saint-Pierre
Me Louis-René Lagacé
M. Raymond Lemieux
Potvin & Bouchard

M. Paul Desbiens
Carnaval-Souvenir de Chicoutimi
Mme Alyne Lemay
Mme Elisabeth Murdock
M. Bruno Marquis
M. Jean Laflamme
Un saguenéen en exil
Mme Héléne Lavoie
M. Gaston Blackburn
MSS Inc.: M. Alyre Martin
M. Maurice Kirouac



SAGUENAYENSIA

Volume 28, Numéro 3, Juillet - Septembre 1986
Publiée en octobre 1986

La revue Saguenayensia est publiée trimestriellement par la Société historique du Saguenay, 930 Jacques-Cartier (Est), C.P. 456, Chicoutimi, G7H 5C8. Tél.: 549-2805. Les avis de changement d'adresse, les exemplaires non distribuables et les demandes d'abonnement doivent parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessus. Port de retour garanti. Courrier de deuxième classe, enregistrement n° 0849.



Vue de la Centrale de l'Isle-Maligne (Photo de Jean le Photographe d'Alma).

S O M M A I R E

La Société d'histoire du Lac-Saint-Jean à Alma par Roger Lajoie.....	79-81
Joseph-Ludger Fillion, Premier député provincial du Comté de Lac-St-Jean-Est , par Nellie Fillion-Boies	82-88
La glissoire d'Alma par Jocelyn Caron	89-92
Note de recherche Du nouveau sur les chapelles du poste de traite de Métabetchouan par Russel Bouchard	93-95
La Gallop... Première affaire de meurtre à Alma par Line Gaudreault	96-101
La Maison... La maison Pierre Tremblay... par Myriam Bouchard	102-105
La société du Saguenay-Lac-Saint-Jean à travers ses légendes par Bertrand Bergeron	106-112
Il y a 60 ans... par Gaston Martel.....	113-116,124
La maison Samuel Bédard ou l'histoire d'une maison à écrire... par Gilbert Lévesque.....	117-118
CHRONIQUES	
Editorial	78
Comptes-rendus	
Russel Bouchard, Histoire de Chicoutimi-Nord par Louis Côté	119
Clément Fortin, Cent peintres rendent hommage à Maria Chapdelaine par Raoul Lapointe	119-120
«Bernard Bouchard», L'Institut La Chesnaie (1961-1986) par Normand Perron.....	120
En regardant le film «Maria Chapdelaine» par Raoul Lapointe.....	121
Jeu de carte par Thérèse Richard.....	122
Nouvelles	122
Opinion des lecteurs	123

La société d'histoire ne travaille pas uniquement à la protection de nos sites historiques. Elle poursuit toujours sa politique d'acquisition de documents, tels que manuscrits, photographies, films, journaux, etc.

Incorporation

Le 18 mai 1954, la société s'incorpore sous le nom de LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE D'ALMA INC., en vertu de la 3e partie de la loi des compagnies. Les signataires de la requête sont Georges-Henri Fortin, Paul-Emile Harvey et Hercule Tremblay.

CORRECTION

Contrairement à ce que certains pensaient et ce qui a été écrit dans la revue **Saguenayensia** no 4, vol. 27, p. 127. La Société d'histoire du Lac-Saint-Jean n'a pas été fondée par la Société historique du Saguenay mais plutôt par un groupe de citoyens d'Alma comme en fait foi l'article ci-contre.

Cependant elle a reçu support et encouragement du président de la S.H.S., Mgr Victor Tremblay.

Au cours des années suivantes on ne signale aucune manifestation importante de la société, sauf les préparatifs du centenaire d'Alma. Déjà en 1958 elle pose les premiers gestes qui conduiront aux fêtes du 100e anniversaire en 1967.

Nouvelle impulsion

En 1973, sous la présidence de Paul Tremblay la société du Lac-Saint-Jean reçoit une nouvelle impulsion. Elle aménage dans un local de l'école polyvalente Wilbrod-Dufour, que lui prête la Commission Scolaire Régionale du Lac-Saint-Jean.

En 1979, la ville d'Alma reçoit dans son édifice Paul-Tremblay, la Société, au 54 de la rue Saint-Joseph. Elle y loge toujours.

De 1973 à 1982 environ 440 000,00\$ sont investis. La presque totalité de ses fonds proviennent de subventions du gouvernement canadien. Ils ont permis de financer les opérations habituelles d'une société d'histoire notamment la cueillette de documents et d'archives, leur traitement et l'élaboration d'instruments de recherche.

Au printemps de 1982, j'accepte la présidence de la société avec un conseil d'administration renouvelé. Tout en demeurant autonome comme société à but non lucratif, elle est rattachée au Service des Loisirs d'Alma. Grâce à une collaboration soutenue du SLA nous

avons pu obtenir de nos conseillers municipaux une très forte augmentation de leur aide financière. De l'ordre de 2 500,00\$ qu'elle était en 1979, la subvention passe à 8 000,00\$ en janvier 1983 et atteint 21 500,00\$ annuellement en janvier 1984. Ce qui nous permet d'engager à plein temps une directrice générale en la personne de Madame Noëlla Barrette. Ainsi nous sommes en mesure d'offrir au public nos services 4 jours par semaine durant toute l'année.

En ajoutant le fait que les locaux de la société sont prêtés, chauffés et éclairés par la ville d'Alma, j'évalue la contribution financière de celle-ci à quelque 250 000,00\$ depuis 1979.

Un tel engagement de la part d'une municipalité mérite d'être souligné et louangé. Il fait l'envie de plusieurs sociétés d'histoire du Québec, selon plusieurs témoignages reçus.

Changement de nom

C'est en 1985 que la Société historique d'Alma change sa raison sociale et devient la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean.

Du même coup son territoire allait se modifier. Compte tenu de l'importance grandissante que la population accorde au patrimoine - les célébrations de centenaires, le retour au passé sous de multiples formes - compte tenu de l'immensité du territoire jeannois et de la nécessité de rendre géographiquement plus accessible la documentation historique, la Société d'histoire veut offrir à toute la région jeannoise un service de cueillette, de conservation et de traitement des documents d'histoire.

Collaboration avec la Société Historique du Saguenay et les Archives Nationales du Québec

Notre société d'histoire entretient avec celle du Saguenay et avec les Archives Nationales à Chicoutimi des échanges très fructueux. Il existe dans l'esprit et dans les faits une réelle collaboration.

Ainsi le présent numéro de **Saguenayensia** en est une illustration.

Un autre exemple, les deux sociétés ont accepté d'un comité régional le mandat de mener à terme le projet d'adoption et de promotion de la ouananiche comme emblème animalier régional.

Quant aux Archives Nationales de Chicoutimi c'est régulièrement que nous faisons appel aux services professionnels de leur personnel compétent et disponible.

Le musée d'Alma

Lors de l'opération Récupération 75 au cours de laquelle la SHA fait une importante cueillette de documents parmi la population almatoise, beaucoup d'objets anciens (meubles, outils, appareils domestiques, etc) lui ont été donnés. Bien que ce matériel ethnographique ne fasse pas partie du projet RÉCUPÉRATION le président d'alors Paul Tremblay décide de l'entreposer dans le local adjacent à la Société d'histoire et d'en faire en attendant un musée-entrepôt. La nouvelle équipe de 1982 devait disposer du sort du musée. Allait-elle le gérer? Si oui, de quelle façon? En 1984, il fut décidé que ce musée ferait partie de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean.

Au cours de l'année 1985, grâce à une subvention du gouvernement fédéral, une équipe de 7 personnes (3 historiens, une cartographe, 2 graphistes et une ethnographe) monte une exposition qui s'intitule: Alma, une histoire à suivre.

Cette exposition est actuellement ouverte au public depuis le 1er juillet 1986 sur une base permanente et durant toute l'année. Elle est constituée d'une série de cartes géographiques et historiques, de dessins, de graphiques, de diaporamas et de vidéocassettes qui illustrent l'histoire de la ville d'Alma et d'une partie de l'histoire du Lac-Saint-Jean-Saguenay.

Nous entreprendrons sous peu avec une institution de la région la conception et la réalisation de modes d'utilisation du musée et de la Société d'histoire en tenant compte des programmes d'histoire et de géographie des commissions scolaires du niveau primaire.

Les publications

La S.H.L.S.J. compte quelques écrits.

Les ponts d'Alma par Jean-Jacques Marier, 1981. 4,00 \$.

Alma, une histoire à suivre, En coll.

Document d'accompagnement de l'exposition permanente sur l'histoire d'Alma, 1985, 160 p. - 12,00\$ Document dactylographié.

Les légendes du Lac-Saint-Jean-Saguenay,

Document d'accompagnement de l'exposition sur l'histoire d'Alma, 81 p. - 2,00\$

Document dactylographié.

La fréquentation

En 1982, 5712 personnes sont venues à la Société d'histoire pour consulter nos documents.

En 1983, ce nombre est passé à 968.

En 1984, un total de 1 800 personnes se sont présentées à la Société (1 000 personnes) et au musée (800 personnes).

En 1985, 1 862 personnes (dont 931 enfants) sont venues à la société d'histoire et 1 072 ont visité le musée, pour un total de 2 934 visiteurs.

Quelques réalisations

Au mois de juin 1982, la société prépare une exposition sur le célèbre pont Taché. L'année suivante, elle en présente une autre qui porte sur la construction de la centrale d'Isle-Maligne. En 1985 **Alma: une histoire à suivre**, une exposition sur l'histoire de la ville d'Alma, est présentée du 1er juillet au 1er septembre.

En 1983, la société tient une chronique d'histoire au poste de radio CFGT d'Alma. Bastien Gilbert et Gaston Martel en assurent respectivement l'animation et la recherche, dans le cadre d'une émission hebdomadaire animée par Doris Larouche.

Au cours des années scolaires 1984-1985 et 1985-1986, la société engage les services d'une ethnologue, Carole Asselin. Elle y reçoit environ 1 655 jeunes pour leur faire vivre une session de sensibilisation sur les contes et les légendes au Lac-Saint-Jean-Saguenay. Le succès de cette expérience nous a convaincu de la nécessité d'élaborer d'autres modèles d'utilisation de la Société d'histoire et du musée. Un projet en ce sens se mettra bientôt en marche.

L'an dernier, nous avons offert à la population des rencontres-conférences. L'excellente participation du public nous encourage à poursuivre cette année.

Au printemps 1986, la Société procède à d'importants travaux de restauration et de réaménagement de ses locaux afin de recevoir dans le musée d'Alma son exposition permanente.

Le fonds

Le fonds de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean totalise environ 150 mètres linéaires. Il comprend 27 000 photos, une quarantaine de fonds d'archives, au-delà de 600 dossiers, des témoignages (enregistrés et écrits) de personnes âgées, des journaux régionaux, des cartes géographiques, etc. Un important système de fiches permet d'accéder à la plupart des informations contenues dans ces documents.

Service à la clientèle

Les portes de la société sont ouvertes aux chercheurs du mardi au vendredi, durant toute l'année. Et le musée est également accessible toute l'année.

Projets

Les 336 mètres carrés de la Société d'histoire et du Musée d'Alma ne peuvent pas répondre au projet d'expansion prévu pour les prochaines années. Nous sommes présentement en pourparlers avec le conseil de la ville d'Alma et la Bibliothèque municipale à ce sujet.

Ce projet prévoit l'agrandissement du local actuel de la société d'histoire ainsi que l'addition de deux salles de visionnement de documents audio-visuels, de deux salles d'atelier de travail et d'une salle de rencontre. Également l'agrandissement du musée actuel et l'ajout d'une salle pour présenter des expositions temporaires et itinérantes.



*L'Entraide économique fait aussi partie...
du patrimoine historique de la région.*

Nos succursales:	Alma	668-3087
	Chibougamau-Chapais	748-6474
	Dolbeau-Mistassini	276-3236
	La Baie	544-6861
	Roberval St-Félicien	275-3573

L'Entraide économique

JOSEPH-LUDGER FILLION

Premier député provincial du Comté de Lac-Saint-Jean-Est

par Nellie Fillion Bois

Vous présenter la vie de mon père, c'est vous ouvrir mon sac à secrets et vous livrer une partie de moi-même. Au fil des années, ces souvenirs qui me sont chers sont restés enfouis dans le tréfonds de mon coeur et font partie intégrante de mon être. C'est un cadeau précieux que je vous fais.

Celui qui nous donne la vie est parfois mystérieux pour ses enfants, mais mon géniteur ne l'était pas pour moi et avec lui j'ai vécu des moments d'émerveillement et de complicité qu'il m'est difficile de décrire et il était tellement extraordinaire qu'il restera toujours à mes yeux ce beau grand bonhomme, bon vivant, jovial, aimant et communicant à tous sa gaieté et sa joie de vivre.

Né de parents modestes comme les bâtisseurs de ce pays, travailleurs jusqu'à la limite de leurs capacités et vivant leurs peines et leurs joies au sein de la famille et de la communauté, rien n'aurait pu laisser prévoir qu'il deviendrait un jour l'homme des premières, relevant les défis, les provoquant même, souventes fois en frôlant la témérité.

Pour moi, il a été une source fluide d'inspiration et les exemples qu'il m'a donnés m'ont amenée à vouloir faire de ma vie un dépassement et à aider les autres aussi bien qu'il le faisait lui-même et surtout comme il m'avait appris à le faire.

Je ne peux, dans ces quelques lignes vous décrire tout son merveilleux mais, l'ayant suivi tout au long de sa carrière politique, je voudrais vous amener à le voir au-delà de son allégeance partisane, comme un homme au coeur trop grand, qui a aimé tous ceux qu'il côtoyait, sans égard à leurs idées. Pour lui, qu'on soit "rouge" ou "bleu", seule la personne comptait.



À son bureau en 1946-47 - sur la rue Collard à Alma - Lac-St-Jean.

Je vous le présente donc en toute simplicité.

Joseph Ludger Pascal Fillion (Jos pour les intimes), né le 17 mai 1895 dans le rang 7 Signaï (aujourd'hui Route du Lac) à Saint-Joseph d'Alma, était le fils aîné d'Adolphe Fillion, veuf, cultivateur (fils de Benjamin Fillion et de Marie Fortin de Sainte-Agnès, comté de Charlevoix) et de Marie Potvin (fille d'Antoine Potvin, cultivateur et de Delphine Bouchard) du rang 9 Signaï (rang Scott maintenant) aussi d'Alma.

Le premier mariage d'Adolphe n'avait pas laissé de descendance, sa première épouse (Marie Gauthier) étant

morte en couches; c'est à la suite de ce deuil qu'Adolphe a décidé de quitter son milieu familial pour venir s'établir au Lac-Saint-Jean. La naissance de Joseph a été difficile car on a dû utiliser les forceps pour le mettre au monde et toute sa vie il portera des cicatrices sur son crâne; sa personnalité aussi restera marquée par son hésitation à naître.

Deux ans plus tard naissait une petite fille, Marie-Anne. Tout allait pour le mieux chez ces cultivateurs de la fin du siècle jusqu'à ce qu'Adolphe commence à souffrir de maux d'estomac qui l'empêchent de travailler. Ses deux beaux-frères, Anaris et Célestin Potvin,

SHLSJ

l'aidèrent pour les premiers temps, mais on constata bien vite qu'il était atteint mortellement et il s'éteignit, dans d'atroces douleurs, le jour de l'an 1900, quelques secondes à peine après de début du XXI^{ème} siècle.

Cette mort prématurée marquera beaucoup Joseph et amènera bien des changements dans sa vie. Son oncle Célestin, suite à un conseil de famille, deviendra son tuteur. Il faut se rappeler qu'à cette époque, d'après le Code de Napoléon alors en vigueur au Québec, sa mère, étant redevenue mineure parce que veuve, ne pouvait pas être tutrice de son fils et gérer ses biens; et son tuteur, probablement avec l'accord de sa soeur, décida de vendre la terre et de les amener vivre dans sa famille au 9^e rang où cohabitaient déjà, en plus de lui, les grands-parents, Anaris et sa femme Emma et leurs cinq enfants. Un an plus tard, Célestin achètera, avec l'héritage, une terre au village, située entre la Petite-Décharge, la rue Saint-Joseph, la rue Labrecque (qui n'existait pas encore) et le trait-carré du rang 7 Signaï. Il y construit une petite maison, où vivront les grands-parents, Célestin, Joseph et sa mère. Son enfance se passera donc tantôt au "neuf" (comme on disait), tantôt au village, au rythme des saisons, y partageant les jeux, mais aussi les joies et les peines de ses cousins, enfants d'Anaris (qui est aussi son parrain) : Elzéar, Marie-Louise, Joseph (Ti-Joseph), Henri, Juliette et les autres qui s'ajouteront à la famille. Et la petite maison du village devient la maison où chacun son tour ils viendront résider en semaine, au temps des classes. Lucia, elle, demeurera là tout le temps et deviendra la compagne attitrée de papa. Il a toujours eu besoin d'affection et il aimait être entouré, ce qui le fera les considérer toute sa vie comme ses frères et soeurs.

Son enfance aurait été heureuse car ils étaient, lui et sa petite soeur, les enfants choyés de toute cette tribu de bon monde qui n'en finissait plus de multiplier les occasions de les gâter parce qu'orphelins, mais elle fut assombrie par la mort de sa petite soeur survenue à l'âge de quatre (4) ans. Il en parlera toute sa vie la larme à l'oeil. Après cette épreuve, sa mère, reportant toute son affection sur lui, décidera qu'il sera prêtre et l'enverra au Séminaire de Chicoutimi. Mais la Providence en avait décidé autrement.

À 12 ans, alors qu'il aidait son oncle Célestin à scier du bois, celui-ci doit s'absenter un moment car un visiteur vient d'arriver; Joseph, avec la témérité qu'on sent déjà chez lui, continue seul, puis... malheure!... un de ses petits

compagnons arrive par derrière et le pousse. C'en est fait des rêves de sa mère, il s'est coupé quatre doigts de la main droite: le bout du petit doigt, et les trois autres à la deuxième phalange. Il n'y a que le pouce qui est resté intact. Cet accident malencontreux, en plus d'oter les illusions de sa mère (on ne pouvait pas devenir prêtre avec des doigts coupés), lui enlève toute habileté manuelle et il est obligé de se diriger vers des carrières plus libérales, car, sans avoir retrouvé sa belle main d'écriture, il apprend de nouveau à écrire avec son pouce et son moignon d'index. — C'était une attraction pour nous, ses enfants, quand nous étions jeunes, de le voir écrire. — Malgré cette infirmité, le destin, pour une fois, a bien fait les choses, car il eût pu devenir prisonnier des rêves de sa mère. Celle-ci ne s'en est pas consolée et, en raison de sa santé fragile et de toutes les épreuves qu'elle a subies, elle est décédée à l'automne de 1918, l'année de la grippe espagnole.

Joseph a toujours rêvé de fonder une famille, et, en juillet 1916, comme il se plaisait à le dire: "le coup de foudre le frappe comme un coup de fouet", alors qu'il vient tout juste de prendre possession, avec sa mère, de la maison qu'il a fait construire dans la rue Sacré-Coeur, voisin de la vieille maison. Et par un beau 7 août 1916, il épousa sa bien-aimée, Hélène Simard, fille mineure d'Ernest Simard, cultivateur et de feu Wennie Gaudreault du rang 6 Signaï (Saint-Bruno), qu'il a commencé à fréquenter pour le bon motif un mois plus tôt, au mariage de son ami et frère d'Hélène Edelbert et de Cédulie Beaumont. Ce fut un mariage double, son cousin Elzéar Potvin épousant à la même messe Marie Tremblay, fille d'Isaïe, également de Saint-Bruno. Pour sa part, Hélène apporta en dot une vache, l'usufruit d'un mouton, un vaisselier et un trousseau bien garni. Par la suite, quand Hélène et Joseph parlaient de ce jour, ils disaient que ce fut la plus belle noce de l'année et les gens disaient que les jeunes époux Fillion étaient d'une beauté rayonnante.

Même s'ils étaient anxieux de voir se continuer la lignée, ils durent attendre deux ans et demi avant que leur désir ne se réalise. Malheureusement grand-mère Fillion ne verra pas naître son premier petit-fils, Victorin.

Etant très amis avec le couple Jos. et Emma Gauthier ² celle-ci leur demanda, quelque temps après la mort de la mère de Joseph, d'aller veiller son mari Jos. qui semblait malade de la grippe. On parlait bien, ici et là, de mauvaise grippe qui faisait des victimes, mais comme l'état d'Hélène, qui était enceinte, n'inspirait aucune crainte, ils accé-

dèrent à sa requête en amis que l'esprit d'entraide caractérisait. Ils trouvèrent Jos. bien mal en point, firent un bout de veillée, mais, comme Joseph, à son tour, se sentait frileux et fiévreux, ils abrégèrent leur soirée. Joseph tomba malade, suivi le lendemain par Hélène. Ils avaient la grippe espagnole... et étaient bien loin de penser que leur ami en était décédé le lendemain de leur visite. Joseph fut si malade que, lors de sa première sortie, rencontrant le fossoyeur qui crut voir un revenant, celui-ci lui avoua qu'à la suggestion du médecin il avait creusé sa fosse au cimetière et lui demanda son dû. Hélène, quant à elle, bien que son cas fût moins grave que celui de son mari, était menacée parce qu'elle était enceinte, cependant elle est une des rares femmes dans cet état qui en réchappa. Et n'eut été des soins d'Ernestine, sa soeur, et de son père qui, après son travail sur la ferme, venait à pied du rang 6 Signaï passer la nuit, la lignée d'Adolphe Fillion se serait arrêtée là. Les bons soins et la charité chrétienne firent miracle et les deux malades se rétablirent sans que grand-père et tante Ernestine n'attrapent le fameux virus... et Victorin est né en santé.

Après la naissance de ce premier fils, leur naquirent deux autres fils à un an d'intervalle chacun, qui moururent presque immédiatement, puis deux jumelles, Gisèle et Gilberte, décédées la première à trois (4) mois et l'autre à quatre (4) mois. Ensuite je fis mon apparition dans le monde (Nellie) en août 1923. Vinrent après mois un autre garçon, qui est décédé à quelques mois, puis Olivie³ et, pour terminer, les jumeaux Gaëtan et Gabriel (Gaby pour les intimes) ⁴. Victorin est décédé le 15 juin 1961 à Mistassini.

Comme sa mère était aussi hospitalière que mon père, vint se joindre à notre famille, pour faire ses études, Blanche-Yvonne Lavoie, filleule de maman et fille de sa demi-soeur Rose-Anna. Puis s'ajoutèrent Marguerite (Margot), Albéric, Ange-Marie et Gisèle Simard, dont les parents Adelbert et Cédulie étaient décédés et que grand-père Simard avait alors recueillis jusqu'à ce qu'il ne soit plus capable de travailler sur la terre et se retrouve chez nous, avec eux, en 1937. Grand-père est décédé la même année. Mes quatre cousins, quant à eux, resteront jusqu'à leur mariage. Mes parents parlaient d'eux en disant: "nos enfants".

Ainsi, avec les nombreux amis que chacun avait, la vie de famille de Joseph a été bien remplie et sa maison ouverte à tous.

Je voudrais aussi souligner sa grande

amitié pour le docteur et mesdames Patrick et Germaine Tremblay — la mort presque subite du médecin sera pour lui une des grosses épreuves de sa vie —, et aussi celle qu'il avait pour Ernest et Léonie Simard⁵. Cette amitié-là ne s'est jamais démentie et, même quand ils sont venus à l'âge de la vieillesse et malades, on sentait à travers leurs discussions parfois aigres-douces un attachement et un besoin d'aide qui n'ont jamais changé. En les observant, on voyait passer dans leurs yeux leur vie pleine d'amitié, faite de misères, mais surtout d'émotions, de joies et de plaisirs partagés. Ne mentionnons que les fameuses parties de pêche et de chasse qu'ils ont faites ensemble tantôt au Lac Belley, tantôt au Lac Tchitogama, tantôt et surtout dans le Parc des Laurentides, "la Transmission", comme on appelait celui-ci au début. Des amitiés compliquées comme la leur, il me semble qu'il n'en existe plus ! Ce qui était primordial pour eux, c'était le mieux-être de l'autre et on aurait dit qu'ils véhiculaient leurs vécus d'hommes dans leurs échanges comme les anciens coureurs des bois. Ils étaient solidaires et combien de situations cocasses ou tristes ont-ils vécues ensemble que nous ne connaissons jamais... Je ne pouvais passer sous silence cette amitié qui reflétait le côté humain de mon père.

Joseph fit ses études primaires au petit couvent d'Alma et, coïncidence, à sa première année, il partageait le même banc que celle qui devait devenir sa femme. En effet les bancs de l'école d'autrefois étaient à deux places et faisaient un tout avec le pupitre. À douze ans, comme sa mère le désirait, il commença ses études secondaires au Séminaire de Chicoutimi et, comme il était de santé fragile — il était asthmatique — et que sa main n'était pas complètement guérie, il pensionnait à la Maison-mère des Soeurs du Bon-Conseil qui l'ont bien gâté et qui l'appelaient leur petit garçon. Si bien entouré, il va sans dire qu'il a toujours été très religieux et qu'il a toujours aimé chanter des cantiques grégoriens. Parmi ses confrères du Séminaire, il y eut Monseigneur Ovide-Dollard Simard qui fut par la suite curé de Saint-Joseph d'Alma.

De la personnalité de Joseph, de son enfance jusqu'à son mariage, je ne dirai que ce que j'ai recueilli de ceux qui ont partagé sa vie. Il était, dit-on, doux mais souffrait énormément de sa situation d'orphelin et surtout de n'avoir ni frère, ni soeur portant son nom, de là son attachement pour ceux qui l'avaient recueilli, mais il était tout de même bon vivant, gourmand et gourmet, il était généreux, avait une mémoire extraordi-

naire et un don pour les mathématiques. Il aimait être entouré et il se faisait facilement des amis.

Après sa sortie du Séminaire en 1912, en plus de cultiver la terre avec son oncle Célestin, il accepta l'emploi de postillon (il passait le courrier rural) pour les rangs 9 (neuf), 10 (dix) et 7 (sept) Signaï. Les personnes qui demeuraient dans ces rangs et qui m'en ont parlé ne m'ont dit que du bien de lui. Ils ont dit qu'ils avaient hâte de le voir arriver tout fringant dans sa voiture qu'il tenait très propre malgré les mauvaises routes et qui était tirée par une belle petite jument. Enfin il était serviable. Plus tard il nous dira que cela a été un des plus heureux épisodes de sa vie. Il a toujours aimé les chevaux, et, leur faisant confiance, il se laissait mener tout en ayant l'impression de posséder, en plus de l'amitié de tous ces gens, un bien précieux: la liberté.

En 1920, il accepta le poste nouveau de secrétaire-trésorier du village d'Alma. Il y était dans son élément, les mathématiques et le contact humain l'ayant toujours fasciné. Il continua à passer "la malle" rurale un certain temps, puis, finalement, laissa à d'autres le soin de passer les nouvelles. Il garda son poste pour la ville pendant huit (8) ans. C'est pourquoi, au moment du grand feu de 1925, alors qu'il était à Québec pour affaires, les archives, que maman affirme avoir confiées à quelqu'un, dans l'affolement général, n'ont pas été retrouvées.

Il parlait de ce feu comme d'une grande catastrophe. Il y a perdu ses biens (la compagnie avec laquelle il était assuré n'était pas solvable et refusa de payer) et son revenu supplémentaire: le loyer du bas de sa maison qu'il louait à un barbier. La ville étant en pleine expansion, il s'associa alors à son beau-frère, Johnney Gauthier, mari d'Ernestine, rebâtit sa maison beaucoup plus grande et ouvrit une salle de billard au rez-de-chaussée. Pour des raisons personnelles, il vendit sa part à son associé et s'en fut ouvrir une nouvelle salle de billard à Jonquière où il demeura deux ans. Il revint ensuite à Alma où il travailla quelque temps comme comptable pour la compagnie Québec-Chibougamau avec M. Albert Baud, puis il fut voyageur de commerce, agent d'assurances et mesureur dans le bois (pendant deux hivers). Au cours de cette période, il collabora aussi au journal montréalais *Le Canada*. Au début de 1919, il est nommé officier de circulation ("spotter") pour le comté, il fut le premier à occuper ce poste. Il portait un uniforme et devait travailler en "bicycle à gazoline" (motocyclette) comme on disait alors. Ce travail était assez dan-

gereux car les routes n'étaient pas bien entretenues mais, pour nous, il était superbe et "portait haut" (expression d'alors pour dire qu'il "faisait son frais", qu'il était fier). Comme c'était un poste nouvellement créé pour répondre aux besoins reliés à l'arrivée de l'automobile, il constituait une attraction et il aimait faire beaucoup de bruit au départ pour être admiré. Ceci révèle une autre facette de son caractère: il a toujours été bon du spectacle et celui-là était à la mesure de ses aspirations. En 1931, il cumula ces fonctions et celles de la gérance de la compagnie d'assurance-vie La Sauvegarde, de Montréal, pour le district Lac-Saint-Jean-Chicoutimi.

Au cours de ces années, il joua au hockey avec les Tom Butler, Albert Naud et autres. D'ailleurs le hockey a toujours été son sport favori. En 1945-46, il fut nommé président des "Aigles-Rouges" d'Alma, en 1948-49, il devint vice-président de la Ligue Intermédiaire "A" - Ligue J.K.L.S. et, en 1949, il accompagna le club d'Alma dans son triomphal championnat provincial. Avec le docteur Maurice Gravel, dentiste, il fut promoteur de la construction du premier Aréna d'Alma, situé à l'arrière de l'Hôtel de Ville et contribua à sa réalisation en endossant, avec plusieurs autres, en garantie d'un emprunt pour le financement de cet édifice.

Au niveau religieux, il s'occupa de l'organisation de retraites fermées à Val-Racine; en 1918, il fut fondateur et vice-président du Cercle Saint-Joseph d'Alma de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne (A.C.J.C.), il fit partie de la Ligue du Sacré Coeur; en 1950-51, il fut marguillier et fit partie de l'équipe qui s'occupa de la rénovation de l'église Saint-Joseph. Il fut aussi l'un des premiers membres du Tiers-Ordre de Saint-Joseph.

Il fut un pionnier des Chevaliers de Colomb, d'abord en étant "3ième degré" et ensuite "4ième degré". Au cours des années 1945 à 1948, il fut "Député Grand Chevalier" en ensuite Député de district pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ceux qui ont fait partie de cette association se rappellent sûrement de lui car il était de presque toutes les initiations aux deux degrés. Cela l'amena à être délégué, en 1946, à la Convention Suprême de Miami Beach.

Il fut membre de beaucoup d'associations et c'est peut-être ce qui fut à l'origine de son véritable engagement.

Il aimait aussi beaucoup les voyages, surtout ceux de chasse et de pêche et il a fait partie du mémorable Club Belley. Toutefois son premier grand voyage, il

l'a fait avec sa mère à l'automne de 1918 afin de connaître sa famille paternelle, les Fillion de Québec et ceux de Saint-Laurent de l'Île d'Orléans. Par la suite, ses cousins, Monseigneur Philéas Fillion (recteur de l'Université Laval de 1929 à 1932⁶), Jos. (Père Blanc d'Afrique), l'abbé Hector, Josph-Adélarde (de l'entreprise Samson et Fillion), Roméo (fondateur de Peinture Sico Inc., de Québec) et sa cousine Adrienne Fillion, épouse de Léon Labrecque (pilote sur le Saint-Laurent), lui rendront visite à leur tour et il resta lié avec eux jusqu'à sa mort. Il existe une anecdote sur ce premier voyage, il la racontait comme un collégien, joueur de tours. Comme la région du Lac-Saint-Jean était éloignée des grands centres et que le transport était difficile, il n'y avait pas souvent de fruits frais à cette époque. Sa mère aimait les raisins bleus et, comme c'était l'automne, elle s'était approvisionnée de trois paniers de ces fruits, qu'elle se proposait de manger à son retour, et elle veillait sur son bien comme sur un trésor. Mais malheureusement le voyage en train était long et elle s'endormit environ deux heures avant l'arrivée. Quand elle se réveilla ses paniers étaient complètement vides. Son fils en avait profité pour en manger beaucoup et en donner aussi. Ce qu'il se rappelait le plus, c'était la nuit suivante !

En fait, au niveau social, il a toujours été un homme engagé et engageant.

Cela le mena à sa "deuxième vie", comme il disait: la **POLITIQUE**.

Au début de 1931, on commençait à parler d'élections provinciales. Le grand comté de Lac-Saint-Jean venait d'être divisé en deux. Nous demeurions alors sur la rue Saint-Joseph en haut du magasin Sam Posman et papa était encore officier de circulation. Ses amis, par la voix de monsieur Eugène Boivin, marchand, qui voyait en lui l'homme qui serait en mesure de mieux défendre les intérêts du peuple, lui demandèrent de se porter candidat, mais on l'avertit qu'il devrait démissionner de son poste d'employé civil trois mois avant sa mise en candidature pour pouvoir se présenter. En effet la loi électorale exigeait que les employés du gouvernement démissionnent de leur poste au moins trois mois avant la mise en candidature s'ils voulaient se porter candidats à une élection du même palier de gouvernement. La démarche de ses amis lui parut d'abord farfelue et il crut à une farce de leur part, mais comme les pressions provenaient de toutes les paroisses et se faisaient de plus en plus fortes, il se décida, donna sa démission et accepta de se présenter à la convention libérale, sûr d'être défait, car des candidats de pres-

tige tels Raoul Desbiens, contracteur d'Hébertville-Station, J.-A. Plourde, notaire de Métabetchouan et Jean Grisé, homme d'affaires de Riverbend étaient aussi sur les rangs. Contrairement à ce qu'il pensait, il fut élu par une forte majorité et se rendit compte que, sans l'avoir vraiment désiré, il s'était engagé dans une voie où le retour en arrière est impossible. Être élu à la convention est une chose mais faire une élection en est une autre. Celle-ci avait été fixée au 24 août 1931 et la campagne commença. Son adversaire était Lorenzo Deschênes, conservateur d'Hébertville-Station. La campagne fut difficile et très dure. Il y eut plusieurs assemblées contradictoires. Le gouvernement Taschereau commençant à éprouver des difficultés, un organisateur de papa, voyant en lui un homme manquant d'expérience, fit tout pour le faire élire afin de mieux le manipuler par la suite. Les hommes importants qu'il a battus à la convention ne lui pardonnèrent pas facilement et, s'ils acceptèrent de se rallier, il n'en fut pas de même pour leurs supporteurs. Il dut les rencontrer un à un pour les convaincre, et, de plus, étant de souche conservatrice par sa famille Potvin, même si lui a toujours été libéral, il eut à affronter tout un front commun: son oncle et parrain Anaris Potvin et sa famille. Pour eux, il était un peu comme la brebis galleuse et il dut faire plusieurs voyages à la maison du 9 pour décider Anaris d'aller voter, ses cousins s'étant ralliés en douceur; son oncle accepta à condition que papa aille le chercher mais sans jamais lui promettre de voter pour lui. Il espéra qu'il le fit, mais, dans l'isolement, la tête pleine de convictions, celui-là était seul avec lui-même. Jamais papa n'a su comment son oncle avait voté ce jour-là mais, après l'élection, il s'est joint à ses enfants pour le supporter jusqu'à la mort.

Finalement, le soir du vote, il fut élu, avec une majorité de 214 voix sur 3896 votes, premier député de la nouvelle circonscription de Lac-Saint-Jean-Est, et il était le plus jeune député qui ait jamais siégé à l'Assemblée législative de Québec (maintenant l'Assemblée nationale). Mais le pire restait à faire. Que d'expérience à acquérir, que de déblayage à faire au sein de son organisation. Et pour comble, le parti conservateur contesta l'élection en bloc du Gouvernement Taschereau, mais laissera finalement tomber sa contestation quelques mois plus tard.

À 36 ans, sans être préparé aux pièges de la vie politique, sincère et honnête, le voici lancé dans la cage aux lions. En plus du maigre salaire qu'il recevait alors, il ne disposait que d'un montant de 500.00\$ pour les dépenses d'une année et une "passe" pour voya-

ger par le train. Sans argent de famille, n'ayant même pas été le choix des organisateurs de son parti, ce n'était pas facile et il eut à lutter au début pour garder son autonomie tant dans son propre comté que dans son parti. Ses amis, les Eugène Boivin, Ernest Simard, Joseph-Louis Tremblay, Eugène Peron, Herménégilde Villeneuve, Joseph Collard, Alfrédise et Paul-Armand Harvey d'Alma, les Lemay de l'Ascension et bien d'autres l'ont soutenu, mais d'autres qui avaient gardé des liens avec les organisateurs du parti et des fonctionnaires en place lui firent la vie dure et allaient à Québec, sans le consulter, chercher des contrats, des faveurs. Quand il s'en est aperçu, on dit qu'il fit une sainte colère. Et il nous a conté qu'un fait cocasse, pour ne pas dire triste, se produisit au début de l'affirmation de son autorité et de la reconnaissance de ses capacités par son parti. Après avoir appris qu'un de ses adversaires à la convention avait décroché un contrat de voirie sans qu'il en entende parler, il décida qu'assez, c'était assez. Il se présenta donc, un peu faraud, chez le ministre de la Voirie, l'Honorable T. D. Bouchard, pour s'entendre dire que le ministre n'avait pas le temps de le recevoir. Qu'à cela ne tienne, si le temps du ministre était si précieux qu'il n'avait pas de temps à consacrer à un député dûment élu par une brave population, fut-elle de l'autre côté des Laurentides, lui il jugea que c'était le moment de s'affirmer. Il se fit préparer par sa secrétaire une lettre de démission (le gouvernement n'avait pas les moyens de perdre un député, se disait-il), se rendit au bureau du ministre qu'il savait être là, et muni d'une chaise, il s'installa devant la porte et attendit: "T.D. ne sortirait pas s'il ne voulait pas lui parler. Et on verrait ce qu'on verrait." Ses employés du bureau du ministre eurent beau essayer de le dissuader, rien n'y fit. Député ou pas, il repartirait de là la tête haute. Il y fut plus d'une journée, mais comme il était tenace et que le ministre était un peu prisonnier dans son bureau, la faim aidant, celui-ci accepta enfin de le recevoir. Le face à face ne fut pas facile, nous dit-il, la discussion fut assez laborieuse et dura assez longtemps mais, quand ils ressortirent, bras-dessus bras-dessous, Joseph Fillion était devenu pour de bon le député du Lac-Saint-Jean et plus jamais aucun de ses partisans ne réussit à obtenir quoi que ce soit sans passer par lui. De plus T.D. Bouchard, qui avait la réputation d'être pas facile devint l'ami intime de papa, presque son parrain et il l'aida toujours.

Des batailles, il en eut d'autres à affronter. À l'élection de 1935, il fut dé-

fait par 53 voix par le docteur Léonard Duguay, dentiste et conservateur, qui venait lui-même d'être défait comme député à l'élection fédérale.

Le gouvernement Taschereau ne survécut que quelques mois à cette dernière élection et, pendant ce temps, papa occupa le poste directeur des officiers de circulation de la région et conserva son bureau d'assurances. Il demeurait maintenant à loyer dans une maison de la rue Saint-Joseph, face à l'Hôtel-de-Ville, propriété de monsieur Eugène Boivin. En 1936, le gouvernement provincial obligé de faire à nouveau des élections, il ne se représenta pas et c'est le notaire J.A. Plourde de Métabetchouan qui fit la lutte pour le parti libéral. Le docteur Duguay, passé à l'Union nationale était son opposant et gagna avec 401 voix de majorité. Le parti de Maurice Duplessis, avocat de Trois-Rivières, remporta l'élection provinciale. Quelques jours après les élections, papa perdit son emploi. Comme son bureau d'assurances n'allait pas très bien, il le ferma et sous-loua le local au docteur Aristide Gendron. Maman fit de la couture, prit une pensionnaire, Florence Turcotte, d'Hébertville-Station, qui deviendra l'épouse de Louis-Joseph Couture, marchand d'Alma, puis tous deux partageant nos soucis, car c'était la crise, et l'argent se faisait rare.

Mais, au début de 1938, l'emploi de Maître de poste d'Alma devint vacant et il posa sa candidature. Comme aucun vétérans n'avait sollicité l'emploi quand ils possédaient les qualifications requises, les vétérans de la Guerre 1914-1918 avaient priorité pour l'obtention de ce type d'emploi, il fut nommé et il aime beaucoup ce travail. Nous travaillions pour lui, Ange-Marie ma soeur adoptive, Madeleine Collard et moi. Papa n'a jamais été aussi heureux. Et maman donc!

A l'automne de 1939, le Premier Ministre Duplessis déclencha des élections. Adélarde Godbout, agronome, était alors chef du Parti libéral; c'était le temps de la guerre et la province se sortait lentement de la crise. Papa ne pensait plus à la politique et n'avait pas l'idée de se présenter. Mais le parti y pensait pour lui. À cette époque, on ne faisait pas de convention si l'ancien député voulait se présenter. Mais il ne le voulut pas malgré les délégations qui venaient de toutes les paroisses pour solliciter sa candidature. Pourtant, un jour il reçut un appel téléphonique de l'organisateur en chef du parti, qui était ministre des Postes à Ottawa, Charles B. (Chubby) Power qui lui demanda d'accéder aux désirs de ses

partisans. Papa refusa. Il fit la même réponse quand son ami Adélarde Godbout le lui demanda. Toute la famille était heureuse de sa fermeté car, pour celle-ci, ce n'était pas une sinécure que son chef soit politicien. Il avait un travail qui le payait bien, il pouvait y employer ses enfants, et les bénéfices marginaux pour l'avenir étaient intéressants.

Mais c'était trop beau! Et quelle ne fut pas sa surprise de se faire réveiller une nuit par l'arrivée inopinée de Chubby lui-même, qui vient lui dire de se présenter. Même refus de la part de mon père qui le pria de le comprendre, mais il se fit répondre à son grand étonnement qu'en tant que ministre des Postes, il lui retire son emploi: "Jos, dit-il, à partir de maintenant, tu n'es plus Maître de Poste. Libre à toi de faire la campagne ou de te chercher un autre emploi." Supplier ne servit à rien. Pour le parti, le gain d'un comté était plus important que le choix d'un homme. Et comme papa ne voyait pas d'autre issue, il accepta, mais à contrecœur. Ses adversaires seraient le docteur Léonard Duguay pour l'Union nationale et Eutrope Gaudreault de Métabetchouan pour l'Action Libérale Nationale. Il fut élu le 25 novembre par 109 voix de majorité. C'était le temps de la montée du nationalisme avec les René Chaloult et André Laurendeau. Dans tous les partis, les députés étaient nationalistes, mais ils se cherchaient et, pour eux, le nationalisme était de défendre les droits des Canadiens français dans un Canada uni. Peut-être Chaloult est-il resté fidèle à lui-même, mais les autres, tôt ou tard, se sont rangés du côté du Canada.

Enfin... c'était une belle époque!... et l'Assemblée législative avait encore un faste qu'on ne voit plus maintenant. On y rencontrait des députés qui ont marqué la vie québécoise, et cela autant du côté de l'Opposition que de celui du parti au pouvoir. Tous affichaient une tenue vestimentaire impeccable et avaient une langue parlée qui aurait fait rougir nos cousins de la vieille France. C'était aussi l'heure des femmes, car c'est en 1940, exactement le 25 avril, que la loi accordant le droit de vote à celles-ci fut sanctionnée.

Mais le plus grand combat que Joseph Fillion eut à livrer avec sa conscience fut quand le parti de l'Union nationale lui offrit, dans les années 1945-1946, de le nommer directeur de la Prison de Québec. Son hésitation dura quelques jours. C'était tentant... Il avait peur des prochaines élections, et, comme il s'agissait d'un poste à vie, il y pensa à deux fois. On lui offrait sur un plateau d'argent une posi-

tion qui lui apporterait la stabilité, ce dont il avait besoin, mais, finalement, il refusa, ne se sentant pas capable de trahir ses électeurs et son parti. S'il avait accepté, peut-être le cours de sa vie aurait-il été différent, mais aurait-il été plus heureux de ne plus pouvoir regarder en face ceux pour qui il s'était tant dévoué? Il voyait cela comme une lâcheté et une trahison et il n'était pas l'homme des compromis.

Après son élection de 1939, il se fit construire une grande maison sur la rue Collard, pour y loger sa grande famille et y recevoir ses amis. Il laissa son logement de la rue Saint-Joseph au docteur Aristide Gendron qui y ouvrit plus tard une petite clinique privée.

Les années quarante sont aussi l'époque de la montée du syndicalisme catholique animé, entre autres, par l'abbé Jean-Baptiste, un de ses amis. Après avoir cherché à négocier avec la compagnie Price Brothers, le syndicat catholique regroupant la majorité des employés n'était toujours pas reconnu par l'employeur qui ne traitait qu'avec l'Union internationale (minoritaire dans les faits). Il déclencha une grève dans tous les "moulins" de la région au début d'avril 1943. Mon père prit position pour les grévistes et déclara à l'Assemblée législative, le 13 avril:

"Les grévistes sont des membres des Syndicats, qui reçoivent toute ma sympathie. Je n'ai pas d'antipathie contre les autres unions, mais je la dois aux Syndicats et aux grévistes pour les raisons suivantes: 1) D'abord les Syndicats ont pris connaissance dans la région et nous les ouvriers avons toujours tenu à en faire partie. (...)"⁷

Dans le **Montréal-Matin**, de la même date, on pouvait lire:

"... se levant sur une question de privilège, M. Jos Fillion, député libéral du Lac-Saint-Jean a déclaré en Chambre cet après-midi, que 60 pour cent des ouvriers de sa région et tout spécialement de St-Joseph d'Alma sont sympathiques aux Syndicats Catholiques. (...) Si les ouvriers sont laissés libres de voter, ils joindront actuellement les Syndicats Catholiques dans la proportion de 80 pour cent. "Si j'étais appelé moi-même à voter", dit-il, "je serais de ce nombre."⁸

Il fut aussi le premier à revendiquer la construction d'un hôpital à Alma⁹. Dans ce discours, en Chambre, Joseph Fillion s'insurge du fait qu'on a trouvé miraculeusement un vieux tracé pour la nouvelle route Chicoutimi-Québec tout en négligeant celle partant d'Hébertville. Et un peu plus loin il suggère des mesures

“pour sauvegarder l'autonomie de la province et pour empêcher la propagation du communisme, que des mesures sociales appropriées, notamment l'assurance-santé soient soumises à la Législature et organisées sur le plan provincial.”¹⁰

Il fut nommé whip adjoint de son parti en 1942 et whip en chef en 1945. Il a été le premier député du Lac-Saint-Jean à détenir ce poste. Ses adjoints étaient: Wellie Morin, député de Québec Centre, Emile Dubreuil, député de Montréal Sainte-Marie et Edward Charles Lawn, député de Pontiac. J'étais leur secrétaire.

À l'élection du 8 août 1944, journée de mes 21 ans¹¹, il eut comme adversaires Joseph-Aimé Fortin, notaire d'Alma, pour l'Union nationale, Camille Lavoie, d'Alma, pour le Bloc Populaire, et Edmond Major, de l'extérieur, pour le Crédit social. Il fut réélu par une majorité de 109 voix mais son parti fut défait et l'Union nationale, dirigée par Maurice Duplessis, prit le pouvoir. Ce fut un balayage dans la province et même le Premier Ministre Adélard Godbout fut défait dans son comté de l'Islet.

Pendant ces années, il a fait partie de plusieurs comités et s'impliqua dans la recherche avec plusieurs de ses confrères au niveau de programmes de discussions diffusés par la radio.

À l'élection de 1948, il fut battu par le docteur Antonio Auger, de l'Union nationale, qui obtient une majorité de 1667 voix. Delphis Larouche de Métabetchouan lui aussi était candidat mais pour l'Union des Electeurs.

Mon père retourna à l'assurance comme chef de district pour la Montréal Life et, plus tard, travailla comme commis à la construction du Pont Carcajou (Alma), et enfin pour la Commission du Salaire minimum. Entre temps, la Législature avait doté une pension rétroactive pour les députés, mais ni papa, ni Joseph Francoeur de Lévis ne purent en jouir, les législateurs ayant statué que la pension ne serait payable que pour les députés qui avaient été réélus en 1948. Quel dur coup du sort...!

Il a été un député humain, travailleur et fidèle à ses principes. Bien sûr il n'avait pas que des qualités, mais son plus grand défaut, à nos yeux, a sans doute été de s'oublier et de ne pas préserver la santé financière de sa famille, car il pouvait tout donner sans penser que les siens pouvaient en souffrir, mais s'il l'a fait, cela était dû beaucoup plus à son grand coeur et à un désir inavoué de se faire aimer que pour faire du mal. La vie du politicien des années 1930 à 1950

n'était pas facile et seuls ceux qui avaient un revenu supplémentaire ou de l'argent de famille pouvaient s'en tirer. Il ne s'appartenait plus, il appartenait à ses électeurs. Il était sollicité partout et devait assister à toutes les activités de son comté, soirées, mariages, funérailles, ordinations sacerdotales et, en plus, il avait un filleul dans presque toutes les familles. Je me rappelle d'un Jour de l'An où, avec maman, il a été “dans les honneurs” (termes employés alors pour parler des parrains et marraines) pour quatre nouveaux-nés. Quand il le pouvait, il ne refusait pas. Et le Jour de l'An, c'était son tour de recevoir les vœux de tous (tes) ses filleuls (les) et de distribuer ses cadeaux.

Mais ce qu'il y avait de plus humain en lui, c'était son constant désir de rendre service. Comme il n'y avait pas encore d'hôpital à Alma, beaucoup de malades de son comté qui devaient rencontrer des spécialistes allaient se faire soigner à Québec. Ce n'était pas à la porte et c'était ennuyant. Travaillant pour lui, je demeurais avec lui, et l'hiver, comme la route n'était pas ouverte, il n'avait pas son automobile à Québec. Il devait donc voyager en taxi dans la ville et il avait pris l'habitude, dès les premières années, chaque vendredi matin, avant de se rendre au Parlement de visiter tous les malades de son comté. Il faisait le tour des hôpitaux pour les reconforter, connaître leurs besoins et aussi faire le messenger auprès de leur famille, ce dont il se chargeait le lendemain en arrivant au Lac-Saint-Jean.

Il y a quelques années, dans l'exercice de mon travail au Ministère de l'Agriculture du Québec, j'eus à rencontrer des femmes de Saint-Coeur-de-Marie. Après ma conférence, l'une d'entre elle vint me dire comment mon père avait été bon pour sa mère hospitalisée, combien ils avaient apprécié avoir des nouvelles de celle-ci et comment toute la famille en gardait un bon souvenir. Ce n'était pourtant pas des gens de son parti, mais ils se rappellent, eux si inquiets, l'avoir vu arriver un samedi matin dans un rang de l'Ascension pour leur dire que leur mère allait mieux et qu'il était prêt à transmettre leurs messages. Et de grosses larmes coulaient sur les joues de cette femme... Ce jour-là, comme j'ai été fier de mon père, l'homme au coeur d'or! Et avez-vous pensé combien lui coûtait le taxi qui attendait devant tous les hôpitaux?

Voici une autre anecdote dont je me souviens. Un jour, dans les premières années où il était député, monsieur Alexandre Taschereau, le Premier Ministre d'alors, était en visite au Lac-Saint-Jean et était prêt à partir. Il devait fai-

re le voyage de retour avec papa, maman et moi dans la voiture de mon père. Un monsieur qui était menacé de cécité et qui devait aller consulter un spécialiste vint dire à papa qu'il n'avait pas d'argent pour faire le voyage et s'acheter des lunettes. Monsieur Taschereau, qui eut connaissance de la conversation, après avoir parlé à papa, lui donna de l'argent pour les acheter et il fut décidé qu'il ferait le voyage avec eux, ce qui contremandait le mien. C'était une fête pour moi de voyager avec le Premier Ministre, surtout que celui-ci était un autodidacte et je n'acceptai pas facilement ce sacrifice. Je n'ai pas compris le geste de mon père et je n'ai pas voulu l'embrasser au moment de son départ. J'ai su plus tard, par maman, qu'il en avait été bien malheureux. Avec l'âge et le recul du temps, j'ai compris sa douleur et surtout pourquoi il était toujours “à la dernière cenne”.

Après sa défaite en 1948, il a été délégué de son parti à la convention libérale à Ottawa (qui s'est tenue au mois d'août) pour le choix du successeur de l'Honorable Mackenzie King, où fut élu Louis Saint-Laurent. J'étais du voyage et, comme une élection fédérale était à l'horizon, j'ai eu connaissance des pressions que le parti a faites pour que papa se porte candidat. Ses électeurs en firent autant quand il revint à Alma, mais il avait déjà donné son appui à André Gauthier et il ne voulut pas revenir sur sa parole. Pourtant... il refusait une élection gagnée d'avance.

Après cela, il ne fut plus jamais le même. Les revenus manquaient et sa santé s'altéra. Il souffrait que les gens qui avaient le plus bénéficié de ses bontés le laissent tomber. On oublie vite quand on doit tout à quelqu'un... Le départ des enfants qui, à leur tour, faisaient leur nid l'affecta beaucoup. Il vendit donc sa maison de la rue Collard pour apprendre quinze jours plus tard qu'il aurait pu la sauver car la Compagnie Bell Téléphone avait besoin de quelques pieds de son terrain pour construire son immeuble de la rue Bégin. J'ose croire que les amis qui l'ont encouragé à vendre au plus vite n'en étaient pas au courant...

Puis il devint de plus en plus maigre, lui qui pesait dans les deux cents livres; et ses idées, comme sa mémoire, devinrent de plus en plus confuses. Il eut toutefois un regain de vie quand les organisateurs du Centenaire d'Alma vinrent lui demander d'être, avec maman, le “Couple du Centenaire”. Maman qui ne le savait plus malade qu'il ne le paraissait hésita, mais finit par accepter tout en limitant les sorties en public aux principales activités. Pendant cette année, il fut heureux car il aimait ren-

contrer les gens et cela lui donna l'impression qu'il pouvait encore faire quelque chose, lui qui savait que doucement, il perdait la mémoire. La maladie d'Alzheimer l'avait frappé. Ensuite il fonda, avec maman, Jean Leclerc (du Service des loisirs et des parcs de la ville d'Alma) et quelques autres, le premier Club de l'Âge d'or d'Alma.

Il était un homme d'une grande générosité, qui aimait vivre, s'amuser, danser et chanter. Il réussissait toujours à animer aussi bien les réunions sociales que familiales. Maman et lui dansaient très bien les danses carrées et il aimait les "caller". Il aimait aussi chanter des chansons à répondre. Il ne chantait pas vraiment faux mais maman disait qu'il n'avait pas la voix juste. Cependant elle portait haut et fort. Sa chanson favorite lui venait d'un de ses professeurs du Séminaire, l'abbé Alphonse Elzéar Tremblay, elle avait comme titre "C'est l'archevêque de Comfrain"¹². Elle était un peu "salée" mais tous l'avaient apprise et elle égayait les réunions. Il ne dédaignait pas non plus la chanson "Allouette".

Pour nous, il a été un père "maternel". On ne faisait pas un voyage sans chansons, et il achetait, en partant de Québec, un panier de fruits ou des quantités de chocolat qu'on dégustait en chemin. La route du Parc des Laurentides n'avait pas de secret pour lui et... si la source de la Porte des Enfers pouvait parler... que de chose elle nous dirait.

Joseph Fillion s'éteignit le 12 septembre 1971 à l'Hôpital Saint-Michel-Archange de Québec¹³ et fut inhumé le 15 septembre au cimetière Saint-Joseph d'Alma. Il avait 76 ans.

Qu'ajouterai-je à tous ces souvenirs si ce n'est que bien peu de gens de notre époque se rappellent de lui, qu'il n'a laissé son nom ni à des grands boulevards, ni à des édifices importants de la ville qui l'a vu naître. Mais s'il reste encore quelques personnes pour qui il a pu être autre chose qu'un député, j'aimerais qu'ils disent de lui qu'il a été un grand homme, un bâtisseur de ce pays, qu'il était bon et charitable... Enfin un grand patriote. C'est le seul souvenir qu'il aurait voulu laisser.

BIBLIOGRAPHIE

Livres:

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, **Répertoire des parlementaires québécois 1867-1978**, Québec, Bibliothèque de la législature, Service de documentation politique, 1980, 796 pp.

BERTHIAUME, P.-E. **Biographies Saguenéennes, Vol. I**, (s. l.), 66 pp.

OUMET, Raphaël, **Biographies Canadiennes-Françaises**, Onzième édition, Montréal, 1933, 500 pp.

TREMBLAY, Paul, **Saint-Joseph-d'Alma a cent ans 1884-1984**, Alma, Le Comité du Centenaire de Saint-Joseph-d'Alma, 1984, 541 pp.

TREMBLAY, Mgr Victor, **Alma au Lac Saint-Jean. Son histoire**, édition du centenaire, Alma, La Société historique du Saguenay, numéro 18, 1967, 512 pp.

Articles de journaux:

"Déclaration de M. J. Fillion en marge de la grève des papeteries", dans *L'Événement-Journal*, 14 avril 1943.

L'Action catholique, 28 février 1947.

Montréal-Matin, 14 avril 1943.

Le Soleil, 28 février 1947.

Autres sources:

MALTAIS, abbé Alexandre, **Généalogie de la famille Potvin**, 1939.

FILLION BOIS, Nellie, **Entrevue avec Hélène Simard Fillion**, Alma, Foyer Normandie, 7 avril 1986.

FILLION BOIS, Nellie **Entrevue avec Emilie Simard Potvin**, Alma, avril 1986.

FILLION BOIS, Nellie, **Entrevue avec Juliette Potvin Ouellet**, Hébertville-Station, février 1986.

FILLION BOIS, Nellie, **Entrevue avec Hélène Bois Brochu**, Alma, 12 avril 1986.



Joseph Fillion en costume de séminariste avec sa mère.

1 Lucia est devenue madame Georges Tremblay, de Métahouchouan.

2 Parents de Germaine, épouse de l'actuel juge André Gauthier.

3 Olivier vit encore, il demeure à Richelieu. Il s'implique dans diverses associations d'Alma et participa, entre autres, à la fondation du mouvement scout et de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean.

4 Le premier vit à Montréal et le second à Victoria, C.B.

5 Parents de Me Marcel Simard, juge à la Cour supérieure.

6 **Annuaire général de l'Université Laval pour l'année académique 1933-1934**, Québec, 1933.

7 "Déclaration de M. J. Fillion en marge de la grève des papeteries", *L'Événement-Journal*, Québec, mercredi 14 avril 1943.

8 *Montréal-Matin*, Montréal, mercredi 14 avril 1943.

9 *L'Action catholique* et *Le Soleil*, 28 février 1947.

10 Id.

11 Je n'ai pas pu voter parce que la loi électorale exigeait qu'on ait 21 ans lors de la confection des listes électorales.

12 Je donne l'orthographe de "Comfrain" tel que mon père l'écrivait. Malgré mes recherches, je n'ai pu trouver aucune ville de ce nom qui soit une ville archiépiscopale. On retrouve toutefois la ville de Conflans, en France.

13 Aujourd'hui Centre hospitalier Robert Giffard.

N.B.: Cet article est une version abrégée d'un livre qui paraîtra prochainement.

NELLIE BOIES



Adolphe Fillion, père de Joseph.

La glissoire d'Alma...

par Jocelyn Caron

La plaine du Lac-Saint-Jean avec ses multiples rivières et ses magnifiques forêts de pins est demeurée à l'abri de l'exploitation forestière jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle (19^e) siècle. Avant cette date, les coupes forestières s'effectuaient principalement le long de la rivière Saguenay où des moulins à scie s'étaient implantés depuis de nombreuses années. Ce bois était majoritairement transformé en matériaux de construction (madriers, planches, pièces de colombage, etc...) et expédié à l'extérieur de la région, principalement vers l'Europe.

C'est aux abords des rivières Petite et Grande-Décharge que débutèrent les premières opérations visant à tirer profit des ressources forestières du Lac-Saint-Jean. Peter McLeod fut le premier à s'intéresser à ces riches forêts et il y implanta plusieurs chantiers à partir de l'automne 1851. Très tôt, William Price et ses associés prirent la relève et ouvrirent rapidement de nouveaux chantiers sur les rivières situées du côté sud et du côté est du lac d'abord, puis sur les autres rivières. Les ressources en bois y étaient abondantes et de haute qualité mais leur éloignement des grandes scieries du Saguenay rendaient leur exploitation onéreuse. C'est l'une des raisons pour lesquelles il fallut attendre si longtemps avant que ne débute les premiers chantiers au Lac-Saint-Jean. De plus, l'exploitation en bordure du Saguenay procurait des profits importants aux entrepreneurs de l'époque jusqu'à ce que les coupes intensives successives n'amènent la raréfaction des espèces d'arbres les plus recherchées. L'épinette remplace graduellement le pin et la pruche jusqu'à constituer plus de 90% du total du bois coupé. En 1862, les chantiers du Saguenay fournissaient plus de 40 000 bil-



COLL. DE LA S.H.S. À LA S.H.S.

Vue de l'ancien pont de fer vers 1902 (aujourd'hui le pont Saint-Joseph). À remarquer à gauche l'écluse qui servait au moulin à scie et la glissoire passait par-dessus le pont à l'arrière plan.

lots de pin contre seulement 7 000 d'épinettes, en 1878, le relevé mentionne 12 000 billots de pin et 190 000 d'épinettes.

L'exploitation des ressources forestières du Lac-Saint-Jean représentait une alternative intéressante pour pallier à cette diminution des essences recherchées. Cependant, les billots devaient être acheminés au Saguenay par voie d'eau, car il n'existait aucun autre moyen de transport. Les billes de bois étaient d'abord dravées jusqu'au lac Saint-Jean par le courant naturel des cours d'eau, puis amenées de la même manière jusqu'au deux (2) décharges pour ensuite rejoindre la rivière Saguenay et descendre jusqu'aux scieries de Chicoutimi. Néanmoins, on s'aperçut bien vite que les pertes de billots étaient élevées et que les prouesses des draveurs ne pouvaient arriver seul à réduire. La grande distance à parcourir avant d'atteindre les scieries et les multiples obstacles (cascades, rochers, baies, etc...) observés dans le lit des deux (2) décharges étaient responsables des pertes subites."

"Dans la Grande-Décharge, un grand nombre de billots se perdaient ou se

brisaient dans les cascades, tandis que la Petite-Décharge présentait en plus le défaut de les disperser dans les canaux secondaires et les baies qui se formaient quand l'eau était haute; ils étaient arrêtés par les obstacles ou restaient échoués." (1)

Aux yeux des exploitants, il fallait trouver des solutions pratiques à ces problèmes et cela de toute urgence. Les contraintes étaient telles qu'elles pouvaient compromettre à elles seules toute l'exploitation du bois au Lac-Saint-Jean. Il n'était évidemment pas question de construire des scieries au Lac-Saint-Jean, car l'absence de routes et du chemin de fer empêchaient d'expédier directement le bois de construction vers les marchés extérieurs.

Déjà en 1851, l'abbé François Pilote faisait remarquer que la Grande-Décharge pourrait être rendue praticable pour la descente de bois au moyen de glissoires. Quelques années plus tard (1855), des pourparlers furent entrepris entre William Price et le gouvernement fédéral afin de mettre en place les équipements nécessaires et ainsi rentabiliser l'exploitation forestière au Lac-Saint-

«Cette partie du Saguenay appelée Grande Décharge pourrait être rendue praticable pour la descente du bois au moyen de la glissoires, etc.»

LE SAGUENAY EN 1851 par l'abbé François Pilote, Québec, Imp. Augustin Côté, 1852, p. 53.

On appelait les SLAILLONS
les gens qui demeuraient à
proximité de la glissoire
“la slide”.

Jean. On arriva à une entente sans trop de difficultés, car les buts visés (développement de la région, création d'emploi, accroissement des exportations de bois, etc...), tant par le gouvernement que par l'entreprise privée, étaient très apparentés pour ne pas dire semblables. Il fallait intégrer la région du Lac-Saint-Jean et ses ressources naturelles dans la structure économique canadienne. La participation du gouvernement fédéral était essentielle, c'était un coup de pouce vital pour assurer le démarrage économique de la région, car les entrepreneurs privés ne voulaient pas assumer cette responsabilité.

Au terme de cette entente, c'est le gouvernement fédéral qui était le maître d'oeuvre de la construction de la glissoire et qui devait en défrayer les coûts de construction et d'entretien. Cela n'était pas une première, car des aménagements du même genre existaient sur d'autres rivières (Saint-Maurice, Ottawa, Trent) et c'était le gouvernement fédéral qui en assurait également le bon fonctionnement.

La construction de la glissoire et des estacades

On débuta les travaux de régularisation au cours de l'année 1856 pour se terminer en 1860. Ceux-ci se déroulèrent principalement sur la Petite-Décharge et consistaient en l'installation de barrages, d'estacades et d'une glissoire afin d'empêcher la dispersion des billes de bois d'en faciliter le passage du lac Saint-Jean vers la rivière Saguenay.

Dans un premier temps, on ferma l'entrée de la Grande-Décharge par une estacade flottante barrant ainsi le passage de ce cours d'eau et obligeant les billots de bois à emprunter la Petite-Décharge. Ensuite, on construisit dans la Petite-Décharge sept (7) barrages inclinés, d'une longueur variant de 70 à 231 pieds et d'une hauteur de 12 à 19 pieds dans le but d'obstruer les canaux secondaires et d'amener les eaux à passer dans le lit principal de la rivière. Selon l'ingénieur Joseph Rosa, les estacades de la Grande et de la Petite-Décharge mesuraient 1 344 pieds de longueur. Elles avaient 24 pouces de largeur et 14 pouces d'épaisseur, ce qui formait un espèce de trottoir flottant sur lequel on pouvait circuler. Ces travaux s'étendaient jusqu'à neuf (9) milles en aval du lac Saint-Jean. Enfin, dans le secteur de la Petite-Décharge, qui était très accidenté (rochers, remous, zones d'eau morte) et presque totalement impropre au flottage, on construisit une immense conduite d'eau en bois, appelée communément la “dalle”, la “glissoire” ou la “slide”. Elle s'étendait le long de la rive nord du petit bras de la Petite-Décharge, à partir du milieu l'île Sainte-Anne jusqu'aux rapides du Carcajou. Son entrée était située à l'écluse appelée “la braquette” et elle mesurait tout près d'un mille, soit 5 026 pieds, ce qui en faisait la plus longue glissoire de l'époque.

L'impact de l'implantation d'une glissoire sur la Petite Décharge

La réalisation de ces multiples travaux s'est étendue sur une période de quatre (4) années, mais des retombées de toutes sortes (économiques, sociales, environnementales) se sont faits sentir pendant de nombreuses années.

Ces travaux ont d'abord amené la création de nombreux emplois pour les habitants des environs et, fait important, plusieurs de ces emplois n'étaient pas uniquement saisonniers comme c'était généralement le cas dans les chantiers de l'époque. Il y avait donc sur ce chantier des travailleurs durant toute l'année, car l'hiver, on devait couper le bois qui servirait pendant l'été à la construction et, par la suite, aux réparations de la glissoire et des estacades.

À nulle part, il n'est mentionné le nombre de travailleurs qui pouvaient se trouver sur ce chantier à un moment donné, mais l'activité y était très intense au cours de la saison estivale. Ce-

pendant, nous savons qu'il y avait plusieurs équipes de travailleurs qui exécutaient différentes catégories de travaux. Certains hommes travaillaient uniquement à la construction de la dalle sous la direction d'Ignace Gagné, d'autres travaillaient au moulin à scie qui avait été bâti à l'entrée de la glissoire pour scier le bois de charpente, d'autres encore au transport des matériaux et à la construction des écluses et des barrages. Il y avait même un individu (Calixte Fortin) qui fabriquait uniquement les chevilles de bois qui servaient à assembler les pièces car aucun clou n'était employé pour la construction de cette structure. Enfin, il y avait les cuisiniers et les canotiers qui complétaient le personnel employé. Il devait y avoir plus d'une centaine de travailleurs sur l'ensemble du chantier pendant l'été ce qui devait créer une certaine animation sur l'île d'Alma.

La construction de la glissoire et les différents travaux qui l'accompagnèrent servirent de tremplin au développement et à la colonisation de l'île d'Alma. En plus d'être la première industrie à s'installer dans ce secteur, d'y avoir créé un bon nombre d'emplois et d'y permettre l'exploitation forestière, elle draine une population importante de travailleurs et les mit en contact avec le territoire de l'île d'Alma et des environs. Lorsque les travaux de construction furent terminés, l'opération de la glissoire nécessita la présence permanente d'un petit nombre de travailleurs pour la surveillance et l'entretien. C'est Damase Boulanger qui avait été chargé par la compagnie que dirigeait M. Price de la supervision des travaux de construction et c'est lui qui en assura la surveillance, le bon fonctionnement et l'entretien pendant de nombreuses années. Il fut le premier à s'établir sur l'île Sainte-Anne afin d'être à proximité de son lieu de travail. Quant aux autres travailleurs qui se retrouvaient maintenant sans emploi, plusieurs décidèrent de s'installer comme agriculteurs après avoir constaté la richesse et la fertilité des sols.

De 1856 à 1882, les sommes dépensées par le gouvernement pour la construction et la réparation de la glissoire et des aménagements connexes totalisèrent plus de 100 000\$. En plus, l'on pourrait ajouter les salaires versés aux travailleurs forestiers et les dépenses liées à l'exploitation de la forêt pendant la même période ce qui représente des sommes d'argent assez considérables. C'est dire l'impact économique direct et indirect qu'ont eu ces travaux sur le milieu de l'époque et les répercussions qui ont touché l'ensemble de la région.

Les avatars de la glissoire et des barrages

La glissoire remplissait efficacement son rôle de transporteur de bois, mais il était difficile d'amener les billots sur le lac Saint-Jean de l'embouchure des rivières à l'entrée de la Petite-Décharge. Afin de solutionner ce délicat problème, on construisit un remorqueur à vapeur pendant l'hiver 1859 à l'embouchure de la rivière Métabetchouan. Ce bateau dénommé le SS Barbeau, le premier vapeur qui parcouru le lac, permit d'amener de grandes quantités de billes de bois à l'entrée de la glissoire et cela sans trop de difficultés.

Cependant, bien que l'approvisionnement de la glissoire fut assuré de manière régulière et malgré la robustesse de sa structure, celle-ci connue bien des déboires dus en partie aux crues printanières. Selon le rapport de l'ingénieur Joseph Rosa, "pendant les hautes eaux du printemps de 1867, environ 130 pieds de la glissoire furent emportés et environ 100 pieds furent en partie brisés; le barrage no 1, long de 145 pieds et haut de 14 pieds fut aussi emporté. En juin 1876, les eaux du lac sont montées à une hauteur de 34 pieds au-dessus du niveau ordinaire du lac, et le barrage no 7 fut emporté ainsi que le couronnement de l'empellement et 800 pieds de la glissoire". Ces deux (2) incidents majeurs et plusieurs autres (le grand feu de 1870, incendie du barrage no 1 en 1877, etc...) qui se produisirent au cours des années provoquèrent inévitablement des ralentissements quant à l'opération de la glissoire. Bien sûr, les travaux de réparation en procurant du travail aux gens et aux cultivateurs de l'île d'Alma étaient bienvenus, mais ces travaux hypothéquèrent lourdement la rentabilité de la glissoire.

Pendant les quinze (15) années d'opération s'étendant de 1868 à 1882, la glissoire a accumulé un déficit de 34 343,71\$. Les quatre (4) années où les revenus ont excédé les dépenses sont celles de 1869, 1870, 1871 et 1873. Celles-ci correspondent aux années où les sommes allouées pour les réparations sont les plus faibles. La glissoire, qui faisait la fierté des résidents d'Alma, était un équipement nécessaire et justifiable à cette époque, même si elle fût déficitaire pendant la majeure partie de son existence. Les gens disaient fréquemment à l'époque: "la dalle a été couverte de piastres trois (3) fois." (2) De toute manière, les sommes investies par le gouvernement fédéral provenaient de l'opération des autres glissoires, qui elles, étaient largement rentables.

Cependant, à mesure que l'exploitation forestière à proximité des rives du lac Saint-Jean perdait de l'importance, la glissoire voyait elle aussi son utilité diminuée. Plus de 80 000 billes de bois empruntaient la glissoire pendant les bonnes années mais elles n'étaient plus de 34 000 en 1884 et 24 000 en 1892. La diversité des essences était également en baisse: par exemple, en 1892, sur 24 814 billots, il n'y avait que 550 billots de pins.

breux à cultiver la terre autour du lac Saint-Jean. Alors, même si, dans les premières années d'opération ces travaux retardaient l'écoulement des eaux et provoquaient des inondations importantes à chaque année, il y eut peu de réactions.

Le déboisement effréné des rives du lac dû à l'exploitation forestière et au développement de l'agriculture, en éliminant le couvert forestier, permit aux

SHLS.J



Le dimanche à la salle. Les sllaillons se servaient de la glissoire comme promenade de dimanche.

SHLS.J



La présence de l'homme au bas de la photo nous donne une idée des dimensions de la glissoire de 2 km environ.

Parallèlement à ces travaux forestiers, l'agriculture se développa progressivement pour devenir la principale occupation d'une bonne partie de la population de l'île d'Alma et du pourtour du lac Saint-Jean. Il faut se rappeler que les barrages et les écluses de la Petite-Décharge avaient été construits à une époque où les colons étaient peu nom-

vagues d'attaquer plus facilement les rives et rendit les effets des inondations beaucoup plus néfastes. Pour les agriculteurs, l'exploitation forestière devint une activité qui s'opposait catégoriquement au développement de la colonisation dû aux contraintes (inondations, érosion, etc...) amenées par la construction des barrages sur la Petite-

Décharge et qui ne profitait qu'à une mince couche de la population. Dans un article paru dans *Le Nouvelliste* du 24 septembre 1880, "on signale aussi le fait qu'il ne devait pas être permis aux Messieurs Price de barrer ainsi les décharges du lac et de tenir trop élevé le niveau de l'eau, enlevant ainsi à la culture une étendue considérable de terre notamment dans le pied de l'Ashamouchouane et de la Mistassini".

Le gouvernement fédéral, suite aux demandes de Mgr Racine, tenta de résoudre le problème en entreprenant des travaux d'élargissement de l'entrée de la Grande-Décharge en 1881, mais on se rendit compte rapidement que cela était insuffisant et on abandonna les travaux en 1888. Entre temps en 1886, on chargea l'ingénieur Thomas Guérin de faire la lumière sur le sujet. Son rapport arrive sensiblement aux mêmes constatations que les agriculteurs (obstacles à la culture sur certaines terres, retard dans les semences, insuffisance des travaux sur la Grande-Décharge, etc...) et l'on peut y lire ce qui suit: "l'on se demande aujourd'hui quel est le plus important pour le pays, le commerce du bois qui existe et n'ajoute rien au développement de la contrée ou le bien-être et la prospérité d'un peuple établi autour du lac et dont les efforts et les labeurs augmentent l'importance de cette partie du Canada". Il recommande d'ailleurs dans sa conclusion de ramener le niveau du lac Saint-Jean à son niveau original soit en éliminant ou en abaissant les barrages installés sur la Petite-Décharge.

Le gouvernement hésita quelques années car pour plusieurs individus, les installations étaient utiles à la navigation pendant la période des basses eaux. Finalement, le gouvernement reconnut que les écluses ne servaient nullement à améliorer la navigation pendant l'été et l'automne et il se plia aux demandes des agriculteurs en ordonnant la démolition des écluses en 1890.

C'est l'arpenteur Horace Dumais qui obtint le contrat de la démolition, mais ce sont des résidents de Ticouapé (3) eux-mêmes qui procédèrent à la démolition de ces barraques tant décriées après en avoir reçu l'autorisation des instances gouvernementales. Il est intrigant de souligner qu'au moment où la démolition était effectivement terminée, le contracteur reçut un contre-ordre lui indiquant de ne pas démolir les barraques mais il était trop tard.

Qu'est-ce qui avait motivé cette réaction de dernière minute? Quelles pressions avaient réussi à infléchir cette décision? Peu importe en définitive, puisque ces manigances arrivèrent trop

tard pour s'interposer contre la volonté populaire qui tira une grande satisfaction de cette épisode.

Quant à la glissoire, elle continua à fonctionner tant bien que mal pendant quelques années. Mais, elle ne put compétitionner avec le chemin de fer établi à Métabetchouan depuis 1888 et qui permettait d'expédier le bois à moindre coût. Puis graduellement, on cessa de l'utiliser et on décida de la démolir en 1896. D'après une résolution du conseil de la ville d'Alma, le bois de la glissoire devait servir à construire un ou plusieurs édifices publics, mais le gou-

des moyens de transport mieux adaptés, mais sans sa construction peut-être aurions-nous connu un développement complètement différent. Sa construction amena un type de développement basé sur l'exploitation de nos ressources naturelles et Alma a vu ainsi passer pendant de nombreuses années tout le bois provenant des forêts du Lac-Saint-Jean. Eh oui, déjà nous assumions notre rôle de région ressource et il semble bien que nous continuerons à jouer ce rôle encore longtemps.



Maison construite au numéro 52 de la rue Gagné avec du cèdre provenant de deux des cages de la Dalle (cf. *Histoire d'Alma*, par V. T., p. 201).

vernement fédéral décida que chaque propriétaire riverain recevrait la partie du bois de la glissoire qui passait vis-à-vis son lot, cela évidemment dans le but d'en retirer un certain profit politique.

De cette glissoire qui occupa une place marquante pendant plus de quarante (40) années et qui imprégna l'histoire d'Alma et de ses habitants, il n'en reste rien de bien tangible, sauf ce que les mémoires ont bien voulu préserver jusqu'à nos jours. Les vestiges matériels qui pourraient nous rappeler, nous remémorer une partie de cette époque qui vit naître la ville d'Alma sont à jamais disparus, à une exception près: il existe encore une maison (située sur l'île Sainte-Anne) qui a été construite avec le bois de la glissoire. Cette construction, toute simple et rustique, devrait faire l'objet de mesure de conservation, car elle représente une période particulièrement dynamique de notre histoire.

Comme le dit si bien l'adage populaire "On n'arrête pas le progrès". La glissoire d'Alma a dû céder sa place à

BIBLIOGRAPHIE

- Brassard, Elphège-Marie, *Le Saguenay historique*, Montréal, Fides, 1941, 92 p. (Coll. "Mon pays", no 2).
 Brassard, Elphège-Marie, *Le Saguenay pittoresque*, Montréal, Fides, 1941, 96 p. (Coll. "Mon Pays", no 1).
 Buies, Arthur, *Le Saguenay et la vallée du Lac-Saint-Jean*, Québec, Imp. A. Côté, 1880, XVI-342 p.
 Hardy, René et Normand Séguin, "Forêt et société rurale en Mauricie", Réseau 14, 2 (octobre 1983): 13-17.
 Ottawa, *Rapport général des travaux publics 1867-1882*, 2 vol., Ottawa, 1883. (Archives nationales du Québec à Chicoutimi).
 Simard, Robert, "Le niveau des eaux du lac Saint-Jean", *Saguenayensia*, 12, 2 (mars-avril 1970): 52-53.
 Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, Dossier 221, Comité du centenaire, Alma, 1967.
 Tremblay, Victor, *Alma au Lac-Saint-Jean*, (Chicoutimi), La Société historique du Saguenay, 1967, 512 p. ("Publications de la Société historique du Saguenay", no 21).

1. Tremblay, Mgr Victor, *Alma au Lac Saint-Jean*, Edition du centenaire, Société historique du Saguenay, 1967, p. 52.

2. *Ibid.*, p. 36.

3. Nom en langue amérindienne de Saint-Méthode qui signifie «l'homme aux caribous». NDLR.

NOTE DE RECHERCHE

Du nouveau sur les chapelles du poste de traite de Métabetchouan

par Russel Bouchard

Au cours de l'été 1987, le service d'archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi, dirigé par le professeur-chercheur Jean-François Moreau, devrait entreprendre des fouilles systématiques sur le site même du vieux poste de traite de Métabetchouan. Le programme et la stratégie de son travail ont été évalués en tenant compte d'abord des fouilles de sondage préliminaires effectuées dernièrement. Celles-ci tendent à favoriser les investigations dans le secteur mis en péril par l'avancement des eaux du lac Saint-Jean.

En plus des sondages, l'équipe de professionnels a bien pris soin de faire rédiger une synthèse devant regrouper toutes les données historiques disponibles à ce jour. À l'époque, l'historienne attachée à cette tâche réussit à ajouter au connu une gamme importante de données nouvelles, données puisées essentiellement dans les fonds des archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Winnipeg. En dépit d'un effort de synthèse louable, l'auteur n'a pu, faute de renseignements, localiser les habitations religieuses du poste de traite. Il en a été de même pour l'historien Mgr Victor Tremblay dans son étude sur *Le poste de Métabetchouan*.

Parallèlement aux travaux parrainés par l'Université du Québec à Chicoutimi, nous avons entrepris, depuis plusieurs mois, la collection et la collation de documents à propos du poste de traite de Métabetchouan et de la municipalité du même nom. Dans cette poussée, de nombreux fonds d'archives ont été systématiquement dépouillés: ceux du Service de l'Arpentage du gouvernement du Québec, les Documents de la Session canadiens et québécois, les jour-

naux d'époque, les archives de l'Evêché de Chicoutimi, le *Progrès du Saguenay*. Chacun de ces dossiers nous a fourni une foule d'informations variées qui, dans bien des cas, se sont révélées méconnues des chercheurs et, il va de soi, du grand public. Le résultat de ces recherches de longue haleine sera publié au printemps 1987 dans, *Métabetchouan: du poste de traite à la ville*. Il s'inscrira dans la série *Histoire des Municipalités*, publiée par la Société historique du Saguenay.

Il ne s'agit pas pour nous, dans ces quelques lignes, de soulever une polémique à propos de l'arrangement architectural du poste. En fait, étant conscient de l'importance de nos récentes découvertes archivistiques, nous croyons que la poursuite prochaine des fouilles archéologiques doit profiter immédiatement du fruit de notre travail. C'est de cette façon, dans un esprit franche de collaboration, que nous publions aujourd'hui certains documents. Nous tenons à souligner que seules les interrogations afférentes aux chapelles feront l'objet de commentaires.

La première chapelle

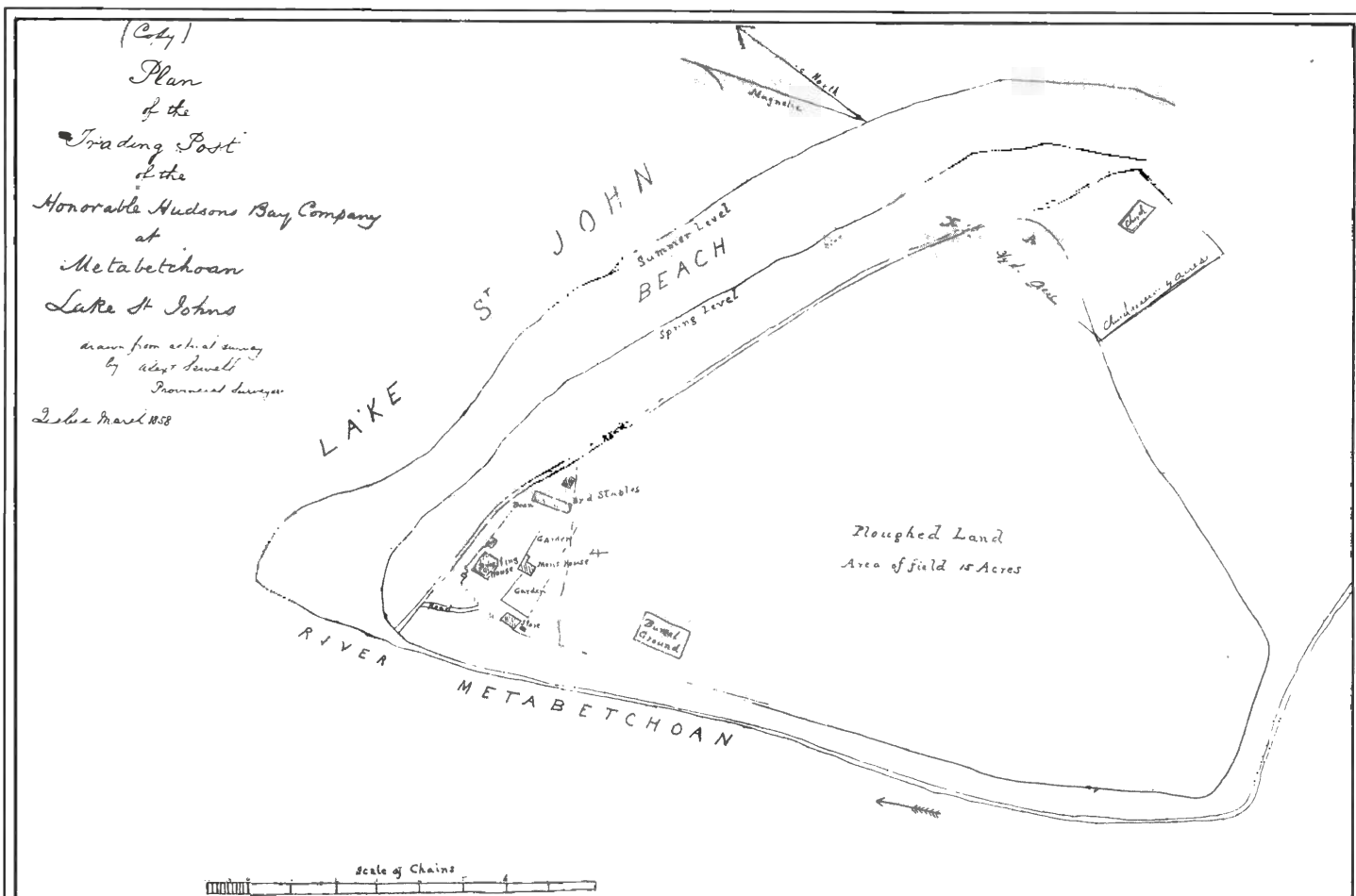
Michelle Guitard, l'historienne qui a rédigé *Du monde, des biens et des fourrures au poste de Métabetchouan*, s'avoue incapable de retracer le site de la chapelle érigée par les Jésuites en 1676 et qui était déjà disparue lors du passage de Normandin en 1732. Elle penche en faveur des déductions mitigées de l'archéologue amateur J.-H. Fortin qui a fait des tentatives et la situe au hasard sur le côté sud-est de la rivière (1). Pour sa part, Victor Tremblay avait lancé le débat en la situant sur le côté nord-ouest (2), mais l'absence d'une approche scientifique et le manque d'identification des sources obligent à rejeter

la pertinence de sa thèse. Nous pouvons reconnaître toutefois qu'il s'était rapproché de la vérité.

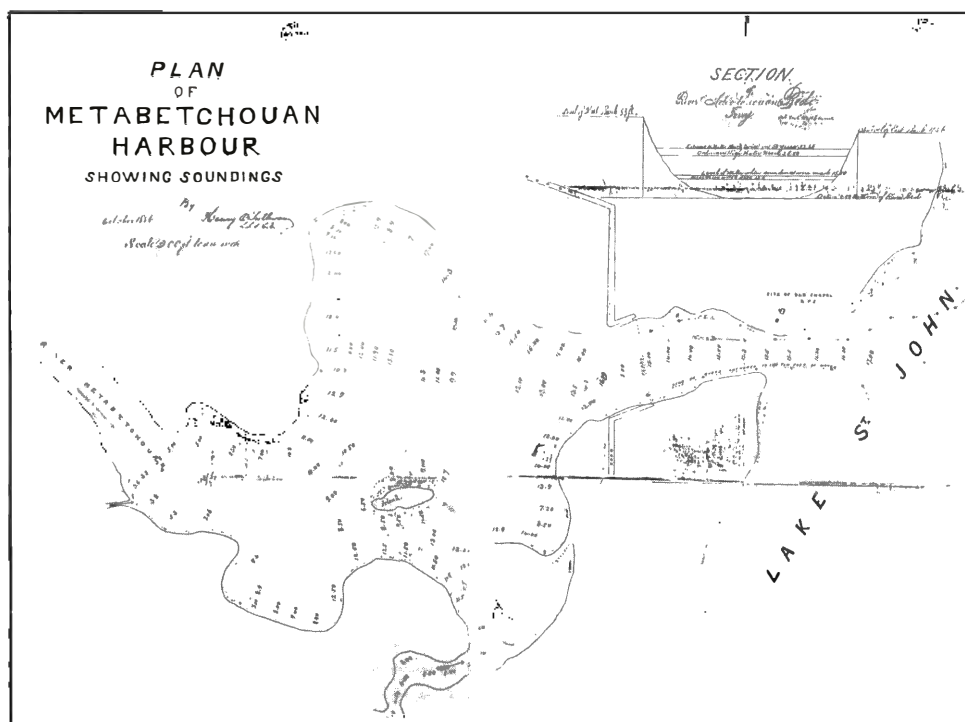
L'origine de la controverse est beaucoup plus ancienne car le débat remonte au milieu du XIXe siècle. Le 7 novembre 1854, le Père Edmond Langevin écrit au curé de Chicoutimi pour lui annoncer que des Pères Oblats auront la charge de la mission du Lac-Saint-Jean l'année suivante. Afin de rendre ce programme viable, le Révérend Père mentionne cependant que des mesures seront prises par l'Archevêché de Québec pour que le Gouvernement leur reconnaisse la propriété des anciens emplacements sur lesquels se trouvaient originellement "*la chapelle des jésuites, le cimetière et le jardin*". (3) Les prochains documents nous démontreront qu'à ce moment déjà, ces hommes n'avaient plus aucune idée de l'emplacement de la chapelle des jésuites et par tant, de la mission au temps de la Nouvelle-France.

À la suite de longs pourparlers et n'imaginant probablement pas l'existence d'une erreur importante au niveau du site éventuel, le Gouvernement consent à la requête et accorde à l'Archevêché de Québec les terrains présumés, c'est-à-dire ceux situés sur le côté sud-est de la rivière. La date choisie devra coïncider avec la fin du bail de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le 15 octobre 1859. (4) Nous croyons cependant que cette erreur est attribuable partiellement au fait que l'on avait récemment construit, vers 1849, une petite chapelle sur la rive sud-est.

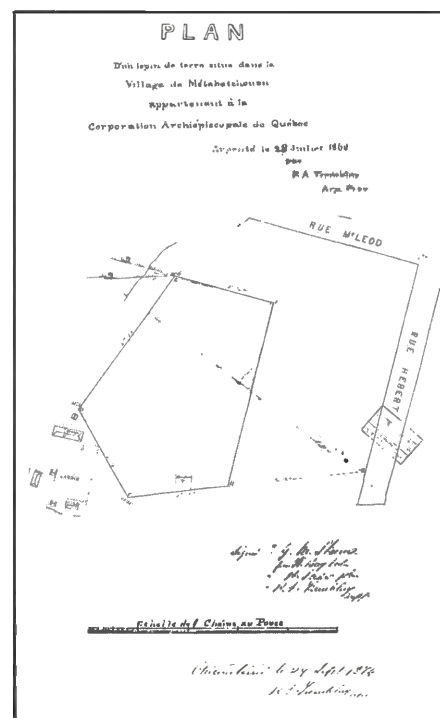
Au début de 1860, les parties s'occupent encore à dresser des esquisses, car malgré l'engagement du Gouvernement il faut localiser exactement la portion du terrain concédé. Le 23 avril de cette année-là, l'arpenteur provincial, M. Blaiklock, qui entreprend la tâche de dé-



Plan du poste de traite de Métabetchouan, par Alex Sewell, mars 1858. Archives de l'Evêché de Chicoutimi.



Localisation de la chapelle des Jésuites, par Henry O'Sullivan, octobre 1886. Archives de l'Evêché de Chicoutimi.



Plan d'une partie du village, par P.-A. Tremblay, 28 juillet 1860.

limiter le terrain, se trouve confronté à un sérieux dilemme. De part et d'autre on ne s'entend pas pour situer l'endroit, même approximatif. Ajoutant au problème, l'agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson prétend que la chapelle avait été construite de l'autre côté (nord-ouest) de la rivière. Même s'il avoue être dans l'impossibilité "de décider ou était la chapelle et le cimetière des jésuites", le pauvre Père Hudon se défend bien de cette éventualité, la plaçant même dans la *maison actuelle de la Compagnie*. (5)

Pendant plusieurs années, le fond du litige restera totalement sans réponse. Sans égard à la polémique, la propriété de la Corporation Archiépiscope de Québec, en ce qui a trait à leurs possessions à Métabetchouan, est définitivement arrêtée le 10 février 1864 (6). C'est l'arpenteur P.-A. Tremblay qui avait réalisé, quatre ans auparavant (28 juillet 1860), les plans du lopin de terre. Sur ce document toutes les installations de la Compagnie de la Baie d'Hudson s'y retrouvent: le jardin, le hangard, le magasin, la grange, le cimetière, mais... pas de chapelle. (7)

C'est un fait totalement nouveau et imprévu qui relancera le débat. En 1888, chacun sait que le chemin de fer du Lac-Saint-Jean passera par le site du poste de traite. Dans une lettre adressée à J.-G. Scott, secrétaire de la Compagnie du Chemin de fer de Québec et du Lac-Saint-Jean, Ernest Gagnon demande à cette dernière d'acheter une lisière de terrain pour commémorer le lieu de la première mission. (8) La correspondance qui s'ensuit démontre que les intéressés ont localisé précisément le site de la première chapelle.

En effet, des recherches effectuées deux ans auparavant, soit en 1886, démontrent hors de tout doute que la chapelle des anciens jésuites était située sur la rive nord-ouest de la rivière Métabetchouan. Soucieuse de découvrir la clef du mystère et désireuse de respecter les volontés ecclésiastiques, la compagnie de chemin de fer fit entendre de véritables *sondages archéologiques* dans les endroits projetés. Les chercheurs finirent par trouver les fondations de la chapelle, peut-être même celles du presbytère. Une carte savamment dessinée par Henry O'Sullivan, datée du mois d'octobre 1886, montre clairement l'endroit: la pointe nord-ouest de la rivière, c'est-à-dire sur la rive opposée au poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson. (9)

La deuxième chapelle

Le cas de la chapelle des Jésuites peut nous sembler cocasse aujourd'hui.

Pourtant, il se répétera lors des tentatives de localisation de la seconde chapelle. Une période de cent cinquante ans sépare le passage de Normandin des études de la compagnie du chemin de fer. En ce qui nous concerne, il est intéressant de noter que moins d'années, par contre, isolent l'équipe d'archéologues de Robert Simard, en 1969, de la fin des activités de la Compagnie de la Baie d'Hudson, en 1880. Cette petite gymnastique illustre bien cependant le fond du problème: des hommes arrivent, construisent, partent et tombent dans l'oubli.

Comme au temps du Père Hudon, les récents rapports écrits des chercheurs ne s'accordent aucunement au sujet de la seconde construction. À ce propos, l'histoire se répète. Certains l'imaginent sur la rive nord-ouest, d'autres sur la rive sud-est. D'autant plus qu'un dessin de P.-H. Dumais, daté de 1864, la localise visuellement près de l'emplacement de la chapelle des Jésuites. Que penser de tout cela?

L'historien Victor Tremblay fait remonter à l'année 1849 la seconde construction. Mais, placée dans un endroit peu propice et menacée d'être emportée par les eaux du Lac, on décide tout bonnement de la transporter *sur un terrain plus sûr dans une jolie situation*. Au cours de ces travaux, qui remontent vraisemblablement au début de la décennie cinquante, le toit et les planchers sont refaits. (10)

Nous nous rappellerons que c'est justement à partir de ces travaux de réparation que débute la controverse des terrains de la Corporation Archiépiscope de Québec. Au cours des discussions qui alimentent les préoccupations des missionnaires, Alex. Sewell dessine, au mois de mars 1858, un croquis à main levée du poste de traite. Sur ce document, on y retrouve tous les bâtiments existants à cette date sur la rive sud-est. Cette fois-ci, le lieu de la chapelle est identifié, bien au centre des quatre acres réclamés par le clergé, sur le bord du lac Saint-Jean, en retrait des installations commerciales. (11)

Cette chapelle n'a cependant pas été utilisée outre mesure. Depuis 1863, les colons de Koushpaiganish reçoivent la mission à cet endroit, ce qui n'eut pas lieu de plaire aux Indiens. La tradition orale se divise encore une fois sur les dernières années de la chapelle. Avec le temps toutefois, grâce à la découverte de nouveaux documents, nous sommes en mesure de dire que c'est à la réserve montagnaise qu'elle fut transportée. (12) Elle fut démontée par sections au printemps de 1875. Les Pères Oblats réussirent à la placer sur des traînes

pour la tirer sur la glace à l'aide de chevaux. (13) Elle devint ainsi la première chapelle de Pointe-Bleue.

RÉFÉRENCES CITÉES

- (1) Michelle Guitard, *Du monde, des biens et des fourrures au poste de Métabetchouan*, Municipalité de Desbiens et Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1985, p. 34.
- (2) Victor Tremblay, *Le poste de Métabetchouan*, Éditions Science moderne, Chicoutimi, 1975, p. 9.
- (3) Archives de l'Évêché de Chicoutimi, Série XVII, Paroisse 22, Cote 5, Voûte 1, Pièce 5, Lettre de Edmond Langevin au curé de Chicoutimi, 7 nov. 1854.
- (4) Archives de l'Évêché de Chicoutimi, Série XVII, Paroisse 22, Cote 5, Voûte 1, Pièce 7, Lettre de Hector Langevin à Edmond Langevin, 14 juillet 1858.
- (5) Archives de l'Évêché de Chicoutimi, Série XVII, Paroisse 22, Cote 5, Voûte 1, Pièce 26, Lettre de Jos Hudon à Mgr de Tloa, 24 avril 1860.
- (6) Greffe du notaire Edouard-J. Langevin, Québec, no 386, "Procuration de la Corporation Archiépiscope C. R. de Québec au rév. Mr. Prime Girard, Ptre, 10 février 1964". Vraie copie déposée aux archives de l'Évêché de Chicoutimi, Série XVII, Paroisse 22.
- (7) Archives de l'Évêché de Chicoutimi, Série XVII, Paroisse 22, Cote 5, Voûte 1, "Plan d'un lopin de terre situé dans le Village de Métabetchouan appartenant à la Corporation Archiépiscope de Québec".
- (8) Archives de l'Évêché de Chicoutimi, Série XVII, Paroisse 22, Cote 5, Voûte 1, Pièce 45, Lettre de Ernest Gagnon à J.G. Scott, 22 sept. 1888.
- (9) Archives de l'Évêché de Chicoutimi, Série III, Cote 191, Voûte 2, Pièces 19 et 21. Aussi "Plan of Metabetchouan Harbour showing soundings, october 1886, by Henry O'Sullivan".
- (10) Archives de l'Évêché de Chicoutimi, Série XVII, Paroisse 2, Cote 5, Voûte 1, Pièce 8, Lettre de F. Durocher à Mgr Baillargeon, 27 nov. 1859.
- (11) Archives de l'Évêché de Chicoutimi, document non coté, "Copy Plan of the trading post of the Honorable Hudsons Bay Company at Metabetchouan Lake St Johns drawn of actual survey by Alex. Sewell Provincial Surveyor, Quebec March 1858".
- (12) Journal de Jean-Baptiste Petit, 16 septembre 1887.
- (13) Victor Tremblay, *op. cit.*, pp. 166-167.

* L'auteur tient à remercier l'Évêché de Chicoutimi, et particulièrement l'abbé Jean-Philippe Blackburn, qui lui a permis de consulter intensément les archives de l'institution.

LA GALLOP...

Première affaire de meurtre à Alma

par Line Gaudreault

Nombreux étaient les étrangers venus à l'Isle-Maligne en 1923 pour participer au chantier le plus important de l'époque en Amérique du Nord; la construction de la centrale hydroélectrique de l'Isle-Maligne.

Beaucoup de ces noms, Irlandais, Ecossais, Polonais, Russes, Anglais, Américains, Français resteront probablement dans l'ombre à jamais; quelque part inscrits sur une liste de paye jaunie de la Quebec Development Company ou de la Duke-Price.

L'Affaire Gallop, Isle-Maligne 1925

Parmi tous ces noms d'étrangers, celui de "GALLOP" sera bientôt sur toutes les lèvres à l'Isle-Maligne, à Saint-Joseph d'Alma et dans toute la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Un nom qui alimentera les conversations de cuisines et d'usines et bientôt celles de la Cour des Assises Criminelles à Roberval. Même si la région du Lac-Saint-Jean semble au bout du monde à l'époque, cette contrainte n'empêchera pas les journalistes du pays tout entier de se rendre sur place pour informer le public de "L'Affaire Gallop".

Un nom qui serait resté incognito n'eut été de la rumeur publique qui se chargera de trouver une oreille attentive qui amènera le détective Alfred Rousin de la police provinciale à l'Isle-Maligne pour mener son enquête suite à la mort du nommé Abraham Gallop au matin du 6 août 1925. Dans les affaires de mort suspecte, à cette époque, les procédures judiciaires étaient souvent déclenchées par la rumeur publique qui jouissait d'une importante crédibilité.



SHLSJ

Camps de la Compagnie Quebec Development. Le couple Gallop demeurait dans l'un d'eux.

Les faits

Abraham Gallop était arrivé à Alma à la fin mars 1923. Il avait laissé les chemins de fer nationaux pour venir comme tant d'autres travailler à la construction de la centrale d'Isle-Maligne. Il venait de Napadogan au Nouveau-Brunswick.

De langue anglaise, il était alors âgé d'environ 43 ans. Monsieur Gallop appelé "Abe" par ses intimes était un homme de forte constitution; un grand homme aux épaules carrées, fort et en bonne santé. Il faisait 6 pieds et pesait près de 200 livres. Son travail de contremaître-électricien pour la Quebec Development Company lui valait 72¢/heure pour un salaire de 7,20\$, ce qui était très convenable pour l'époque pour une journée normale de dix heures. En plus de ce travail, Gallop était un chasseur et un trappeur de longue date.

Lorsque sa femme, Amy Sprague, vint le rejoindre pour de bon le 12 novembre 1924, le couple s'installe dans un camp de fortune de la compagnie où

il y a deux chambres, une cuisine et une "bécosse" en arrière de la demeure. La fille adoptive des Gallop, Pauline, est demeurée chez sa grand-mère Sprague au Nouveau-Brunswick.

Les époux Gallop se sont mariés le 3 février 1906. Amy avait alors 18 ans. Ses parents étaient de religion protestante alors que son mari était franc-maçon. La religion est donc absente de la vie du couple Gallop.

Il semble que Madame Gallop adorait les animaux et en particulier les chiens. À l'Isle-Maligne, chez les Gallop, il y en a trois et un ours savant. Pour Amy Gallop, les animaux combler sans doute un peu ses longs moments de solitude au Lac-Saint-Jean avec un mari qui travaille dix heures par jour, qui trappe et chasse dans ses temps libres et qui s'adonne à l'alcool régulièrement. Mme Gallop fait d'ailleurs venir de la bière de Québec pour son mari car même en ces années de prohibition, les vendeurs de boissons frelatées sont nombreux à Alma.

En juin 1925, le couple prend deux pensionnaires, Walter Simpson et Ford McNeil, compagnons de travail de Gallop. Gallop et McNeil travaillent de jour, tandis que Simpson se rend à l'ouvrage une semaine de nuit et une de jour. Une semaine sur deux, Amy Gallop est donc seule avec le jeune indien de Pointe-Bleue à qui elle confie peut-être un peu de sa solitude comme le prétendra la rumeur après le décès de son mari. Les problèmes de santé de Gallop semblent d'ailleurs commencer avec l'arrivée du pensionnaire Simpson.

En juillet 1925, un agent d'assurances de Québec, Arthur Gignac, se présente chez Abraham Gallop à qui il avait déjà vendu une police sur les accidents pour 2 500\$ quelques temps avant. Gignac sait que Gallop veut payer et il l'incite à prendre de l'assurance-vie. À sa grande satisfaction, madame Gallop lui facilite le travail en insistant auprès de son mari pour qu'il signe une application de 5 000\$, mais il s'objecte et signe pour 2 000\$. Cette police émise le 15 juillet 1925 ne lui sera jamais acheminée.

Dix à douze jours avant la mort de son mari, Amy s'amène à Saint-Joseph d'Alma, au magasin chez M. Goodman avec Mme William Squires, Mme Herbert McMorran et Mme Carl Schurman. Elle s'achètera deux robes; une en crêpe bleu-marine qu'elle croyait noire et l'autre mauve qui s'avère trop petite à l'essai. Elle les renverra au magasin un peu plus tard et elle achètera plutôt du tissu dans lequel elle se confectionnera une robe noire qu'elle portera au lendemain de la mort de son mari.

Au cours de cet été 1925, madame Gallop parle souvent à ses amies de l'état de santé de son époux, elle dit qu'il n'est pas bien, qu'il souffre de maladie de coeur et qu'il maigrit.

De son côté Abraham Gallop projette une excursion de chasse et pêche avec Jack Simpson, le frère de Walter. Gallop demande donc à sa femme le 3 août de se rendre à Saint-Joseph d'Alma chez le docteur Herménégilde Bouillé pour acheter de la strychnine et des huiles pour prendre le gibier. Mme Gallop se rend chez le docteur et en route elle perd le papier où son mari lui a inscrit le nom des huiles mais elle se souvient de la strychnine. Le médecin n'en a plus mais il télégraphie une dépêche à Livernois de Québec pour obtenir le poison. À cette époque, l'usage de poisons est chose courante, on les utilise pour la chasse et la pêche de même que pour éliminer la vermine et pour l'hygiène. Mme Gallop revient chez elle avec du biochlorure de mercure, de

l'aspirine et des Frosst.

Le lendemain, mardi 4 août, M. Gallop serait allé lui aussi chez le docteur car il avait mal à l'estomac.

Le 5 août, le docteur Bouillé reçoit la strychnine et ce même jour Amy Gallop se plaint de maux de ventre et à la suggestion de son mari elle retourne chez le docteur. Son mari lui demande d'en profiter pour annuler la demande de poison car Jack Simpson est malade et la partie de chasse prévue pour vendredi est remise. Amy se rend chez le docteur et revient avec une once de strychnine cristallisée malgré la recommandation de son époux. Voyant que sa femme avait le poison, Abraham en aurait gardé une petite quantité pour se débarrasser des rats et aurait dit à Amy d'envoyer le reste à son ami Pit Bluteau, chasseur de profession et ami du couple. Bluteau chasse à La Tuque, lui et Gallop se sont connus au Nouveau-Brunswick il y a une douzaine d'années, et depuis ils entretiennent des relations amicales. En après-midi, ce 5 août, Mme Gallop prépare le colis pour Bluteau et demande à Margaret Squires, 11 ans, d'aller porter le paquet à la malle car Mme Gallop n'est pas bien. La bouteille de poison aura donc fait un court séjour à l'Isle-Maligne pour repartir pour La Tuque le même jour.

Ce jour là, M. Gallop aurait travaillé toute la journée à la "machine shop". Les jours précédents, il a travaillé par intervalles car il semblait malade. Certains diront que le 5 août au midi, il est resté à l'usine mais sa femme prétendra qu'il est passé chez lui pour lui demander 5\$ pour s'acheter du Wisky alors qu'elle était couchée parce qu'elle n'était pas bien. Elle dira qu'il est resté une vingtaine de minutes et est reparti en automobile avec un autre par derrière. C'est ce midi-là qu'elle lui aurait dit qu'elle avait eu le poison et qu'il lui a dit de l'envoyer à Bluteau après en avoir gardé un peu. Mme Gallop avait placé la strychnine dans la pharmacie. Cette pharmacie était sous forme de boîte et se trouvait sur une corniche. Sur les tablettes étaient les objets de médecine dont son mari se servait, soit des liniments, laxatifs et sels.

Toujours est-il que Gallop revient de son ouvrage un peu après six heures à pieds. En arrivant il ira se coucher sans se déshabiller. Il ne mangera pas ce soir là, Simpson et McNeil mangeront seuls. Vers 8 heures, il serait sorti dans la cour pour s'étendre dans l'herbe et regarder avec sa femme le gros chien Saint-Bernard jouer avec l'ours. Vers 8h30, Amy rentre et va se coucher. Vers 4 heures du matin, Abraham la rejoint dans le lit conjugal. À ce moment

sa femme s'aperçoit qu'il a les pieds très froids. Dix minutes plus tard, il commence à sauter et à faire des mouvements dans le lit. Il a des crampes aux jambes et à l'estomac. Amy lui frictionne les jambes. Voyant qu'il a très froid, elle pense à emprunter un "appareil à rayons violets" pour réchauffer son mari. Pourtant, quelques minutes plus tard, il sue à grosses gouttes et elle se rend, vers 5 heures du matin, chez son voisin d'en face, Monsieur McMorran, pour lui emprunter un éventail électrique. Puis elle tente de réveiller McNeil pour aller chercher le docteur mais c'est Simpson qui s'éveille et se rend chercher le docteur Robillard.

Ce n'est qu'à son 3e voyage qu'il réussit à ramener le médecin qui était occupé à soigner ses malades à l'Hôpital Duke-Price.

Vers 7 heures, le docteur arrive chez les Gallop et c'est un cadavre qu'il y trouve. Le corps a des taches bleuâtres sur les bras et les jambes et, après examen, le docteur ne remarque aucune trace de violence et croit à une syncope. En présence du docteur, Mme Gallop s'évanouit et va ensuite se réfugier chez son amie, Mme Schurman, pendant que les embaumeurs font leur travail. À l'époque, les embaumeurs se rendaient chez le défunt et faisaient leur travail sur place.

L'Affaire aurait pu se terminer ici sans plus d'histoire. Mais dans l'entourage on se pose des questions car ce même jour, la veuve apparaît vêtue de cette fameuse robe noire qu'elle s'est confectionnée avec le tissu acheté deux semaines plus tôt à Saint-Joseph d'Alma. Comment a-t-elle pu prévoir qu'elle en aurait besoin? Est-ce une coïncidence? Puis à l'Isle-Maligne on trouve que la veuve se console un peu vite...

La veuve Gallop fait des démarches pour que le corps de son défunt mari soit inhumé au Nouveau-Brunswick. Elle convainc Walter Simpson de l'accompagner dans ce voyage funèbre en train jusqu'à Spring Hill et de là jusqu'à Frédéricton. Simpson ne l'accompagnera pas seul, sa soeur Kate et son mari Eddie Downey seront du voyage de même que Fred Gallop, le frère du défunt. Après le service funèbre et l'enterrement du corps, Fred Gallop retourne à l'Isle-Maligne. La soeur de Simpson et son mari repartent et passent par Québec où ils adoptent un enfant pour 75\$. La veuve Gallop et son pensionnaire restent quelques jours à Napadogan chez Mme Sprague, la mère d'Amy.

Pendant ce temps à l'Isle-Maligne, les langues se délient... Fred Gallop s'interroge et il n'est pas le seul. D'a-

bord l'affaire de la robe noire et voilà que la veuve se console auprès de Simpson loin des regards indiscrets. Et puis n'a-t-elle pas dit le jour de la mort de son mari que ce dernier était mort paisiblement alors que les voisins l'ont entendu hurler et se plaindre aux petites heures du matin le 6 août. Le comportement de Mme Gallop laisse planer les doutes les plus compromettants chez la population de l'Isle-Maligne. Certains compagnons de travail de Gallop laissent échapper l'affaire des assurances qui leur revient en mémoire soudainement et qui ajoute un autre élément aux soupçons de l'entourage. Amy aurait-elle eu des intentions de meurtre à l'égard de son époux? Et puis on raconte qu'elle a parlé de poisons ces derniers temps avec ses voisines.

La question était lâchée, la rumeur parlait maintenant du meurtre d'Abraham Gallop. Après tout, à l'époque, les affaires d'empoisonnement sont choses du possible... Et pourquoi pas à l'Isle-Maligne, avec tous ces étrangers on a vu des affaires pas toujours catholiques? Les développements industriels ont amené bien des désordres à Alma... et puis ces étrangers vivent en païens... et ce Gallop il était franc-maçon... Les francs-maçons sont des athées... La rumeur va bon train et se répand très vite pour aboutir aux bureaux du procureur-général de la province.

Et l'enquête commence. On ordonne l'exhumation du cadavre par ordre de l'église anglicane. Le cadavre est mis à la disposition du docteur Abrahamson et du docteur Ross, coroners de Frédéricton. Puis les viscères de Gallop sont envoyés par colis au docteur Dérôme à Montréal. Ce dernier est médecin légiste depuis 1910. Après analyse, le Dr Dérôme constate la présence de strychnine en quantité suffisante pour tuer un homme.

Pendant qu'on mène l'enquête, Mme Gallop revient au Lac-Saint-Jean. Elle passe quelques jours à la Pointe-Bleue avec Walter chez la mère Simpson qui l'a invitée. C'est là qu'elle apprend la rumeur de meurtre par les journaux. Elle se rend donc à Québec pour se renseigner auprès de la Justice. Au ministère, on lui confirme l'exhumation du corps de son mari. Elle va ensuite se faire baptiser à Sainte-Anne-de-Beaupré et retourne chez sa mère au Nouveau-Brunswick.

Le 9 octobre 1925, elle est arrêtée à Moncton et conduite à la prison par l'inspecteur de police Robert Harns. On lui enlève sa "sacoche" dans laquelle on trouve une liste de liqueurs, un morceau de journal annonçant un

produit servant à la chasse avec l'adresse du fabricant-vendeur, deux alliances en or, un bon de 200\$ et l'article annonçant l'exhumation du corps de Gallop.

Le détective Alfred Roussin lui émet le mandat d'arrestation et lui fait part de ses droits: "Tout ce que vous déclarerez pourrait être retenu contre vous lors de votre procès". Puis il la ramène à Québec. Amy Gallop est accusée d'avoir empoisonné son mari le 6 août 1925 à l'Isle-Maligne.

Coupable

Le procès est fixé au 10 juin 1926 à la Cour des Assises Criminelles à Roberval.

Dans la région on ne parle que de cette affaire. A Roberval, une foule de touristes sont venus de tous les coins du pays pour assister au procès. Les journalistes sont nombreux et les chambres d'hôtels et maisons de pensions sont pleines à Roberval. L'affaire promet d'être "à part"; l'accusée ne parle que l'anglais et sera jugée chez la population quasi-totalement francophone du Lac-Saint-Jean.

Les défenseurs de Mme Gallop sont Mes Alleyn Taschereau et Antoine Rivard de Québec et Armand Boily de Roberval. Mes Armand Sylvestre et Valmore Bienvenue plaident pour la Couronne. Le Juge Farar Gibson préside ce procès. Ce 10 juin 1926, le gouverneur de la prison de Roberval, M. Joseph Otis, conduit l'accusée à la boîte. Elle marche d'un pas ferme. Après qu'on lui ait lu l'acte d'accusation, elle déclare d'une voix ferme: "I am not guilty", "I am not guilty".

Ses procureurs demandent que le procès soit entendu devant un jury mixte. Après ajournement d'une heure, ils font savoir que leur cliente accepte d'être entendue devant un jury francophone. Le corps du juré est composé de: Alfred Bilodeau et Jos Boulet de Normandin, Joseph-Alfred Tremblay de River-Bend*, François Girard de Saint-François-de-Sales, Onésime Bouchard de Mistassini, Emile Potvin de Saint-Edwidge, Ernest Bouchard de Chambord, Alfred Allard d'Albanel, Napoléon Gagnon de Saint-Jérôme et Louis Langlais de Saint-Gédéon.

On a fait venir un sténographe anglais de Montréal, M. Chamberland. En après-midi, les témoins commencent à défiler devant la Cour. M. Thomas Taylor de Kings Clear, Nouveau-Brunswick, vient confirmer que c'est bien le corps d'Abraham Gallop qu'il a enterrepris puis déterré pour l'enquête du coro-

ner.

Le docteur Ross de Frédéricton, coroner de district, dit qu'il s'est rendu au début septembre 1925 au cimetière de Kings Clear en compagnie du docteur Abrahamson pour effectuer l'examen du cadavre. Les organes lui ont paru normaux. Le témoin suivant est Franc Lemelin, employé civil au département du procureur-général, il a reçu le colis venant du Nouveau-Brunswick et contenant les viscères de Gallop. C'est son confrère, M. Laverdière, qui a renvoyé le colis au docteur Dérôme de Montréal. Ces deux hommes ne peuvent jurer du contenu de ce colis car ils ne l'ont pas ouvert.

Le docteur Robillard actuellement de Montréal vient témoigner. En août 1925, il pratiquait à l'Isle-Maligne. Le matin du 6 août, à son retour chez lui, un nommé Simpson vint quérir ses soins vers 6h15 pour Gallop. Il renvoya Simpson avec deux pilules de morphine après s'être informé des malaises de Gallop. Vers 6h40, Simpson revient à nouveau et lui dit que le malade souffre de crampes d'estomac, qu'il sue à grosses gouttes et ne peut plus tenir dans son lit. Le docteur se rend vite chez Gallop mais arrive trop tard, il constate la mort. Le docteur ajoute que quelques jours plus tard, Mme Gallop serait allée à son bureau pour chercher le certificat de décès et lui aurait demandé d'inscrire que son mari était mort d'une indigestion pour les assurances.

Transquestionné par Me Taschereau, le témoin Robillard déclare que quand il a remis les pilules à Simpson, celles-ci étaient avec d'autres narcotiques tels strychnine et cocaïne dans un même contenant. Donc une erreur aurait pu se produire, le docteur y a même songé lorsque Simpson est revenu, mais il affirme être certain que ce n'est pas le cas. Il dira aussi que 7 ou 10 jours avant la mort, il a soigné Gallop pour sa mauvaise digestion. Répondant aux questions de Me Taschereau, il dit maintenant que ce n'est pas vrai que Mme Gallop lui a demandé d'arranger le certificat de décès. Me Taschereau fit tout pour discréditer ce témoin qui fut deux heures dans la boîte.

Au tour du docteur Bouillé de Saint-Joseph d'Alma de venir livrer son témoignage à la Cour. Le 4 août 1925, l'accusée est venue le voir pour acheter une once de strychnine pour l'excursion de chasse de son mari. Comme il n'en avait plus, il télégraphia une dépêche à la maison J. E. Livernois de Québec et il reçut le poison le 5 août. Ce même jour Mme Gallop alla le chercher.

M. V. E. Dostie de Livernois vient confirmer qu'il a reçu la commande du docteur Bouillé et qu'il lui a envoyé la strychnine.

On entendra ensuite Pit Bluteau de La Tuque. C'est à lui que Mme Gallop a renvoyé la strychnine. Il connaît le couple Gallop depuis une douzaine d'années car il demeurait au Nouveau-Brunswick avant de se fixer à une soixantaine de milles de La Tuque sur les indications de son ami Abraham Gallop. Le 7 ou le 9 août, il a reçu une lettre de Mme Gallop lui envoyant la strychnine pour la chasse et lui disant que la santé de son mari n'était pas très bonne. Bluteau et les Gallop échangeaient souvent des lettres d'amitié. Ils sont allés souvent à la chasse ensemble et il dit que Mme Gallop aimait la chasse et était très habile. Bluteau s'est servi d'une petite quantité de strychnine pour empoisonner les loups jusqu'à ce que le détective Hunter de la police provinciale vienne quérir la bouteille pour le procès. Ce témoin ne sait rien de la tragédie.

Le 12 juin 1926, l'enquête se poursuit à Roberval dans la cause de "La Gallop" comme on l'appelle maintenant dans tout le pays.

Le premier témoin est Margaret Squires, 12 ans, d'Arvida. C'est elle qui a mallé le paquet pour Bluteau à la demande de l'accusée. En 1925, elle demeurait tout près des Gallop avec ses parents. Elle a donc fait enregistrer le paquet et a remis le certificat à Mme Gallop.

Le témoin suivant est Arthur Gignac, agent d'assurances de Québec. En juillet 1925, il s'est présenté chez Gallop car il le savait en moyen d'augmenter sa prime d'assurance. Il se rendit chez ce dernier deux fois mais Gallop ne voulait pas prendre une nouvelle assurance sur sa vie. Finalement Gallop signa une application de 2 000\$ même si sa femme avait insisté pour qu'il signe pour 5 000\$. Après le décès de Gallop, Gignac se rendit à River-Bend avec la police de 2 000\$ de la Great West Co. mais il entendit la rumeur qui circulait et qui parlait de meurtre. Il choisit de ne pas délivrer la police à sa bénéficiaire. Quand Mme Gallop se présenta à son bureau de Québec pour savoir pourquoi la compagnie ne versait pas la prime, il lui expliqua ses raisons et elle n'insista pas pour être payée.

Puis M. J.H. McMorran d'Ottawa vint témoigner pour la Couronne. Il demeurait en face des Gallop en 1925. Il a travaillé avec le défunt pour la Duke Price Power Co. et à sa connaissance, Gallop était en bonne santé et ne perdait pas de temps à l'ouvrage. La

journée précédant la tragédie, il a vu Gallop à son ouvrage à la machine-shop.

Le fils de McMorran, Gordon, qui demeurait lui aussi à l'Isle-Maligne en 1925 vient dire qu'il a entendu les cris de souffrance de Gallop le matin du 6 août. À ce moment, Gordon ne demeurait pas chez ses parents.

M. Carl Shurman d'Isle-Maligne travaillait aussi avec le défunt et il livre un témoignage semblable à celui de McMorran. Ce témoin s'est rendu chez Gallop le matin de sa mort et il dit que Gallop était nu dans son lit et avait la figure bleue.

Fred Gallop, frère du défunt est appelé à la barre. Il demeure à Arvida mais était à Isle-Maligne en 1925. Au matin du 6 août, Simpson est venu chez lui vers 6 heures pour lui dire que son frère voulait le voir avant l'ouvrage. Il a déjeuné et s'est rendu ensuite chez Abraham qu'il avait vu la veille et qui lui paraissait en bonne santé. En entrant chez son frère, il fut surpris de le trouver mort.

Le docteur Henri Pineault de Roberval vient dire qu'il a pesé le grain de strychnine trouvé dans les viscères de Gallop. Il explique qu'un grain suffit pour causer la mort d'un adulte.

Puis S.F. McDougall d'Isle-Maligne explique qu'il a vu Gallop à l'ouvrage le 5 août. Il dit que les jours précédant sa mort, le défunt s'est absenté du travail le lundi et le mardi. Il raconte qu'à Isle-Maligne, le temps des hommes n'était pas tenu par une horloge mais par un homme.

Mme Carl Schurman est le témoin suivant. Elle était amie et voisine de l'accusée. Elle dit que cette dernière est venue chez elle la semaine avant la mort de son mari avec une petite boîte contenant du sel de citron. Mme Gallop lui a laissé cette boîte disant qu'elle pourrait en avoir besoin pour nettoyer les habits. Sur un côté de la boîte s'était inscrit "Poison". La semaine suivant la mort de Gallop, Mme Schurman a ouvert cette boîte et elle était pratiquement vide. Puis Mme Schurman raconte son magasinage à Saint-Joseph d'Alma alors que Mme Gallop s'acheta deux robes dont une qu'elle croyait noire et qu'elle renvoya pour s'acheter du tissu noir. Elle dit qu'un jour elle a vu Amy avec des fruits qu'elle venait d'acheter et elle lui demanda: "Est-ce que M. Gallop aime les fruits?", Mme Gallop lui a répondu: "Peu importe, pourvu que Walter Simpson en ait et qu'il ait tout ce qu'il faut je ne me soucie pas de la balance".

Puis Mme McMorran témoigne. Elle

redit l'affaire du magasinage et raconte que l'accusée aimait les chiens. Un jour l'accusée lui dit que son gros chien Saint-Bernard a bu du cyclorure de mercure. Mme McMorran lui conseilla de lui faire avaler de la graisse chaude. Elle ne sait si elle l'a fait mais son chien n'est pas mort. Lors d'une autre conversation avec l'accusée, cette dernière lui aurait demandé pourquoi la morphine faisait plus d'effet par injection. Mme Gallop lui raconta alors qu'elle avait soigné sa belle-mère de cette façon. Les deux femmes ont discuté souvent de poisons. La Cour est ajournée au 14 juin 1926.

Le 14 juin, monsieur et madame Squires témoignent. Ces témoignages ressemblent aux précédents.

Le témoignage qui retient l'attention est celui de Simpson. Il pensionnait chez les Gallop en 1925. Il avait alors 20 ans et venait de la Pointe-Bleue. Lui aussi pratiquait la chasse, la pêche et la trappe. On parle de l'infirmité du jeune homme mais sans préciser de quel ordre est cet handicap. Le matin de la tragédie, c'est lui qui est allé chercher le docteur. Lors de l'enquête préliminaire, il a été arrêté comme complice puis on l'a relâché. Simpson déclare avoir eu des relations intimes avec l'accusée. Il dit qu'après la mort de son mari elle l'a demandé en mariage. Il affirme qu'un jour elle lui a dit: "C'est moi qui a empoisonné mon mari Abraham Gallop, c'est toi que j'aime et je veux te marier". Le témoignage de Simpson se poursuit le 15 juin. Il dit qu'après la mort de Gallop il a trouvé une bouteille de whisky vide dans la chambre du défunt. Il déclare que l'accusée lui a dit de dire que son mari était malade depuis deux mois si on le questionnait à ce sujet. Simpson sortit de la boîte après six heures et quart sous un feu de questions et de transquestions.

On entend ensuite le docteur Dérôme, médecin légiste et directeur du laboratoire médico-légal de Québec. Il a procédé à l'analyse des viscères du défunt dans lesquels il a trouvé au delà d'un grain de strychnine. Il donne des détails sur les poisons en général et sur la strychnine en particulier. Les symptômes d'empoisonnement à la strychnine sont: contractions et crampes violentes par intermittence, forte agitation et respiration gênée qui amènent la mort rapidement. Les explications dans un langage à la fois populaire et scientifique captent l'attention des jurés. Ce témoignage clôt la preuve de la Couronne.

Le lendemain, l'accusée témoigne. Elle dit que Simpson était aimable pour elle mais elle n'a jamais fait de projet

de mariage avec lui. Entre elle et son mari, dit-elle, il n'y avait pas d'affection apparente mais ce dernier a toujours été bon pour elle. Elle ajoute qu'Abraham était gros buveur et qu'il était malade depuis quelques mois. Il usait souvent de sel de médecine et autres médicaments pour ses maux d'estomac. Puis elle raconte les faits que nous connaissons déjà.

Pendant toute la durée de l'enquête, l'accusée demeure ferme et calme. Pendant le témoignage de Simpson, elle sourit avec dédain et indifférence. Les journalistes de l'époque admirent sa mémoire et son intelligence.

Tout au long du Procès de "la femme Gallop" on aura parlé de poison, de tissu noir, d'amour, de chasse et pêche, d'alcool frelaté et surtout on aura épluché la vie intime du couple Gallop.

Le 19 juin 1926 commence le plaidoyer de la défense. Me Taschereau expose ses arguments d'une manière nette et concise. Il déclare aux jurés qu'après vingt ans de pratique, il ne s'est jamais senti aussi ému et agité. Il fait ressortir le fait que Gallop ait pu s'empoisonner lui-même en absorbant une dose de sel pour son estomac. Dans l'obscurité il a pu se tromper et prendre lui-même la strychnine qu'il avait placée dans la pharmacie la veille. Dans une envolée oratoire et pathétique, il remue les jurés et le public et décroche quelques larmes à certains: "Est-ce une femme coupable d'avoir tué son mari, qui le matin de sa mort fait appeler le docteur, demande du secours aux voisins et parents et s'affaire auprès de son époux le coeur broyé par la peine et l'âme brisée... Est-ce là une femme coupable?". Il rappelle que l'accusée a des devoirs de mère et de fille à remplir et supplie les jurés de ne pas se faire les exécuteurs de sa cliente.

Au tour du procureur de la couronne de rendre son plaidoyer. Me Bienvenue présente ses arguments... il prétend que le crime d'empoisonnement comporte un système de ruses, d'hypocrisies et de cachettes comme c'est le cas de la femme Gallop. Il ajoute: "l'accusée est une femme intelligente, d'un génie d'organisation et c'est elle qui a empoisonné son mari le 6 août 1925.

Il était 5h30 quand furent terminées les plaidoiries. À Roberval la foule est compacte, les salles et corridors du Palais de Justice sont remplis et un silence profond règne lorsque le juge Gibson commence sa charge. Il fait remarquer aux jurés que le témoignage de l'accusée est en contradiction avec plusieurs témoins. Il leur dit qu'ils sont seuls

maîtres de la situation et qu'il sera disponible pour les questions de droit.

Les jurés se retirent pour délibérer et quatre heures plus tard ils sont prêts à rendre le verdict. Les portes du Palais de Justice sont ouvertes et un flot d'humains se précipite dans la salle d'audience. Des centaines de personnes restent autour du Palais de Justice, la foule est immense. M. Emile Potvin, chargé de parler au nom du jury répond au greffier avec une vive émotion qui se lit sur son visage... "Etes-vous unanimes dans votre verdict?" demande M. Gendron le greffier. "Oui" répond M. Potvin. "Coupable ou non coupable?" "Coupable". M. Potvin déclare que le jury recommande l'accusée à la clémence de la Cour.

Le juge Gibson condamne l'accusée à être pendue par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive, dans la cour de la prison commune du district de Roberval, à Roberval le 15 octobre 1926.

À ce moment, la condamnée les mains crispées sur les bords de la boîte des accusés, le visage pâle et les yeux fixés sur ses genoux, reste sans mot dire. Le gouverneur de la prison se rend près d'elle pour la conduire au cachot. Elle éclate en sanglots et s'évanouit dans les marches de l'escalier conduisant à la prison.

Les avocats de Mme Gallop porteront la cause en appel.

Désaccord du jury

Le 7 juillet 1927, le 2e procès de "La Gallop" commence à Roberval. On a dû attendre puisque le principal témoin, Simpson, était à la chasse tout l'hiver.

Le juge Auguste Tessier préside ce procès à Roberval, Mes Sylvestre et Bienvenue représenteront la Couronne et Mes Tachereau, Rivard et Boily agiront pour la défense. J. E. N. Boivin est le sténographe français et J. C. O'Brien, sténographe anglais.

Les jurés sont: Alfred Blais d'Albanel, Jos R. Bouchard de Saint-Coeur-de-Marie, Arthur Baillargeon de Saint-Amédée, Adélard Lavoie de Delisle, Jos Desbiens de Saint-André, Alfred Tremblay d'Hébertville, Alcide Lapointe de Saint-Félicien. Arthur Blanchette de Saint-François-de-Sales, Auguste Langlais de la Station, Thomas Bluteau, et Martial Bélanger de Normandin.

Roberval, encore une fois, déborde d'activités. Les hôtels et maisons de pension sont remplis de curieux et d'étrangers.

Les témoignages sont les mêmes que

lors du premier procès. Cependant, Simpson se transforme en témoin à charge. Il insiste maintenant sur le fait que l'accusée a acheté deux jons dans le but de se marier avec lui. De plus, Irène Renaud emprisonnée depuis un an avec l'accusée témoigne pour la Couronne. En 1925, elle et son ami Arthur Viau vendaient de la boisson à Alma et ne connaissaient pas l'accusée. Irène Viau dit que l'accusée est une menteuse et qu'elle lui a promis toutes ses fourrures pour dire que Viau est le type qui a vendu de l'alcool à Abraham Gallop le 5 août au midi en 1925.

Mme Gallop dira que ce témoignage est faux et insistera sur le fait que le 5 août 1925 au midi, son mari est venu en automobile et lui a demandé cinq piastres pour acheter une bouteille de whisky. C'est cette bouteille qu'elle trouva dans la chambre le matin de la mort de son mari.

Au terme de ce procès, le 14 juillet 1927 à 8 heures du soir, le jury rend son verdict. Les jurés n'arrivent pas à se mettre d'accord sur le verdict. L'accusée est reconduite à la prison de Québec en attendant son 3e procès.

Le juge tombe malade

Comme il est devenu difficile de trouver douze jurés impartiaux au Lac-Saint-Jean, le 3e procès aura lieu à Québec. Il débute le 18 octobre 1927 devant le jugé Aimé Marchand.

Le temps a fait son oeuvre, les mémoires des témoins sont moins bonnes et les avocats de la défense se font plus agressifs.

Même le témoin principal, Simpson, semble ne plus très bien se souvenir de ses déclarations précédentes. Voilà qu'il n'est plus certain que l'accusée lui ait déclaré son amour.

Tous les jours à Québec, il y a une foule dans la salle d'audience. Le 29 octobre, 11 jours après le début de ce procès, un incident inattendu se produit. Le juge Marchand, retenu depuis quelque temps à sa chambre du Château Frontenac, ne peut quitter le lit sur ordre du médecin. Le procès est suspendu et l'on devra reconstituer un jury pour le 4e procès. Un événement en Cour criminelle qui ne s'était pas encore produit au Québec: quatre procès pour une cause de meurtre.

Acquittée

Le 12 décembre 1927, le 4e procès de "La Femme Gallop" débute à Québec devant un jury mixte. On eut de la difficulté à trouver des jurés qui n'avaient pas d'opinion sur cette affaire.

Les questions et réponses seront donc faites dans les deux langues ce qui augmentera de beaucoup la durée de ce procès. Tous se demandent si l'on finira pour Noël. Le procès a lieu devant le juge F. X. Lemieux. Les témoignages sont les mêmes que lors des procès précédents. Mais le 17 décembre Mme Downey, soeur de Walter Simpson, fait une déclaration dont il n'a jamais été question précédemment. Elle dit qu'une semaine avant la mort de Gallop, l'accusée lui aurait déclaré qu'ils étaient trois et qu'il y en avait un de trop. Puis le 22 décembre Mlle Sutter de Québec et Mme Laverdière affirment que Simpson a dit à la résidence de Mme Laverdière qu'il était là pour sauver sa tête et savait l'accusée innocente. La défense s'est efforcée de discréditer le témoignage de Simpson. Plusieurs témoins sont venus dire qu'il ne croyait pas Simpson même sous serment. La mère de l'accusée, Mme Red Sprague, témoigne pour dire que Gallop buvait et qu'il avait l'habitude de se soigner avec des médecines qu'il préparait lui-même, ce qui n'était pas rare à l'époque. Elle dit avoir eu connaissance qu'un trappeur lui conseille la strychnine comme calmant. La fille adoptive de l'accusée, Pauline, vint dans la boîte aux témoins pour dire que son père souffrait de maladie du coeur. Quand Pauline entra, l'accusée fondit en larmes.

Le 23 décembre à Québec, les plaidoiries commencent. Ce procès aura appris que l'accusée avait porté la fameuse robe noire brodée de rouge et blanc plusieurs fois avant la mort de son mari. On aura appris également que Simpson comprend très mal l'anglais pour ne pas dire du tout. Alors comment pouvait-il interpréter les paroles de l'accusée? Voilà les questions que posèrent aux jurés les avocats de la défense. Tous ces faits, que la rumeur publique avait réunis en preuve, semblaient moins évidents.

Ce samedi 24 décembre, veille de Noël 1927, après 25 minutes seulement de délibération les jurés rendirent un verdict de non-culpabilité dans la cause d'Amy Sprague Gallop.

Mme Gallop quitta la barre et embrassa ses avocats de même que le premier membre du jury qui sortit du banc. À la sortie du Palais de Justice de Québec une foule considérable fit une ovation à Mme Gallop. Après deux ans et deux mois de détention, après s'être entendue prononcer une sentence de mort, celle que tous ses amis avaient abandonnée dans cette cause retrouva sa liberté. Mme Gallop retourna vivre au Nouveau-Brunswick avec sa mère et sa fille. On retrouve dans les archives un avis de comparution adressé à la compagnie d'assurances mais l'histoire ne dit pas si finalement la compagnie a versé la prime à Mme Gallop.

Cette affaire demeure l'une des plus importantes du calendrier judiciaire canadien. Pendant trois ans, le pays tout entier eut les yeux rivés sur Roberval et Québec pour suivre avec passion "*L'Af-faire Gallop*".

Aujourd'hui plus d'un demi-siècle après "*La Gallop*" rappelle encore à certains l'histoire de l'empoisonneuse de l'Isle-Maligne et les circonstances les plus farfelues sont proposées, comme si cette affaire avait pris l'aspect d'une légende invraisemblable avec le temps. Mais cette première affaire de meurtre est bel et bien réelle. Elle a presque volé la vedette aux grands travaux hydroélectriques de l'Isle-Maligne tant la cause a alimenté les journaux pendant près de trois ans.

SOURCES:

Les Archives nationales du Québec à Chicoutimi
Les Archives nationales du Québec à Québec
Les Archives des Sessions de la Paix à Chicoutimi
Le Progrès du Saguenay (1925-26-27)
La Petite Histoire du Crime au Québec, édition 1, par Hélène-Andrée Bizier
La Société d'Histoire du lac-Saint-Jean à Alma.

La Maison...

La maison Pierre Tremblay...

par Myriam Bouchard

Un monument de mille huit cent soixante-dix contenant et relatant toute une histoire, une époque, un mode de vie, une raison d'être.

HISTORIQUE

Pierre Tremblay, fils d'Etienne

La colonisation de ce qui va plus tard devenir la petite municipalité de Lac-à-la-Croix commence véritablement en septembre 1859, alors que Fabien Saint-Pierre se porte acquéreur des lots 16 et 17 du second rang. Les lots du rang 3, dont les terres sont parmi les plus belles de toute la région, trouvent rapidement preneurs à partir du mois d'avril 1860, tant et si bien qu'à la fin de l'année 1863, plus rien n'est disponible.

Un grand nombre de ces colons proviennent de la région de Charlevoix et sont des fils de famille en quête d'établissement. C'est notamment le cas des frères François, Elie et Jean Gagnon, dont le père, François, se procure, du gouvernement, le 2 janvier 1863, pour une somme dérisoire, les lots 22, 23 et 24 (rang trois). Il semble bien que ceux-ci ne prendront jamais possession de leurs lots, préférant sans doute des terres situées plus près du domaine familial de Saint-Alexis de Grande-Baie. Et le père de se départir des trois lots, moins d'un an après leur achat (8 décembre 1863), en faveur de David E. Price, homme d'affaire important de Chicoutimi, déjà propriétaire des lots 25 et 27 du même rang. Spéculateur averti, Price vendra, à un colon de Charlevoix, deux des trois lots (22 et 23), moins de huit mois plus tard et pour le double de leur prix d'achat.

Ce colon venu de Baie-Saint-Paul, c'est Pierre Tremblay, fils d'Etienne et descendant de Pierre Le Tremblé, un

agriculteur arrivé au pays en 1647 et installé à la Baie-Saint-Paul dès 1679. Issu d'une longue lignée de cultivateurs, cet homme, frisant la quarantaine, prend vraisemblablement possession de ses terres du troisième rang au printemps de 1865; il aura tôt fait de s'y installer avec sa femme et leurs quatre jeunes enfants dans une modeste cabane de bois rond, comme l'avaient fait, avant lui, la vingtaine de familles qui s'y trouvaient déjà.

Les années passent et le travail va bon train; la terre produit bien; on peut acheter quelques animaux et mieux, s'installer. Ainsi, lorsque le recenseur visite les Tremblay, au printemps 1871, il y voit presque une certaine aisance: maison, grange, charrette, chevaux, poulains, vaches, bovins, moutons, cochons, champs bien aménagés, etc. Et que dire de cette maison qu'on s'affaire à construire, prenant sans doute les pierres de ses murs à même un "cran

de roc" découvert à peu de distance, au bout de la terre!

On construit tout bonnement pour avoir davantage d'espace pour la famille qui compte, en plus du jeune domestique, un cinquième enfant, depuis décembre. On profite donc d'un matériau abondant, gratuit et disponible et, même s'il ne semble exister aucune tradition de maçon dans la famille, on construit "en dur", comme à Baie-Saint-Paul.

Les travaux de construction et d'aménagement sont sans doute terminés lorsque, le 3 novembre 1873, il vend, pour quatre cents piastres la totalité de ses biens. Pierre Tremblay a probablement vu trop grand; il a bâti maison, mené grand train alors que neuf ans après l'achat de ses terres, il doit encore, entre autres dettes, près des trois quarts du prix de vente à David E. Price. C'est un autre cultivateur de l'en-

MYRIAM BOUCHARD



La maison Pierre Tremblay située à Lac-à-la-Croix, au Lac-Saint-Jean, sur le lot no 23, troisième rang, Canton Caron, en plein territoire de colonisation, la maison Pierre Tremblay, présentement abandonnée et vouée à la démolition, rappelle, de manière éloquent, les différentes techniques de construction et habitudes d'aménagement d'une maison au style fort répandu au cours de la seconde moitié du XIXe siècle.

droit, Eusèbe-Anselme Boivin, qui se porte acquéreur de l'ensemble et qui permet au vendeur et à sa famille d'habiter la maison jusqu'à la Toussaint, soit presque toute l'année suivante.

Cet abandon demeure mystérieux; seule une recherche approfondie pourrait y jeter un peu de lumière. Une chose est certaine cependant: Pierre, s'il est parti (ce qui n'est qu'une hypothèse), va revenir et, le 30 septembre 1882, se faire rétrocéder son bien qu'il retrouvera dans l'état où il l'avait laissé. Il ne le quittera plus.

Les descendants

C'est Ephrem Tremblay, fils aîné de Pierre et cultivateur, comme lui, qui, à la mort de ce dernier, survenue le 28 mars de l'année 1895, assume, à quarante ans, la continuité. Marié depuis une douzaine d'années et demeurant très certainement dans la maison paternelle, il va gérer le patrimoine familial durant vingt-cinq ans.

Le 31 mars 1920, à la mort d'Ephrem, sa veuve, Amélia Gagné, hérite de l'ensemble de ses biens. Toutefois, elle ne conservera la maison que le temps, paraît-il, d'y effectuer certaines modifications intérieures, au rez-de-chaussée, notamment.

Son fils Pierre, surnommé Lagonde, cultivateur de la paroisse voisine de Notre-Dame-d'Hébertville, achète le bien paternel et la maison ancestrale, le 26 mai 1926. Il y vivra, y élèvera sa famille et, vingt-sept ans plus tard, transmettra le tout à son fils Joseph-Charles. Ce dernier fera de même et, peu de temps avant sa mort, vendra à son fils Jean-Louis la maison de l'aïeul entourée d'une ferme considérablement agrandie.

LA MAISON TREMBLAY

Son site, son environnement

La maison Tremblay est construite en bordure du lot no 23, au troisième rang du Canton Caron, à 2500 mètres de l'église paroissiale de Lac-à-la-Croix. Elle se situe dans un environnement agricole de très faible densité d'occupation qui n'a d'ailleurs à peu près pas évolué au cours des cinquante dernières années.

Son architecture

1. L'extérieure

Construite en pierre taillée sur un solage de pierre et mortier, la maison Tremblay compte un demi-étage au rez-

de-chaussée et mesure 12,19 m. de façade sur 9,14 m. de profondeur. Entièrement enduite d'un crépi, la maçonnerie a été agrémentée, dans sa partie inférieure, d'un ouvrage peint à la main rappelant un solage de pierre noire jointe au mortier.

Une annexe, faite de blocs de ciment et aménagée à même la façade sud de l'édifice, prolonge le rez-de-chaussée sur un carré d'au moins quatre mètres sur trois vers l'arrière, près de l'angle sud-est.

La bâtisse est coiffée d'un toit de planches posées à l'horizontale sur les arbalétriers assemblés à tenons, mortaises et chevilles et présente deux versants couverts de bardeaux d'asphalte (nord) ou de panneaux de taulé gaufrée fixés à la verticale (sud).

L'étage est éclairé par trois lucarnes donnant sur l'avant et une sur l'arrière de la maison. Une souche de cheminée en briques à renflement décoratif émerge du toit près du mur-pignon, juste devant la ligne du faîte.

2. L'intérieur

La cave

La maison Tremblay ne possède pas à proprement parler de cave; on y trouve tout juste un espace de rampage d'au plus 80 cm de dégagement.

Le rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée, entièrement aménagé avec des lattes de pins embouvetées et posées à la verticale, se trouve aujourd'hui dans un état de désorganisation complète.

Avant que le propriétaire actuel n'apporte d'importants éléments (cloisons, matériaux divers...), cette partie de la maison comprenait six pièces (dont la toilette) distribuées de part et d'autre d'un corridor central; l'arrière de la maison comptait, d'est en ouest, la cuisine et deux chambres; l'avant de la maison abritait la salle à manger, le salon et la toilette. Ainsi, seules les pièces composant l'arrière de la maison du rez-de-chaussée ont conservé leur intégrité, à l'exception de la chambre dont la cloison, séparant transversalement le salon et la toilette, a été enlevée; seule y subsiste la partie de cloison appartenant au corridor.

Au rez-de-chaussée, il y a entre autres, deux belles pièces d'architecture à mentionner. D'abord, l'escalier qui conduit à l'étage. Son limon ornementé, ses balustres et son poteau tournés illustrent bien les goûts qui prévalaient

au moment de la construction.

S'y ajoute une arche qui séparait vraisemblablement la salle à manger du salon; à ce propos, notons qu'une photographie datant de la fin du siècle dernier nous présente cette division comme un ouvrage chargé, agrémenté de colonnes et de motifs ajourés qui aura sans doute disparu avec le courant qui l'avait apporté.

L'étage

L'escalier, situé près de la porte arrière de la maison, conduit à l'étage. À l'étage, il y a cinq chambres, un petit cabinet de toilette, une salle, occupant tout le reste de l'étage, ainsi qu'une trappe aménagée au plafond qui permet d'accéder aux combles.

LA MAISON TREMBLAY

Son apport culturel

Cette maison représente non seulement un bien culturel des plus originaux et des plus rares, unique au lac-Saint-Jean, mais elle a aussi une âme dans ses murs. Elle personnifie le témoignage palpable et vivant du dur labeur qu'une famille du Lac-Saint-Jean, celle de Pierre Tremblay et de ses descendants, a dû affronter pour réussir à survivre dans ce milieu.

Il faut souligner que cette famille est de plus une famille d'artistes. Selon le témoignage de Mme Alice Tremblay,

Myriam Bouchard



Une vue du rez-de-chaussée.

descendante directe de Pierre Tremblay: **“Tous jouaient de la musique; Arthur du piano, Hector de l'accordéon, Joseph et Rita du violon, Philippe de la bombarde.”** Et, elle ajoute: **“Ça bougeait, ça jouait de la musique, puis ça dansait et puis, on se divertissait saine-ment.”**

Donc, cette maison qui, près de 115 ans plus tard, défie encore les caprices du temps, puisse-t-elle se prolonger et permettre, en ses murs, d'adoucir le souvent pénible labeur des citoyens d'une petite communauté pour vivre, ou parfois même, seulement survivre. C'est toute une vie culturelle, issue du milieu, qui permettrait, par sa conversation, de témoigner d'une fierté régionale... d'appartenance à un pays...

Et j'aimerais conclure par le rêve de Mme Alice Tremblay et je cite: **Bien, je pense, pour la famille de Pierre Tremblay, que c'est une belle et bonne chose de conserver le patrimoine de la famille Tremblay; puis, ça me fait chaud au coeur de penser qu'aujourd'hui, c'est en train de se réaliser.**

LA MAISON TREMBLAY et le MUSÉE LAC-À-LA-CROIX

Depuis 1981, la Corporation du Musée de Lac-à-la-Croix a multiplié ses efforts et ses démarches. D'abord, auprès du Bureau Régional et ensuite, auprès du Ministère, afin d'obtenir un statut de bien culturel pour cette maison de pierre, datant de 1870, unique dans la région du Lac-Saint-Jean. Dans cette maison, six générations de Tremblay y ont habité, du bâtisseur, Pierre Tremblay, au dernier propriétaire, Jean-Louis Tremblay.

Ça fait quatre ans que le Musée travaille sur le dossier de la Maison Tremblay. Il a été le premier intervenant pour sauver ce patrimoine de la démolition. Car, pour lui, la vocation d'un musée n'est pas uniquement de répertorier et de présenter des objets sur des tablettes, mais sa vocation est aussi de préserver toutes pièces, dignes de matérialiser la vie ancestrale, que ce soit une maison, une vieille grande, une sculpture...

Voilà pourquoi il prit la responsabilité de protéger ou d'essayer de sauver du désastre un élément-témoin de l'identité régionale et partant, un élément du patrimoine culturel québécois.

LE MUSÉE LAC-À-LA-CROIX

Le premier musée d'antiquités, au Lac-Saint-Jean, est celui de Lac-à-la-Croix. C'est un musée unique, ouvert

Myriam Bouchard



Edifice actuel du musée Lac-à-la-Croix.

Myriam Bouchard



Vue de la cuisine. À remarquer le superbe bahut et la chaise berçante antiques; le plancher en bois de pin.

au public depuis 17 ans déjà, regroupant près de 3500 pièces nous rappelant les années 1710 à 1950.

Mobilier d'époque, poterie, instruments aratoires, moyens de transport utilisés du temps de nos grands-parents, voilà tout ce qui compose ce musée. D'ailleurs, 101 pièces ont été regroupées dans une brochure sélective: "PREMIER MUSÉE D'ANTIQUITÉS AU LAC SAINT-JEAN".

Paul Carpentier, ethnologue, écrit, dans la préface de cette brochure: *Le curé Jules Lamy fut un homme clairvoyant lorsque, du haut de la chaire, il exhorta ses paroissiens à sauvegarder leur héritage culturel local, au moment où les rabatteurs atteignaient la région du Lac-Saint-Jean après avoir glané les rives du Saint-Laurent. Collectionneur averti, il sut expliquer clairement à ses gens quels objets matérialisaient le mieux la vie ancestrale du lieu...*

Le curé Jules Lamy décida en effet, vers les années 1960, d'amasser des objets et de fonder un musée. En novembre 1968, il présentait, pour la première fois, son musée à la presse régionale; il comptait alors 200 pièces d'antiquités. Un an plus tard, ce même musée en contenait 2000 et le volubile curé de Lac-à-la-Croix revendiquait le privilège de voir son musée reconnu comme celui de toute une région.

La plupart des antiquités regroupées au sein du musée de Lac-à-la-Croix proviennent des paroissiens de cette petite municipalité. Les uns ont fouillé dans leur grenier pour y amener les objets antiques qui s'y trouvaient pendant que les autres ont donné leur temps pour y construire l'édifice l'abritant.

Le reste fut donné par les gens de la région ou encore par des citoyens des autres coins du Québec.

Dernière acquisition du Musée:

Le Camp d'établissement (Réf.: Revue *Saguenayensia*, vol. 21, no 3 (mai-août 1979).

Ce camp est celui de Pierre Fortin et de Rébecca Boivin. En voici un peu l'histoire:

Le 6 mai 1868, Pierre Fortin, son épouse Rébecca Boivin et leurs enfants (Charles, marié à Georgina Jauvin, AL-

MYRIAM BOUCHARD



J.-Henri Fortin (1902-1984).

MYRIAM BOUCHARD



Camp de Pierre Fortin et Rébecca Boivin.

fred et Simon), résidant depuis 4 ans au lac Kénogamichiche, sur les lots 18 et 19 du rang est du Canton Labarre, décidèrent de s'établir à un endroit plus convenable où il y aurait plusieurs lots de terre boisée. C'est ainsi que d'un commun accord, on vendit, par acte notarié, la maison, la terre et tous les bâtiments, tout en se réservant le droit d'habiter la maison jusqu'au milieu d'avril 1869, le vendeur recevant, en supplément du prix de vente, le lot 65 du rang nord du cadastre du Canton Caron.

Ils avaient donc onze mois devant eux pour bâtir une autre maison. Après s'être portés acquéreurs de plusieurs autres lots voisins, ils décidèrent de construire deux camps, l'un pour Pierre et l'autre, pour Charles. Celui de Charles fut construit sur le lot 66 du rang sud, tandis que celui de Pierre et de ses deux autres fils fut construit sur le coin nord-est du lot 67 du rang sud. Ces camps devaient servir de logements temporaires, le temps de bûcher et d'équarrir le bois nécessaire à la construction de la maison. Pierre et ses fils y passèrent donc l'hiver jusqu'à ce qu'ils emménagent dans la maison, terminée en avril 1869.

M. Joseph-Henri Fortin, de la même lignée que Pierre Fortin, débuta des recherches qui permirent d'établir l'authenticité de la pièce.

Ce camp d'établissement, aujourd'hui installé en face du Musée de Lac-à-la-Croix, demeure une pièce muséologique remarquable et unique dans la région. Il constitue presque un petit musée par lui-même que l'on pourrait appeler "MUSÉE FORTIN". D'ailleurs, il fut cédé au Musée, en 1983, par le regretté notaire Joseph-Henri Fortin à qui le Musée tient à rendre un grand hommage.

Ceux qui l'ont connu, savent-ils bien avec quelle ardeur, on dirait mieux quelle ferveur, il acquit cette maisonnette d'un voisin, la fit transporter chez lui, la reconstruisit presque entièrement, recueillit, partout où il pouvait en trouver, des outils, des objets ménagers et des appareils de l'époque, dans la famille Fortin, d'abord, et dans les paroisses du Lac-à-la-Croix et des alentours, les identifiant, les restaurant au besoin et les rangeant ensuite dans la maisonnette, soigneusement étiquetés. Il nous faut remercier notamment le notaire Fortin d'avoir relevé et étudié attentivement *les actes authentiques passés par Pierre* afin de préciser, hors de tout doute, l'origine du camp en question, autre élément précieux du *petit patrimoine familial*.

avons examiné la production légendaire saguenayenne: telle qu'elle s'offre à nos yeux, elle se compose de 450 légendes venues de tous les horizons de la région. C'est donc dire qu'il s'agit là d'un bien collectif, partagé en commun par l'ensemble des Saguenayens. Un corpus légendaire ne peut être possédé par un seul individu mais il est constitué par le partage communautaire des dépositaires de cette tradition orale. La représentation qu'on peut en dégager n'est donc pas explicite mais implicite, ni articulée mais à peine balbutiée, marmonnée.

Comme l'espace nous est mesuré, nous ne détaillerons pas le corpus légendaire saguenayen: il faudrait y consacrer un livre entier et non un article rapide, pressé. À ce stade-ci de nos réflexions, nous en sommes réduit à exiger de nos lecteurs la même attitude que celle qui est commandée aux auditeurs de légendes: faire confiance, croire. Non que les preuves soient inexistantes dans notre cas, mais parce qu'il serait trop fastidieux de les exhiber toutes.

Puisque nous avons été amené à parler de confiance et d'acte de foi, glissons un rapide commentaire sur la nature même du genre retenu aux fins d'expertise. La nature des légendes soulève un complexe d'interrogations en cascades dont le fait que ceux qui les racontent ne savent généralement pas qu'ils en racontent, n'est pas le moindre. Dans la mentalité populaire, en effet, le terme «*légende*» est suspect, péjoratif et sert à désigner un récit mensonger ou, du moins, qui en prend largement à son aise avec la réalité. Alors que pour le folkloriste, le terme désigne un discours qui a la prétention de coller au ras de la réalité même si elle s'avère difficilement admissible pour la conscience. Il n'y a donc pas symétrie entre les discours populaire et savant.

Chez les narrateurs, lorsqu'on délivre au folkloriste un récit connoté de surnaturel, on assure vigoureusement que «*c'est arrivé vrai*», que «*c'est pas des légendes*», mais «*un fait vécu*», «*une histoire vraie*». Dans cette opposition explicite entre les terminologies savante et populaire, on voit apparaître clairement le statut privilégié de la culture savante qui pose en regard d'elle-même une culture qu'elle décrit comme populaire afin de justifier son rôle et sa position sociale. Et ce rôle consiste, plus souvent qu'autrement, à apprendre à la culture populaire qu'elle est une culture qui s'ignorait elle-même, que ce qu'elle véhicule sous forme d'*histoi-*

res vraies», «*de faits vécus arrivés vrai*», s'appelle «*légendes*», contrairement à ce qu'elle croyait. Fernand Dumont affirmait, non sans raison, que la culture populaire était le résidu de la culture savante.

Cette asymétrie maintenant posée, il s'agit à présent de circonscrire le terme «*légende*» dans la terminologie propre au folkloriste qui appartient, qu'il le veuille ou non, à la culture dominante. La définition la plus usuelle en fait un récit de croyance, localisé, temporalisé, personnifié, réalisant une unité thématique, destiné à convaincre un auditeur de la réalité de tel ou tel événement d'origine surnaturelle. Ces caractéristiques colorent la narration car elles font du narrateur de légendes un calculateur: son récit doit être cru pour s'autoriser de la qualité légendaire et pouvoir s'installer dans le réel. Il invite donc son auditeur à faire de son audition une aventure gnoséologique, une herméneutique. Pour entraîner la conviction de celui qui l'écoute, il doit déployer des trésors d'élocution puisés à même la rhétorique populaire.

L'intérêt des légendes pour l'étude des mentalités populaires tient au fait que le narrateur, contrairement au conteur, adhère aux propos qu'il véhicule: il est le premier à croire à ce qu'il veut faire croire. Il essaie de socialiser son information (les loups-garous existent, il en a vu un...), et pour ce faire, il doit la rendre socialement acceptable (l'insérer, en y faisant croire, dans l'inventaire des croyances admises au sein de sa collectivité).

Il devient, par conséquent, éminemment intéressant d'étudier de telles productions du discours populaire car elles sont porteuses à la fois d'une mentalité et de la représentation que cette mentalité se fait d'elle-même. Mais ce miroir que nous offrent les légendes, ne réfléchit que pour ceux qui prennent le recul propre à l'observation et non pour ceux qui s'y regardent.

L'étude des légendes ne peut donc pas ne pas déboucher sur des préoccupations épistémologiques; en cours de route, leur examen minutieux peut accroître nos informations sur le fonctionnement de l'esprit humain, ne serait-ce que par la résolution de ce problème de fond que pose tout corpus légendaire: comment un narrateur en arrive-t-il, à travers la transmission d'une information (les feux follets existent...), à créer un état propice à l'accréditation de cette information dans la conscience de son auditeur, c'est-à-dire la croyance (car pour qu'un lutin existe, ou un feu follet, il faut préalablement y croire; après seulement on pourra

accumuler les preuves matérielles qui militent en ce sens, quand c'est possible et c'est rarement le cas. Elles sont toujours, hélas, circonstancielles!).

Tels sont, grosso modo, les voies et les moyens qui nous sont offerts pour mener à bien notre entreprise. Reste à voir, désormais, ce que nous pouvons en espérer, en tirer surtout.

Fi donc de toutes ces préventions et allons de l'avant !

A- La société inachevée

Ce qui frappe, de prime abord, en scrutant la structure du corpus légendaire saguenayen, c'est qu'à travers lui transparait l'image d'une société boiteuse, bancale: une société inachevée; et pour autant que le corpus régional soit conforme à celui de l'ensemble du Québec (certaines vérifications ponctuelles nous permettent de le croire), cette constatation vaut pour la collectivité québécoise dans son ensemble.

Cette observation n'est pas nouvelle, loin de là. Durham déjà, vers 1840, après avoir cavalièrement renvoyé la nation québécoise dans la préhistoire («*C'est un peuple sans histoire et sans littérature*», affirmait-il, plein de superbe!), avait fait montre de beaucoup de perspicacité dans son célèbre rapport: les Canadiens-français, écrivait-il en substance et pour résumer sa pensée, forment une société orpheline, un peuple trouvé qui a été abandonné par sa mère la France, une nation vouée à l'abâtardissement mais mue par une irrépressible fringale de retrouvailles. Qu'on rende possible ce désir viscéral et il n'est pas certain que ce peuple infirme veuille réintégrer le giron maternel car le chemin emprunté par la mère ingrate s'éloigne résolument de celui conservé par la nation orpheline. Les Canadiens-français ne voudraient pas plus de leur mère naturelle qu'ils ne veulent de leur mère adoptive (entendez par là l'Angleterre). De ce fait, ils sont condamnés à végéter dans l'immobilisme. On entend déjà ici, en contrepoint, la troisième voix de Maria Chapdelaine !

Nombre d'écrivains québécois ont pris acte, littéralement, de cette analyse et l'ont répercutée dans leurs oeuvres. Gaston Miron parle d'un «*Québécois-thrope*» «*chauve d'ancêtres*»; Gérald Godin déplore son «*orphelinat*». Et la liste est fort longue de ceux qui s'inscrivent étroitement dans ce courant de pensée. Voilà pour le recouplement historique.

Quant à la littérature, elle n'est pas

en reste comme nous venons à peine de commencer à l'apercevoir. Ne retenons, à titre d'exemple, qu'une date, avril 1934, qu'une oeuvre dont le succès fut de scandale intellectuel, **Les demi-civilisés**, et qu'un auteur mis à l'Index, Jean-Charles Harvey.

Dans son roman à thèse, l'auteur s'attarde sur la structure sociale de la nation québécoise. Qu'y observe-t-il donc? Ceci:

Trois éléments forment notre triangle social: le paysan à la base, l'artisan au milieu et le demi-civilisé au sommet. Les quelques civilisés égarés dans notre peuple sont en dehors de ce triangle. Un jour viendra où cette dernière catégorie sera assez nombreuse pour ouvrir l'étau et former la quatrième ligne qui créera le rectangle aux quatre faces. D'ici là, nous ferons figure de race infirme (2).

Le diagnostic est sévère. La collectivité québécoise est bloquée au niveau du demi-civilisé dont Ovide Plouffe, héros du célèbre roman de Roger Lemelin, demeure un représentant exemplaire: trop instruit pour se fondre parmi la classe ouvrière et pas assez pour être de l'élite. Pierre Perrault disait, quant à lui, qu'on plafonnait au niveau du contremaître.

La structure rectangulaire de Harvey ne nous paraît pas praticable et il nous faut chercher ailleurs un corps de doctrines capable d'éclairer cette carence sociale repérée au sein du légendaire saguenayen. C'est de la France, avec Georges Dumézil, que nous vient cet éclairage cru. Georges Dumézil fut en effet le premier à mettre en évidence et à illustrer la pertinence des trois fonctions essentielles auxquelles doit satisfaire toute société qui espère durer:

En 1938, après quinze ans de tâtonnements, j'avais rencontré le fait qui a permis la reprise des études comparatives sur les religions des peuples indo-européens: les trois besoins que tout groupement humain doit satisfaire pour survivre - administration du sacré (ou, aujourd'hui, de ses substituts idéologiques), défense, nourriture - avaient déjà donné naissance chez les Indo-Européens, avant leurs dislocations, à une idéologie pleinement consciente qui avait été travaillée par des intellectuels et avait modelé la théologie, la mythologie et l'organisation sociale ainsi que quantité de spéculations auxquelles il n'y a pas de raison de refuser la qualification de philosophiques. De cette idéologie, on connaissait depuis longtemps, l'expression majeure, celle des «varna» de l'Inde (brahmanes, guerriers, éleveurs-agriculteurs), et, après

de longues hésitations, on ne doutait plus, étant donné les recoupements iraniens, que cette division sociale n'eût été déjà professée, au moins comme idéal, par les Indo-Iraniens (3).

Pour bien saisir la portée des propos de Dumézil, permettons-nous un peu d'exostisme historique. Les Celtes, pour ne parler que d'eux, du temps de la conquête romaine, ne possédaient que deux des trois fonctions: l'administration du sacré et la défense. Point, chez eux, de fonction spécifiquement nutritive assurée par une classe paysanne stable; la cueillette, la chasse, le pillage - toutes activités fortement connues par la fonction défensive - constituaient les principales sources de subsistance. Lorsque les Romains les eurent soumis, ils perdirent cette fonction défensive qui leur était consubstantielle; les Romains se l'annexèrent. Ils se rabattirent donc vers la fonction nutritive; Rome venait de les fixer au sol, de les sédentariser.

Les recherches de Dumézil concernent les populations d'origine indo-européenne dont la collectivité québécoise, et partant saguenayenne, fait partie. Les trois besoins fondamentaux identifiés par ce chercheur devraient normalement figurer au nombre des préoccupations des Québécois. Qu'en est-il exactement?

Pour nous en tenir à l'aire de recherche qui nous préoccupe, une conclusion s'impose avec force: des trois fonctions duméziliennes, l'imaginaire légendaire saguenayen n'en retient que deux: la nutrition (qui assure le maintien de la vie) et l'administration du sacré (qui permet de se relier au surnaturel). Il manque la seconde fonction: la défense. Nous nous retrouvons ainsi dans la situation des Celtes après la conquête romaine.

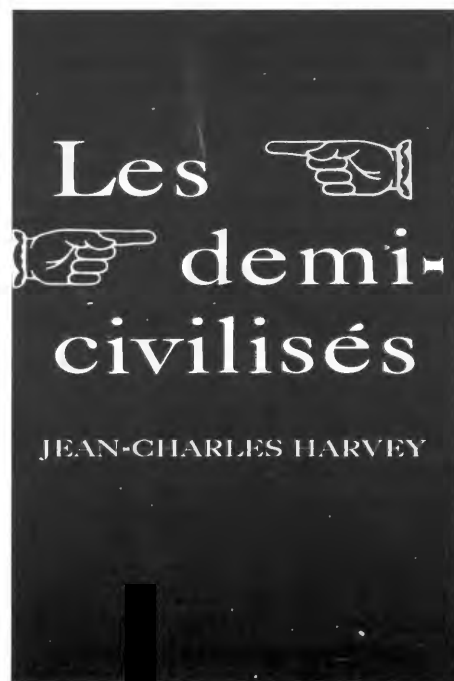
Que faut-il en déduire? Que la société, telle qu'exprimée par le discours légendaire saguenayen, est une société inachevée, tronquée, bancale, ce qui rejoint admirablement l'analyse perspicace de Durham. On n'y rencontre aucune exaltation de la fonction défensive comme on devrait s'y attendre si on se conforme à la pensée de Dumézil. Cette absence est plus significative encore que la présence des deux autres fonctions.

Dès lors, faut-il en conclure que le discours légendaire colporte l'image d'une société dominée? Il n'y a guère d'autre explication possible. Le légendaire saguenayen révèle une société paisible, repliée sur elle-même, vecteur d'aucune intention hostile ni agressive à travers quelque idéologie que ce soit.

Au cours de notre compilation, nous

avons constaté la présence d'«êtres humains héroïques». Font-ils pour autant contrepois aux êtres surnaturels (feux follets, diables, lutins, etc.), au clergé (administration du sacré), et au commun des hommes (la fonction nutritive qui forme l'assiette sociale de la collectivité).

Nous ne pensons pas que ces héros remplissent adéquatement la fonction manquante. Ils ne furent jamais l'objet d'aucune exaltation guerrière, d'aucun fait d'armes. Les deux seules catégories pouvant souffrir un quelconque rapprochement, sont celles des héros herculéens et achilléens. Sous ces appellations nous avons regroupé Victor Delamarre et Landry la Mâchoire d'une part, et d'autre part Alexis le Trotteur. Mais ces dénominations sont trompeuses, car ce n'est pas l'aspect guerrier qu'il faut retenir derrière ces étiquettes commodes, mais une aptitude physique particulière voisine du surhumain: la force et la rapidité. Victor Delamarre faisait de sa force physique un usage conscient et connotatif: il ajoutait une dimension inédite à la «mission providentielle» des Canadiens-français en Amérique du Nord (la «Gesta Dei per Francos» récupérée au moine Guibert de Nogent). En lui se trouvaient magnifiées la vigueur et la force du peuple élu du continent nord américain. Alexis le Trotteur, doux naïf, ne courait que pour se donner en spectacle et se mettre



Page couverture de *Les demi-civilisés* de Jean-Charles Harvey.

en valeur. S'il survit dans l'imaginaire saguenayen, c'est que la population a fait de sa mort un événement mythique, verbi gratia, en contradiction flagrante avec l'accident trop réel qui s'est déroulé en ce mois de janvier 1924 à Alma. Vaincu par le «cheval de fer», amputé de ce qui faisait sa force, le «cheval de chair» annonçait par sa mort la fin d'un monde, celui où l'homme, pour un temps encore, pouvait se croire supérieur à la machine de plus en plus performante. Il préluait aussi un monde nouveau, celui de l'homme déclassé par la technologie qu'il avait créée. Désormais, moins que jamais l'homme n'était la mesure de toutes choses, pour reprendre négativement la célèbre formule de Protagoras !

Quant aux autres catégories de héros que nous avons recensées dans notre corpus (mystiques, spectaculaires, thérapeutes et patronymiques), ils excluent tout rapprochement avec la fonction absente.

La fonction défensive fait donc défaut. Pourrions-nous aller jusqu'à affirmer qu'elle fait cruellement sentir son absence? Cela reste à voir et appartient plus au domaine de l'interprétation qu'à celui des faits.

Pour Jean-Charles Harvey, rappelons-le, le vide laissé par la carence d'une élite autochtone digne de ce nom, a fait du paysan - par défaut pourrait-on dire - le prototype du civilisé québécois parce qu'il avait réussi à intégrer dans sa vie sa conscience et sa fonction, et il en proposait une vision explicite et cohérente. C'est la fonction nutritive poussée jusqu'à l'exaltation et au mysticisme, mais elle ne peut combler le manque.

Pour notre part, nous aimons voir dans cette carence une conséquence directe et nécessaire de la Conquête de 1759 qui a plongé la société d'alors - et depuis lors - dans une situation de dépendance totale, la défense devenant une fonction désormais assurée par le nouveau maître. Ce dernier a laissé la société québécoise entièrement absorbée par la tâche d'assurer sa survie temporelle (la nutrition) et spirituelle (le sacré). Occupant en totalité l'aire défensive, le Conquérant a investi nécessairement le domaine de la vie économique et de la réussite matérielle, sources de prestige et de vrai pouvoir. Le rôle joué par Peter McLeod et les frères Price au Saguenay-Lac-Saint-Jean en dit long sur cette attitude. Ils agissent en vrais conquérants industriels, avec les coudées franches comme il se doit, abandonnant aux Saguenayens la colonisation (la fonction nutritive toujours) et le développement de la foi religieuse.



SHLSJ

Victor Delamarre lors de sa première tournée à Québec en 1912. Son chauffeur (et son entraîneur pendant 6 ans) était Johnny Bouchard, l'oncle de Fernand Bouchard.



SHLSJ

Jean-Marie Landry dit la Mâchoire d'acier.

se (l'administration du sacré).

En écrivant ces lignes, nous ne sommes pas insensible à l'écho inutile mais combien beau de ce Menaud, maître-drameur, qui ambitionnait de susciter une fonction défensive contre l'étranger spoliateur venu le déposséder de sa montagne. On sait la résonance que rencontrèrent ses propos au sein de son milieu et le sort qui lui advint!

Si notre hypothèse est juste, la société québécoise n'est achevée qu'en autant que la fonction défensive soit assumée par une société qui lui est radicalement étrangère (la société anglaise). En schématisant cette problématique, nous obtenons le modèle suivant:

Les trois fonctions duméziliennes:

Administration du sacré
(société québécoise)

La défense
(société anglaise)

La nutrition
(société québécoise)

Faut-il aller chercher ailleurs l'origine du développement de deux de nos plus grandes idéologies collectives conscientes: la mission providentielle des Canadiens-français en Amérique du Nord (la fonction sacrée) et la conquête du sol (la fonction nutritive). «*Emparons-nous du sol (4)*» proclamait Ludger Duvernay, au siècle dernier!

Dans le même ordre d'idée, ne pourrait-on pas interpréter l'opposition massive des Québécois à toute conscription lors des deux guerres mondiales par la dépossession de leur fonction défensive par les Anglais? Cette désappropriation les mettaient hors du jeu et hors du monde, thème éminemment durhamienne. Car les guerres, faut-il assez le déplorer, sont des événements qui font l'Histoire. Enrôlés volontaires ou conscrits, les Québécois ne faisaient qu'offrir des corps («*de la chair à canon*», dit-on en pareil cas) à une fonction dont les Anglais possédaient l'âme. C'est l'illustration parfaite du colonialisme distillé jusqu'à la quintessence.

Une cruelle anecdote véhiculée par la tradition orale illustre bien l'attitude des Québécois devant la fonction défensive annexée: «*Qu'est-ce qu'un Anglais?*» demandait-on en guide de devinette. «*C'est quelqu'un qui est prêt à donner votre sang pour sauver sa patrie!*» donnait-on comme réponse.

Une étude approfondie sur l'appropriation étrangère de la fonction défensive québécoise ainsi que ses consé-

quences sur la mentalité, reste à faire et est, à notre avis, souhaitable. Du moins l'avons-nous entr'aperçue dans notre corpus légendaire.

B- La société de pénurie

Entièrement absorbée par sa fonction nutritive, la société saguenayenne révèle, à travers son discours légendaire, ses angoisses et ses appréhensions quant à sa survie même.

Il faut cependant émettre des réserves quant à l'actualité de cette vision. En raison de l'âge des informateurs (ils ont presque tous dépassé la soixantaine) et de l'époque où les récits furent collectés, il est évident que les principaux traits sociaux qui émergent sont nécessairement décalés dans le temps par rapport à ce qui existe et se vit présentement.

Qu'en est-il au juste? Les narrateurs, bien involontairement d'ailleurs, nous entretiennent de la précarité de la communauté qu'ils tentent d'établir et des menaces quotidiennes qui risquent d'en ruiner toutes les chances de réussite.

Il y a d'abord l'angoisse et l'insécurité permanentes liées aux fléaux naturels incontrôlables, inévitables et imprévisibles: les chenilles et les sauterelles qui s'abattent sur les récoltes et annihilent en quelques heures de labeur de toute une année et menacent la population de disette. Il y a encore la grêle qui écrase et ruine les champs de blé ou d'avoine quand ce n'est pas l'incendie qui met en danger l'existence de communautés entières.

Vers qui ou vers quoi se tourner alors quand on ne peut contrôler les invasions répétées d'insectes faute de pesticide. Quand bien même il y en aurait, la pauvreté des pionniers est telle qu'ils ne disposeraient pas des moyens pécuniaires pour s'en procurer. Reste le surnaturel comme ultime recours. On se tourne alors vers le prêtre qui l'administre et on lui demande de réussir là où les moyens naturels se sont avérés inopérants. Ainsi naîtront des récits sur la puissance miraculeuse du prêtre capable d'arrêter le feu, d'enrayer les épidémies de chenilles et de sauterelles qui dévastent les champs, de guérir les agonisants, de retrouver les personnes disparues et de maudire à l'occasion un blasphémateur qui connaîtra son châtimeur ici-bas. Ces récits, on les colporte et, ce faisant, on se conforte à l'idée qu'il existe toujours, ultimement, un recours surnaturel contre les maux de l'univers temporel.

À ces angoisses estivales qui obsè-

dent continuellement les esprits, s'ajoute la crainte des hivers rigoureux qui isolent les gens les uns des autres et retranchent la région du reste du monde. Que faire alors pour contrer une possible famine surtout quand des épidémies de sauterelles ou de chenilles ont sévi l'été d'avant? Il n'est d'autre recours que de solliciter l'aide des «*êtres surnaturels*» afin qu'ils viennent suppléer aux déficiences du monde matériel.

Sainte Anne guérit quelle que soit la maladie; saint Joseph sauve «*in extremis*» une femme seule de la famine en lui achetant, en plein hiver, un filet de pêche qu'elle était en train de tresser. Encore une fois, on demande à l'univers surnaturel d'effectuer une intervention corrective, de répondre à des besoins ponctuels urgents. Là-haut veillent des êtres qui n'attendent que d'être sollicités pour porter un secours efficace. On se le dit; l'information circule de bouche à oreille; on cite des noms et des cas précis où de semblables occurrences se sont produites. Cela reconforte les coeurs de sentir qu'on n'est ni si seuls et ni si démunis, tout compte fait, qu'on le croyait. Cela rend la précarité du monde tolérable et garantit contre l'insécurité absolue: il arrive toujours un moment où l'impasse débouche sur un passage inattendu aménagé, contre toute attente, par une instance spirituelle à laquelle on sera redevable sa vie durant.

Cet état de dispersion, de désolation, d'isolement et de précarité de la collectivité saguenayenne n'a pas manqué d'apparaître à la perspicacité de Louis Hémon. Il met dans la bouche de Lorenzo Surprenant, redéfini par le coude à coude forcé des villes américaines, des propos empreints d'une sorte d'effroi panique:

Quand je remonte par icitte à chaque voyage, venant des États, et que je vois les petites maisons de planches perdues dans le pays, si loin les unes des autres et qui ont l'air d'avoir peur, et le bois qui commence et qui vous cerne de tous les côtés... Batêche, je me sens tout découragé pour vous autres, moi qui n'y habite plus, et j'en suis à me demander comment ça se fait que tous les gens d'icitte ne sont pas partis voilà longtemps pour s'en aller dans des places moins dures, où on trouve tout ce qu'il faut pour faire une belle vie, et où on peut sortir l'hiver et aller se promener sans avoir peur de mourir (4).

Cette misère des temps de défrichement où toute société se connaît fragile et menacée, et ressent d'une manière chronique l'incertitude du lendemain, a été admirablement condensée et expri-

mée par le père de l'histoire saguenayenne, Mgr Victor Tremblay:

Rares cependant sont ceux qui peuvent apprécier la somme de travail que représente la colonisation de cette région. Il faut expérimenter quel temps et quels efforts exige l'enlèvement d'une seule souche pour concevoir ce que coûte le défrichement d'une terre, puis considérer que le défrichement ne représente qu'une partie du labeur: la construction des bâtisses, l'enlèvement des roches, l'assainissement et l'aménagement de la terre, la part des services publics à supporter, etc., triplent et quadruplent en bien des cas le travail (5).

Ceux qui, cependant, sont passés à travers et offrent par leur réussite un beau démenti à la fragilité du monde qu'ils inventaient à force de courage et de labeur, en éprouvent souvent un profond sentiment de fierté et d'orgueil. Le temps ayant fait son oeuvre et sélectionné les souvenirs, la mémoire a procédé à un véritable travail d'enluminure: la triviale misère de naguère a cédé la place à l'héroïsme des faiseurs de civilisation; l'homme a, alors, le vif sentiment d'avoir effectué une oeuvre gigantesque de domestication des forces brutales et sauvages de la vie.

Un conteur intarissable que nous avons longtemps fréquenté au point de nous en faire un ami, M. Philippe Laforest, a voulu, à sa retraite, laisser un legs spirituel à ses descendants en composant dans sa mémoire (et de mémoire, partant) un poème en prose, véritable épopée populaire sur sa vie de défricheur. Dans le plus pur style oral, il a énuméré, à la fin de son récit, ce qu'on pourrait appeler un «catalogue des défricheurs» qu'il a connus:

Et c'est pour toutes ces raisons que j'ai donné la relève au dernier de mes fils. À lui de continuer l'oeuvre commencée par ses ancêtres, ces valeureux défricheurs tels que les Tremblay, les Simard, les Angers et les Munger, les Laforest, pour ne citer que ceux-là.

Et ce patrimoine qu'il reçut de ses pères, j'espère et je suis même convaincu qu'il le remettra, un jour, intact à ses enfants (6).

Comment, en lisant ces lignes, ne pas remonter aux sources homériques et comment ne pas associer la clôture de ses propos à cette troisième voix de Maria Chapdelaine qui, décidément, court derrière nombre de thèmes littéraires. Nous l'avons interrogé sur la représentation qu'il se faisait, maintenant que la race en est éteinte, des défricheurs: c'étaient des héros formés à la

dure école de la misère:

Un défricheur et puis, après ça, un homme qui avait bien de la misère / parce que la misère /, ça forme des personnes, ça forme des esprits et les coeurs... C'étaient des pionniers, c'étaient des héros comme on dit. Des anciens défricheurs, c'étaient tous des héros (7).

En écoutant ses propos, nous ne fûmes pas sans les associer à ceux de ce Guillaumet retrouvé enfin par ses camarades et si cher au coeur d'Antoine de Saint-Exupéry: «*Ce que j'ai fait, je te le jure, jamais aucune bête ne l'aurait fait (8)*». Certains pionniers ont la conscience d'avoir été des géants parmi la race des hommes.

Il est évident que de nos jours, avec le développement spectaculaire de l'industrie et de l'État-Providence, la société de pénurie que connurent et vécurent les défricheurs saguenayens est révolue. La misère brutale et crue qu'on y côtoyait a fait place à l'abondance pour le plus grand nombre et à la grisaille miséreuse de l'assistance sociale pour les autres.

C- L'ensauvagement de

En même temps que la collectivité saguenayenne domestiquait une nature rebelle et inhumaine dans la misère et les privations, certains de ses membres en éprouvaient du ressentiment et de la révolte, à l'instar des représentants de la «*race surhumaine*» dont Alfred Desrochers se croyait un «*fils déchu*»:

Quand s'abattait sur eux l'orage des fléaux,

Ils maudissaient le val, ils maudissaient la plaine,

Ils maudissaient les loups qui les privaient de laine,

Leurs malédictions engourdisaient leurs maux (9).

Cette révolte se vit à un double niveau. D'une part, c'est massivement le fait de représentants désespérés de la fonction nutritive (paysans, bûcherons, etc.) qui s'en prennent directement à ceux de la fonction sacrée (Dieu, les saints, les prêtres) parce qu'ils sont plus présents et plus familiers que les lointains spoliateurs de la fonction défensive. D'autre part, nous nous heurtons parfois au sacré divisé contre lui-même: c'est le cas de certains membres du clergé qui, abusant d'un pouvoir surnaturel populairement reconnu, pratiquent la malédiction et l'anathème au lieu de remplir consciencieusement leur ministère. À quelque niveau que ce soit,

on y rencontre toutes les formes possibles de pratiques surnaturelles en vue de forcer un résultat bénéfique ou maléfique: imprécation, commination, exorcisme et conjuration.

Nombre de légendes rapportent l'histoire d'hommes excédés et révoltés qui menacent et injurient le ciel, cause, pensent-ils, de tous leurs maux. Ils entrent, ce faisant, en conflit ouvert avec cette société de pénurie soumise corps et âme à la fonction nutritive, et font entendre leur colère. On invoque le diable, on pactise avec lui, on blasphème. Parfois la révolte se poursuit jusque dans le lit d'agonie et culmine dans la mort de l'imprécateur: plusieurs réprouvés refusent tout secours de la religion et meurent sans les derniers sacrements, allant porter jusqu'en enfer la plainte éternelle de leur ressentiment.

Ces individus sont marginalisés parce qu'ils remettent en cause le fragile contrat social et le précaire équilibre de la société de pénurie. Cette marginalisation, d'ailleurs, ils la vivent d'une double manière: d'abord au niveau de l'imaginaire par les propos et les aspirations hétérodoxes qu'ils entretiennent, ensuite par leur fréquentation périodique ou épisodique des chantiers de bûcherons.

En effet, les chantiers de bûcherons constituent le retour temporaire à la vie sauvage que tente précisément de domestiquer la colonie naissante. L'homme ne peut que s'y barbariser car il a délaissé la cité. Il y rencontre des hommes venus de tous les horizons et qui racontent des aventures qu'ils connotent de merveilleux. On y relate des faits insolites, des événements surnaturels. Toute cette activité orientée vers l'imaginaire n'est certainement pas sans insinuer, pour ne pas dire provoquer chez bon nombre de bûcherons, la tentation du merveilleux.

À fréquenter un certain temps le légendaire des chantiers, on se défend mal d'éprouver le sentiment que les bûcherons deviennent pour un temps, les commensaux accoutumés des démons, des lutins, des loups-garous, des feux follets, des passagers de chasses-galeries, bref de tous les êtres troubles et malfaisants que l'imaginaire populaire fait loger dans la forêt dense et indéfinie dont il serait vain d'espérer un jour percer tous les mystères.

Qu'on soupèse les propos de Charles Fournier sur le blasphémateur: son discours irrévérencieux lui conférait une dimension nouvelle; il était craint par une sorte de glissement de sens: le fort en gueule pouvait se montrer fort aux poings, un fier-à-bras. On le pressentait chargé d'une force négative et dan-

gereuse: «Plus il sacrail, plus il était fort, plus il était capable, plus il était à faire attention, hein!» Fallait le craindre, il engendrait la crainte (10). Il résumait ce qu'il y avait de plus sauvage et de plus animal en l'homme. Aucune tentative de domestication n'était parvenue à le brider.

Il faisait peur, littéralement et crûment. Voilà un maître-mot lâché. Qui d'entre nous n'a jamais à la fois été terrorisé et fasciné. La fortune des films d'horreur le prouve éloquentement. Mais souvent, il s'agit d'une peur confortable chez soi bien au chaud. On se la donne volontairement pour éprouver le plaisir trouble de frissonner un instant, et cela aujourd'hui comme hier:

Dans ce temps-là, les vieux, ils étaient peureux, peureux comme des lièvres. Ils contaient toutes sortes de peurs. Des fois j'allais avec mon père; il restait. Ils passaient leur temps à se conter des peurs: puis un tel avait vu le diable, un autre avait vu un gars qui avait viré en chien, puis toutes sortes de peurs de même (11).

La légende, cependant, propose une expérience de la peur autrement plus viscérale et existentielle précisément parce qu'il s'agit d'un récit de croyance, ce qui veut dire qu'on en admet la réalité.

Ce surnaturel noir qui ensauvage l'imaginaire en le situant d'emblée au-delà des limites étroites de l'univers temporel et du consensus social, nous en avons évalué l'ampleur et le prestige dont il jouit dans le discours légendaire. Il double en quantité le surnaturel doré ou bénéfique. Il suscite plus de narrations, alimente davantage le milieu de transmission; partant, il est d'autant plus présent. À un Dieu invisible et muet, on oppose la présence sensible du diable visible et loquace.

Il est certain que nombre de légendes véhiculées sur le thème du surnaturel noir, l'étaient dans un but prophylactique: on voulait empêcher que tel ou tel comportement ne se produise ou ne se reproduise afin qu'il ne s'ensuive pas tel événement susceptible de marquer l'esprit. Mais ce qui stupéfie l'esprit et frappe d'horreur (qu'on pense à ce cadavre qui, au cours de la veillée funèbre, se lève et monte sur le dos d'un chien noir pour ensuite disparaître avec sa monture), n'est pas sans fasciner, sans quoi le milieu de transmission n'aurait pas maintenu tout un discours légendaire aussi massif et aussi cohérent sur le sujet. Comment, dès lors, celui qui est pris de vertige ne pourrait-il pas tomber dans le vide? L'exemplarité et la répression morale qu'on veut bien prêter à ces récits n'expliquent pas tout.

Ce qu'on n'ose pas faire soi-même parce que notre domestication est devenue une seconde nature, on va le vivre par personnes interposées: on se répètera, à l'envi, leurs faits et gestes, on en éprouvera, en différé, les émotions paroxysmiques qu'elles ont vécues, en faisant l'économie spirituelle d'avoir à les provoquer soi-même.

Il y a un gain social évident: ces «dicts» racontés au coin du feu, au sein réconfortant d'une société qu'on travaille incessamment à rendre de plus en plus domestique, c'est la part maudite et sauvage de l'homme vécue sur le plan imaginaire et le mode émotionnel. Ils sont, d'une certaine manière, les garants de l'intégrité et de la cohésion sociales car ils font réaliser l'économie de devoir, périodiquement, tout remettre en question afin de se payer le luxe ruineux pour toute collectivité de vivre la vie de l'homme «déchainé», débarrassé de toutes contraintes et qui va au bout de lui-même pour se vanter plus tard d'être revenu de tout. Verbi gratia!

Un danger guette, cependant, ceux qui se font ainsi les vecteurs innocents et inconscients de ces récits: à force de les dire, ils les banalisent et, ce faisant, ils en atténuent la vigueur. Les légendes s'usent. C'est qu'alors la société a bougé de son assiette et a évolué; ou bien la sauvagerie du fait relaté s'est progressivement apprivoisée (une légende d'apparition du diable à un blasphémateur ne provoque plus guère de commotion chez un auditeur). Dans un cas comme dans l'autre, il y a eu effet réciproque.

Voilà quelques réflexions qui, au terme de cette étude, nous sont venues à l'esprit à la suite de la compilation du corpus légendaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Quant à savoir si ces considérations sont encore valides dans l'état actuel de la société saguenayenne, nous proposons une double réponse qui indiquera notre perplexité. Premièrement, notre «impression» générale est qu'il faille répondre non à la question. Les récits de croyance actuels, à notre connaissance, n'ont pas encore fait l'objet d'une cueillette et d'un inventaire méthodique; ce qui nous amène à notre seconde réponse: catégoriquement et laconiquement, nous n'en savons strictement rien du point de vue de la certitude scientifique s'entend. Nous ne disposons pas des outils nécessaires pour en juger; nous ne nous en sommes pas donnés car tel n'était pas notre but. Un tel projet est beaucoup trop vaste pour être réalisé par un seul chercheur et exige une approche multidisciplinaire car il intéresse la comparaison de deux mentalités différentes, quoique découlant l'une de l'autre: celles de naguère et d'aujourd'hui. Comme la mentalité

d'une société moderne est en perpétuelle transformation, autant mettre l'épau à la roche de Sisyphe!

Pour parvenir où nous sommes arrivé, nous avons dû nécessairement effectuer des choix. Nous en sommes conscient plus qu'aucun autre d'autant plus que dans le domaine de la réflexion, choisir, c'est forcément appauvrir. C'est une position inconfortable et pénible pour un chercheur de vouloir passer la promesse légendaire inscrite dans le discours instaurateur de Donnacona.

RENOIS À LA NOTE

- (1) Marcel Trudel, **Jacques Cartier**, Montréal, Fides, (Coll. «Classiques Canadiens»), 1968, pp. 79-80.
- (2) Jean-Charles Harvey, **Les demi-civilisés**, Montréal, Éditions de l'Homme, 1966, p. 159.
- (3) Georges Dumézil, **Mythe et épopée**, Paris, Gallimard, 1968, p. 48.
- (4) Louis Hémon, **Maria Chapdelaine**, Paris, Bernard Grasset, 1954, p. 169.
- (5) Victor Tremblay, **L'histoire du Saguenay**, Chicoutimi, La Librairie Régionale Inc., 1968, p. 427.
- (6) Bertrand Bergeron, **Le geste de Philippe Laforest**, Alma, s.é. 1980, p. 11.
- (7) **Ibidem**, p. 88.
- (8) Antoine de Saint-Exupéry, **Terre des hommes**, in **Oeuvres complètes**, Paris, Gallimard, (Coll. «Bibliothèque de la Pléiade»), 1959, p. 161.
- (9) Alfred Desrochers, **À l'ombre de l'Orford**, Montréal, Fides, (Coll. «Némuphar»), 1948, p. 35.
- (10) Charles Fournier, Coll. Denis Boily et Michel Tremblay, **Arts et traditions des Almatois**, Alma, 1974, p. 51.
- (11) Arthur Bouchard, Coll. Françoise Lévesque, Alma, Cégep d'Alma.

Il y a 60 ans...

par Gaston Martel

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est considéré comme une région ressource depuis les tous débuts de la colonisation. D'abord, par la traite des fourrures, puis par l'exploitation de ses forêts, et finalement pour ses ressources hydrauliques qui amenèrent la grande industrie à s'y implanter.

Mais comment cette énergie hydraulique a-t-elle été domestiquée? L'une des premières réalisations d'importance amenant de nouvelles possibilités de développement fut la construction du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean. Terminé en 1888, il permet l'établissement de nouveaux débouchés pour les produits locaux en plus d'ouvrir une nouvelle voie de communication avec l'intérieur.

Roberval, terminus de chemin de fer, connaît une expansion considérable: industries, commerces, services entrent en opération. Le tourisme surtout y est très actif avec la construction d'un immense hôtel (l'Hôtel Roberval) appartenant à l'Américain Beemer. On y viendra des quatre coins du monde pour s'y reposer et surtout pour y pêcher la ouananiche.

Les sociétés de colonisation demeurent très actives. On recrute des colons jusqu'en France et en Belgique pour les nouvelles paroisses agricoles autour du lac Saint-Jean. Le développement de l'électricité débutera en 1895, à Chicoutimi.

La même année, un Américain de passage dans la région décrit les rapides à la sortie du lac: "C'est un merveilleux endroit. Tout le flot de vingt rivières se rencontre là. Il se rue à travers un dédale de petites îles, dans deux cours d'eau séparés par l'île d'Alma:

la Grande et la Petite-Décharge. La Grande-Décharge est un merveilleux escadron d'eaux tumultueuses. On peut voir de loin le courant se former, glisser d'abord, puis prendre cours, se presser, se précipiter en un courant lisse ou en remous tournoyants vers la bouche de sortie. Un mille plus bas, se trouve un flot où il accélère, donne chasse et se précipite en rapides, pour ensuite sauter trois ou quatre échelons écumants. Quant à l'île Maligne, elle porte bien son nom, car c'est l'endroit le plus dangereux de la rivière; il a le record des désastres et des pertes de vie".⁽¹⁾

En 1898, J. E. A. Dubuc, de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, tente d'intéresser le gouvernement québécois à l'aménagement des réserves hydrauliques de la rivière Saguenay. La même année, il réussit à convaincre un industriel de Roberval, B. A. Scott, et deux financiers américains, T. L. Wilson et L. T. Haggin, à la cause du développement des ressources hydrauliques régionales.

Le 5 février 1900, Wilson acquiert une partie des droits sur la rivière Saguenay et, le 22 juin, Haggin et Scott font de même dans le but de posséder à eux trois la totalité des droits de développement de la rivière Saguenay et des décharges depuis le lac Saint-Jean jusqu'en aval de la Chute-à-Caron. On crée alors la Oyamel Company et on débute immédiatement les travaux d'arpentage et les premiers relevés topographiques.

En 1901, le département des Travaux Publics, à Ottawa, charge un ingénieur, J. Frases, d'une étude relative à la navigation sur le lac Saint-Jean. Son rapport daté du 25 novembre 1902 révèle que le niveau de l'eau s'élève de quinze pieds à la crue du printemps et que la construction d'un barrage faciliterait la navigation. Toutefois, l'eau ainsi rete-

nue à ce niveau causerait des dommages sérieux aux propriétaires riverains. En raison de ces conclusions, les études et travaux demeureront suspendus jusqu'en 1913.

Arrive alors un milliardaire américain J. B. Duke, président de l'American Tobacco, qui s'intéresse à la production d'engrais à base d'azote et recherche une source importante d'énergie. Wilson qui le rencontre lui fait visiter la rivière Saguenay. Celui-ci, impressionné, achète tous les droits détenus par la Oyamel Company. Quelques mois plus tard il fonde la Quebec Development Company.

Le 8 avril 1914, un arrêté ministériel permet à la nouvelle compagnie l'érection d'un barrage à l'île-Maligne (et l'exhaussement des eaux du lac Saint-Jean jusqu'au niveau 17,5 de l'échelle de Roberval) moyennant compensation aux propriétaires riverains.

Alors éclate la guerre en Europe. Le projet entre en veilleuse pour quelques années.

L'économie canadienne profite largement de la guerre. À la signature du traité de Versailles, l'Europe, dévastée, doit se reconstruire. Elle requiert donc l'aide de l'étranger, dont le Québec. Toutefois, en 1920, avec l'arrêt de production des fournitures pour les pays européens, les prix tomberont, l'agriculture québécoise vacille. Dès l'hiver 1921 la récession frappe durement la province. Tous les secteurs sont touchés. Le prix des produits agricoles baissent considérablement. Or si les prix chutent au niveau de ceux de 1913, le coût de la machinerie, en 1923, est de 64% plus élevé qu'en 1913.

La crise touche donc très durement les agriculteurs. Le signe extérieur le plus affligeant de celle-ci demeure la reprise de l'exode massif des Québécois

vers les Etats-Unis. Pour le premier ministre du Québec, Alexandre Taschereau, le plan visant à freiner ce mouvement consiste à faire jouer un rôle majeur aux industriels américains: "Nous comptons conserver notre population en aidant précisément la colonisation, l'agriculture... et entreprendrons de créer des centres industriels". Le premier ministre insiste continuellement sur l'abondance des ressources hydrauliques que la province peut mettre à la disposition des étrangers. "Nous possédons des ressources abondantes d'énergie électrique, nous avons une population intelligente et laborieuse, inaccessible aux idées subversives... En retour, nous vous demandons de développer en autant que possible les pouvoirs d'eau de notre province, de créer des centres industriels dans le Québec." (2)

Le 12 décembre 1922, reprenant son arrêté ministériel de 1914, le gouvernement accorde à la Quebec Development Company le droit de construire un barrage à l'Île-Maligne, ainsi que le privilège de hausser le niveau des eaux du lac Saint-Jean de 17,5 pieds, quitte à dédommager les propriétaires riverains concernés.

Entretemps, Duke et Price se portent acquéreurs de tous les actifs de la Quebec Development Company et forment la compagnie Duke-Price.

Quant à William Price, projetant de construire un nouveau moulin à papier-journal à Riverbend, près d'Alma, après ceux de Jonquière et Kénogami, il s'engage à acheter et utiliser 200 000 chevaux-vapeur dès la mise en activité de la nouvelle centrale qui sera construite.

Le village d'Alma, en 1923, ne compte qu'environ mille personnes, à l'exclusion des résidents et des cultivateurs des rangs environnants, et ne forme qu'une seule paroisse catholique desservie par le même curé depuis une quarantaine d'années (1891-1931): l'abbé Héraclius Lavoie.

La ville et la paroisse, sous l'autorité d'une commission scolaire unique, comptent une quinzaine d'écoles. Le centre commercial comprend une banque active depuis 1925, et une vingtaine de magasins et ateliers. La municipalité possède en outre trente-deux milles de chemins carrossables, deux services téléphoniques, des hôtels et des restaurants. Aussi, des gens de métier de l'époque y sont représentés par des boulangers, cordonniers, forgerons, ferblantiers, fondeurs. Deux médecins, un notaire et un avocat complètent le tableau.

La construction de la nouvelle cen-

trale, à quelques milles à peine du noyau du village, entraînera des modifications quant au paysage municipal et dans le rythme de vie des habitants.

Dès le mois de janvier 1923, on débute donc par la construction du tronçon de chemin de fer Hébertville-Alma. Aussi, de janvier à mars, on doit construire les piliers des trois ponts qui enjambreront les rivières: deux sur la Petite-Décharge et un autre sur le bras droit de la Grande-Décharge, sur le site même du chantier de la centrale. Les fondations et les piliers de ces ponts sont élevés durant les mois les plus froids de l'année mais aussi durant le temps où les eaux sont les plus basses. On travaille à des températures de -10 à -40 degrés Fahrenheit.

Le 15 août 1923, la voie ferrée complétée mesure onze milles. De plus, on étend sur les lieux mêmes du chantier une quinzaine de milles de rail allant dans tous les sens pour desservir tous les points des différents travaux.

On débute également, dans le même temps, le noyau d'un village sur la rive sud de la Grande-Décharge, sur un plateau élevé de l'Île d'Alma. Il comprendra des camps pour loger au moins mille travailleurs, un bureau de poste, un magasin, une école pour les enfants des employés, un hôpital avec médecin résident. Un tailleur, un cordonnier et un barbier y exercent aussi leur métier. On pourvoit les bâtisses en électricité; un aqueduc fournit de l'eau chlorée et on installe un réseau d'égoût. L'eau pompée dans la Grande-Décharge s'emmagasine dans un réservoir d'une capacité de vingt mille gallons pour ensuite être distribuée partout dans le village.

Avant de débiter tout le travail concernant l'usine, il faut d'abord détourner les eaux du bras gauche de la Grande-Décharge au moyen d'un batardeau, barrant ainsi ce bras à la tête de l'Île-Maligne et renvoyant toute l'eau dans le bras droit. On débute ces travaux en même temps que le chemin de fer et le village. Il sera donc construit en forme de cage remplie de pierres, avec deux couches d'un revêtement imperméable d'un pouce et demi du côté faisant face au courant.

La rapidité du courant est si grande à cet endroit que le centre du canal qu'on veut fermer ne peut prendre en glace. On installe donc une estacade de surface en travers du canal, ce qui provoque un amas de glace et permet la glaciation de ce secteur. La construction des cages se fait sur la glace, les ouvriers travaillant des deux côtés de l'écluse. Dès qu'une cage est complétée, on cou-

pe la glace alentour et elle s'enfoncé à l'endroit qu'elle doit occuper. On termine la première partie du batardeau au début d'avril 1923. Sa longueur totale est 800 pieds et contient dix-huit mille verges cubes de matériaux.

Durant tout le printemps et l'été suivant, on continue d'installer l'infrastructure de tout l'outillage général qui servira à ce vaste chantier. Les avantages d'un outillage central sautent aux yeux. On choisit un site convenable du côté de l'Île d'Alma, un peu plus bas que le village des travailleurs. L'inclinaison prononcée de ce terrain se prête facilement au transport des matériaux et la proximité de la principale carrière et du banc de sable en font le site idéal.

On prépare ainsi les fondations pour la bétonnière et les compresseurs à air. L'outillage du béton comprend différents concasseurs et des convoyeurs. Deux malaxeurs de quatre verges portent le ciment à l'extérieur dans des réceptacles de deux ou quatre verges cubes sur des wagons plates-formes construits sur place dans les différents ateliers de fabrication. On trouve également tout près un atelier de machinerie pour réparer ou fabriquer différents outils, une menuiserie pour monter les formes pour couler le béton, et une scierie.

Une vingtaine de grues utilisées ici et là sur le chantier permettent de soulever des charges allant jusqu'à vingt-cinq tonnes.

Le transport sur le site s'effectue au moyen de dix-huit locomotives pesant entre trente-trois et quarante tonnes.

À l'exception des locomotives, des pelles et des grues qui sont mues grâce à la vapeur, tout l'outillage fonctionne à l'électricité dont la puissance totale requise représente cinq mille chevaux-vapeur. Cette énergie provient de la centrale de la compagnie Price de Chicoutimi. On a du dérouler une ligne de transmission de quarante milles pour alimenter le vaste chantier d'Île-Maligne.

Tout est maintenant en place pour procéder à la construction sur une vaste échelle.

On débute donc par l'excavation des fondations de la centrale au pied de l'Île-Maligne. Dès le mois d'octobre 1923, on fixe les premières pièces d'acier du viaduc qui se prolongera au coeur même de l'usine. On y installe quatre grues doubles qui se déplacent sur des rails à l'aide de roues à doubles rebords. Elles peuvent atteindre chacune toutes les parties de l'édifice, sauf une lisière sur le sommet. À cet endroit, on installe deux grues fixes aux extrémités que l'on rapproche en fonction de la

progression des travaux.

D'après le programme tracé, il faut que la section d'amont de la centrale soit terminée avant les hautes eaux de la fin mai pour prévenir les avaries que pourrait causer l'eau échappée par le batardeau numéro 1. Durant les premiers mois de 1924, on relève ce batardeau de dix pieds. Il s'étire maintenant sur une longueur de mille deux cents pieds, fermant ainsi tout le canal.

En même temps, le batardeau numéro quatre, prévu en travers du canal à la base de l'Île-Maligne, est érigé protégeant l'espace du bief d'aval et de l'usine contre les ravages de l'eau. On établit sur le sommet de celui-ci une voie ferrée de six cent vingt-sept pieds de longueur qui servira au transport des résidus de creusage du bief d'aval vers les concasseurs.

Vers la fin de mai 1924, on complète la section d'amont de la future centrale. Déjà plus de cent mille verges cubes de béton sont coulées. Les travaux se poursuivront fébrilement durant tout l'été et l'automne suivants. À la fin d'octobre, quatre-vingts pour cent du béton de toute la centrale est coulé. Tout l'acier incorporé à la construction des douze turbines est complété et revêtu de béton. La superstructure d'acier de la chambre des dynamos est terminée et les murs de briques sont presque tous érigés. La dernière coulée de béton aura lieu au mois de mars 1925. Le montage des différentes pièces formant les turbines se déroule très rapidement. On place le béton pour les fondations de la première unité en avril 1924 et en mai 1925, l'installation de huit turbines et générateurs est complétée.

L'usine mesure sept cent vingt pieds et sa largeur de cent soixante-trois pieds inclut la masse de béton formant le mur de front. Ces dimensions comprennent l'espace nécessaire à l'installation de douze turbines verticales genre FRANCIS et les générateurs électriques de marque WESTINGHOUSE. Ces turbines produisent quarante-cinq mille chevaux-vapeur chacune sous une tête d'eau de cent dix pieds, à raison de cent douze révolutions par minute. Tous les murs et cloisons de la centrale sont de type béton-cyclopéen, c'est-à-dire que l'on ajouta à la maçonnerie une grande quantité de grosses pierres.

La prise d'eau de chaque turbine comprend deux ouvertures rectangulaires de seize pieds sur vingt-deux dans le mur d'amont avec des grilles en lames d'acier pour empêcher les débris transportés par le courant de pénétrer dans les turbines. Ces ouvertures convergent graduellement de la forme rectangulaire à la forme circulaire en un



Vue de la base sur laquelle sera construite la centrale (premier plan à gauche). À remarquer à l'arrière - plan le baraquement où logeaient les ouvriers et où se trouvaient tous les services essentiels. L'ensemble donne sur le versant sud (quartier Naudville).



Construction de la partie inférieure de la centrale.

seul tuyau d'acier de vingt-deux pieds de diamètre qui conduit à l'enveloppe spiroïdale de la turbine. Le tuyau d'acier et l'enveloppe sont tous pris dans une masse de béton.

La roue de la turbine mesure quinze pieds de diamètre et est fondue en un seul morceau d'acier pesant quarante-cinq tonnes. Elle est reliée au générateur directement par un arbre de couche de vingt-huit pieds de hauteur et de vingt-neuf pouces de diamètre, pesant trente-trois tonnes.

Pour éviter l'érosion causée par le tourbillon de l'eau à sa sortie immédiate de l'usine, le tuyau d'épuisement se

termine par un hydrocone qui a la forme d'une cloche évasée permettant ainsi à l'eau d'être évacuée plus librement.

L'assemblage des différentes pièces qui compose l'unité de la turbine s'effectue à l'aide de deux puissantes grues mécaniques actionnées par l'électricité et voyageant sur rails au-dessus de la chambre des générateurs. Ces grues peuvent disposer aisément d'une charge de cent tonnes chacune. Les pièces de grande pesanteur arrivent à l'usine sur des wagons spéciaux qui viennent se placer directement sous les grues mécaniques qui pourvoient ensuite au montage et l'assemblage.



Vue du chemin de fer (servant à transporter les matériaux de construction) et du batardeau (servant à retenir l'eau). À remarquer à l'arrière-plan la centrale.



Vue de la centrale, les travaux complétés.

Les déversoirs

Afin de contrôler l'emmagasinage des eaux, on doit construire, en même temps que la centrale, des déversoirs qui non seulement régulariseront les niveaux mais aussi augmenteront la disponibilité en eaux utilisables. À Ile-Maligne, on construit six de ces déversoirs, en plus d'un barrage en béton et d'une digue en terre. Ces déversoirs sont munis de portes régulatrices qui peuvent être baissées ou élevées à l'aide d'une grue mécanique mobile.

Le déversoir numéro Un qui prolonge l'usine à angle droit vers l'ouest comprend six portes de quarante pieds de largeur et de dix-sept pieds et demi

de hauteur, séparées par des murs de béton de dix pieds d'épaisseur. Ce dernier sera terminé le quinze février 1925. Les autres déversoirs (cinq), de même type mais avec plus ou moins de portes régulatrices, sont érigés en différents endroits choisis.

En mai 1924, on commence à construire la digue en terre sur l'Ile d'Alma. On l'appellera par la suite la DAM EN TERRE. On doit commencer par enlever cinquante mille verges cubes de terre impropres à l'utilisation quant à l'endigement. Il faut la remplacer par près de deux cent mille verges cubes de glaise qu'on place au centre de l'ouvrage. On la recouvre ensuite de roches et de gravier. Longue de six cent cin-

quante pieds et haute de quarante-cinq pieds, elle mesure une vingtaine de pieds de largeur à son sommet.

Le déversoir numéro Quatre sera celui qui occasionnera le plus de problèmes aux ingénieurs. Érigé sur le bras droit de la Grande-Décharge où le courant est le plus violent, il demandera de l'audace et des travaux supplémentaires non prévus à l'origine.

À la fin décembre 1924, on commence l'érection de l'édifice par les deux bouts, de chaque côté de la rivière. En même temps, on tente de construire un barrage de grosses pierres entre l'Ile-Maligne et l'Ile Barnabé dans le but de freiner le courant. Mais la rapidité du courant augmente proportionnellement à l'avance des travaux de rétrécissement du canal, à tel point qu'il est impossible de continuer et la Grande-Décharge passe toujours emportant tout sur son passage. C'est à ce moment que les ingénieurs décident de diviser le cours d'eau pour réduire le débit et en arrêter le cours.

On creuse donc dans le sens du courant un canal de diversion des eaux qui doit avoir une longueur de cinq cent vingt pieds et une largeur de cent à cent cinquante pieds. On fore dans le granit jusqu'à une profondeur de quarante pieds. Au centre de l'ouvrage, on édifie des piliers avec coulisses en vue d'y placer des portes de contrôle. Le creusage se poursuit durant tout l'automne 1925, au moment où les eaux sont les plus basses, car au printemps, le débit à cet endroit s'élève à plus de deux cent vingt mille pieds cubes/seconde. Le canal doit réussir à absorber vingt-six mille pieds cubes.

On extrait près de quatre-vingt mille verges cubes de roc, en ayant soin d'en garder intact trente-deux mille verges aux deux extrémités dans le but de prévenir l'inondation des travaux qui se poursuivent au centre. Ces deux bouts doivent être dégagés d'un seul coup à l'aide d'une charge de dynamite. On creuse donc sous ceux-ci des tunnels qui s'avancent jusque sous l'eau dans lesquels on place deux cent mille livres de dynamite. Pour protéger les piliers centraux de l'explosion, on les enveloppe littéralement de plus de trente-cinq mille verges cubes de sable. Le 27 octobre 1925 on procède à la mise à feu de la dynamite. Une formidable explosion retentit; le roc s'élève jusqu'à deux mille pieds dans les airs et s'étend sur un rayon de plus d'un quart de mille. Les eaux se précipitent dans le nouveau canal artificiel nettoyant les trente-cinq mille verges cubes de sable en vingt-cinq minutes.

(suite page 124)

LA MAISON SAMUEL-BÉDARD

ou

l'histoire d'une maison à écrire...

par Gilbert Lévesque

Elle est aussi vieille que le village lui-même. Et si elle s'obstine à demeurer jeune, c'est qu'elle fut marquée - au passage - du sceau incorruptible du souvenir; puisque son existence est désormais accolée au succès d'une oeuvre littéraire - mondialement connue dans les pays francophones - : MARIA CHAPDELAINÉ, de Louis Hémon.

Ici, il faut souligner qu'une maison centenaire représente quelque chose d'ancien; de ce côté-ci de l'océan. Et si cette modeste maison de campagne se voit - aujourd'hui - coiffée pompeusement de MONUMENT HISTORIQUE, elle n'en est pas à ses premières prétentions; puisque, dès 1938, elle fut désignée pour être le premier MUSÉE LOUIS-HÉMON. Et tout cela parce qu'un jour, un "étrange" (ainsi pré-nommait-on tous les étrangers, à la campagne, en début de siècle) s'amènerait à Përibonka du bout du monde. Un étrange qu'on ne tarderait point à surnommer: "l'fou à Bédard". Or, cet homme était un écrivain dans l'âme et le coeur; né pour écrire. Et de notre vécu, il laisserait le plus beau témoignage: MARIA CHAPDELAINÉ.

Lorsqu'il s'amène à Përibonka, en juillet 1912, le village - dont les origines remontent à 1888 - n'est alors qu'un bien modeste bourg; fier, pourtant, de ses deux magasins généraux: voisins l'un de l'autre. L'étranger découvre également quelques maisons s'élevant dans l'entourage de l'église: épice de la paroisse. Engagé par Samuel Bédard (son hôte et patron) dès avant son arrivée dans le "pays" - à la faveur d'une rencontre-échange sur le traversier reliant Roberval à Përibonka - il sera logé, nourri, par son employeur; selon la coutume de l'époque. À cette entente, néanmoins, Louis Hémon posera une condition: congé le samedi ! Avec son



La maison Samuel-Bédard.

SHS À LA SHS

maigre salaire de huit (8\$) dollars par mois, bien entendu; compris !

C'est donc à Përibonka, en définitive, que l'écrivain recueille les principales données; qui serviront de trame à son "récit du Canada-français"; à son "pays de Québec". Car bien longtemps avant le célèbre général de Gaulle, Louis Hémon l'avait statué ainsi!

Située au deuxième rang du Canton Dalmas, la Maison Samuel-Bédard réunit trois "utilités" distinctes; importantes en regard d'une recherche architecturale qui fut commandée, il y a quelques années; en regard du classement historique de cette maison; savoir, le carré de la maison, (habitat des Bédard); l'appentis qui est adossé à cette dernière (où fut logé le manoeuvre-écrivain Louis Hémon); de même qu'un immense hangar à voitures, maintenant accolé à cette maison. Si l'histoire de la Maison Samuel-Bédard fut largement "brodée" (on s'obstine encore à connaître le lieu où a dormi Maria Chapdelainé: personnage romanesque qui n'a jamais existé ailleurs, que dans le coeur et l'esprit de son auteur!), elle

n'en représente pas moins, aux yeux de tous, une valeur sentimentale hors du commun; et cela, on s'en doute, à cause du passage d'un LOUIS HÉMON, nouvelliste et romancier; lequel en son prodigieux "transcript" du quotidien tranquille des braves gens qu'il devait côtoyer, immortaliserait à jamais l'attitude - toute simple - de "cette race qui ne sait pas mourir".

Bien que diverses versions de l'histoire locale de la Maison Samuel-Bédard soient encore à répertorier, quelques témoignages concordants - se greffant sur des pièces justificatives - nous permette de dresser un bilan sommaire historique de cette maison; et ce, à la faveur de la liste des anciens propriétaires. Et c'est là que le piquant de l'histoire locale prend toute sa force et sa verdeur.

Ainsi, afin de mieux faire saisir les diverses modifications apportées à ladite maison - de sa construction première jusqu'au passage de Louis Hémon, en 1912 - il est nécessaire de consulter la chaîne des titres. C'est alors que l'on découvre que le 28 mai 1904, par acte

de vente, Ladislas E. Otis acquiert le lot no 36, de Exurias Provençal: "... 174 âcres en superficie, plus ou moins avec bâtisses dessus construites." Exurias Provençal est donc le premier acquéreur de ce lot; lequel "lui appartient pour avoir payé à la Couronne, le premier versement du fonds dudit lot, pour avoir fait les défrichements; bâtisses et améliorations qui s'y trouvent."

Par conséquent, si l'on se fie à la teneur du premier document juridique mentionné, il est permis de croire que la Maison Samuel-Bédard - dont il est fait allusion dans ce contrat notarié - existe déjà; et que, vraisemblablement, sa construction apparaît sensiblement antérieure à 1904. Par ailleurs, un écrivain du nom de L.J. DALBIS, la situe vers 1888: année marquant l'arrivée des premiers colons à Pérignonka. Toutefois, il semble que M. Provençal reprit possession de ce lot, quelque temps après la signature du contrat; grâce à une entente entre les deux parties; lequel propriétaire, un an et demi plus tard, soit le 29 novembre 1905, échange le lot no 36 à Adolphe Bouchard; et c'est alors que se prépare - dans le lointain des propos du petit bourg - ce qui deviendra, une belle et magnifique légende montée de toutes pièces ! Et sur laquelle nous reviendrons.

Ainsi donc, le 25 mai 1909, Adolphe Bouchard cède à Laura Bouchard: "... le lot no 36 ... 174 âcres en superficie, plus ou moins, avec bâtisses dessus construites". Nous pouvons ainsi établir l'hypothèse suivante: savoir que Laura, fille légitime du "Père Adolphe" occupe le lot et ses dépendances, à partir de cette date; et que c'est également à cet endroit précis, que séjournera Louis Hémon, écrivain ignoré par les gens du pays; lors de son expérience "agricole" de 1912.

Or, cette chère Laura - aux manières si plaisantes! - (et à qui Louis Hémon doit beaucoup de ses "récits locaux"), avait une soeur; prénommée, à sa naissance, de Marie-Elmina-Héva. Seule EVA subsistera à l'aventure! Car moins effacée que sa soeur aînée, celle-ci fera tout pour se mettre en évidence; précisément, à partir du jour où celle-ci héritera de la terre, à la mort de Laura, survenue le 3 mai 1932. À partir de ce moment, c'est le "piquant" de l'histoire locale qui sera ainsi moussée. Où, par tous les moyens, Mlle Eva (comme on l'appelait au village) tentera d'honorer la mémoire de Louis Hémon; en ne manquant pas, bien sûr, de s'y réserver une place de choix: en sa relative et discutable identification Eva Bouchard / MARIA CHAPDELAINE. Pour en arriver, en 1937, à pousser l'audace de remanier presque entièrement le bâtiment; et ce, malgré les indications pertinentes d'un architecte montréalais, M. Antoine Monette; engagé par les fondateurs du premier MUSÉE LOUIS-HÉMON; lesquels assumèrent les frais pénibles de ces travaux; en plus d'adresser forces avertissements à Mlle Bouchard; auprès de qui l'on avait loué la maison: pour les fins susdites de la création d'un musée.

Le 6 juillet 1938, l'on procède à l'ouverture officielle dudit MUSÉE LOUIS-HÉMON; après avoir "négocié" pendant près de trois ans. Présentes à l'événement: la fille unique (Lydia) et la soeur, Marie Hémon.

À la mort d'Eva Bouchard, survenue le 24 décembre 1949, diverses administrations se succèdent; maintenant tout juste à flot, l'aventure et le désir premier de nos fondateurs: honorer la mémoire de l'écrivain Louis Hémon, né à Brest (Finistère), le 12 octobre 1880.

En 1983, la Direction Générale du Patrimoine, sous notre instante requête, recommande au Ministre des Affaires Culturelles, M. Clément Richard, de reconnaître ladite MAISON SAMUEL-BÉDARD, à titre de Monument Historique. Depuis, ce même gouvernement s'est impliqué dans l'ordre de plus d'un million de dollars, afin de réaliser ce que tout un chacun soit en mesure d'attendre: une institution conforme aux normes muséales, à l'intérieur de laquelle, l'on pourra approfondir davantage le cheminement de l'HOMME et de l'OEUVRE, de ce cher LOUIS HÉMON. Et le rêve de nos fondateurs, LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE MARIA CHAPDELAINE, se voit ainsi réalisé. De même que le nôtre, bien entendu, dont - par notre appartenance - nous poursuivons la lignée.

Quant à la Maison Samuel-Bédard, si émouvante en ce qu'elle recèle de souvenirs "hémonistes et chapdelainiens", elle sera également considérée à titre de musée; mais attention, musée d'ÉVOCATION, par rapport à MUSÉE D'EXPOSITION. Et ce, une fois que celle-ci sera restaurée, en conformité avec l'esprit de l'époque; concomitant avec l'évocation du séjour de Louis Hémon, en cette modeste maison, de juillet à septembre 1912: à peine huit semaines durant !

Russel Bouchard, **Histoire de Chicoutimi-Nord**, 2 tomes, 1985 et 1986, VII - 230 p., XII - 222 p.

Pour qui s'intéresse à l'historiographie québécoise, on ne peut passer sous silence les monographies, et les histoires locales produites depuis un certain nombre d'années dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Je porte mon attention sur les deux dernières publications de Russel Bouchard, historien autonome, qui vient de nous livrer son "Histoire de Chicoutimi-Nord", tome I et tome II.

Cet historien régional n'en est pas à ses débuts; depuis une dizaine d'années Russel Bouchard cherche à développer une méthodologie pour la production de monographies qui soient la plus rigoureuse, la plus accessible possible au plus large éventail de lecteurs.

Le tome premier portant sur le Canton Tremblay et le village de Sainte-Anne, 1848-1954, donne un aperçu fort détaillé et très approfondi de cette implantation d'une colonie du côté nord du Saguenay. Un premier volet traitant du Canton Tremblay, 1848-1893, met l'accent sur les origines et la formation du canton, puis des premières voies de communication, l'organisation religieuse et scolaire et des débuts de l'industrialisation. Quant à la seconde partie, le village de Sainte-Anne, 1893-1954, commença avec la formation du village, la mise sur pied de son infrastructure routière, l'organisation religieuse et scolaire, la vie économique pour terminer avec l'entrée dans le modernisme.

La trame de fond de ce premier volume est centrée sur l'implantation d'une société dans un univers difficile à percer, en raison de l'extrême pauvreté et du dénuement de ses nouveaux arrivants; l'obstacle majeur est la rivière Saguenay qui coupe Chicoutimi-Nord du "Coeur de la communauté Saguenéenne" jusqu'à 1932.

Quant on parcourt le volume deux de Chicoutimi-Nord, on plonge donc dans la vie municipale, la fusion particulièrement, qui en 1975 modifiera profondément la collectivité et son environnement. L'auteur nous parle de l'avènement de la ville, 1950-1954, de sa rapide urbanisation entre les années 1954 et 1961; il met l'accent sur l'administration et la politique municipale avec au coeur du débat, Rock Boivin auquel on attache le titre de père politique de Chicoutimi-Nord. On suit aussi la vie religieuse, la restructuration du monde scolaire et la consolidation des voies de communications. Russel Bouchard n'omet pas de consacrer tout un chapitre au "père industriel" de Chicoutimi-Nord, Rosario Morin, et enfin un dernier chapitre, et non le moindre, portant sur la fusion municipale.

Ces deux tomes, couvrant en tout plus de quatre cents pages, sont écrits avec toute la rigueur intellectuelle des historiens chevronnés que l'on connaît au Québec; Bouchard travaille avec une plume tranchante au besoin et avec une grande précision. L'auteur n'a pas négligé d'aller aux sources les plus riches et les plus diversifiées; que ce soit au bureau d'enregistrement, à celui des cadastres, ou chez des dépositaires de fonds privés. L'index, à la fin de chaque volume, permet au lecteur de retracer sans peine les personnages mentionnés et les sujets traités.

Le choix des photos et des encadrements gris donnent un cachet plus intimiste aux deux volumes. L'auteur mentionne avec précision les sources qu'il a fouillées, dépôt par dépôt et fonds par fonds.

Somme toute, l'HISTOIRE DE CHICOUTIMI-NORD volume I et II de Russel Bouchard est une recherche très bien menée, faite surtout pour le grand public; le lecteur se retrouve facilement dans cette fresque qui s'appuie sur la trame du journal LE PROGRÈS DU SAGUENAY, afin de permettre de ne rien perdre de la vie collective chicoutimienne.

Un reproche que l'on peut noter au travail de l'auteur c'est son attitude de désenchantement face à la fusion municipale; c'est un luxe que s'offre Russel Bouchard dans la conclusion générale qui n'entache pas la démarche de l'histoire tout au long des deux volumes; l'idée de suggérer une voie à suivre à la collectivité régionale est peut-être un peu osée dans le contexte actuel, mais c'est aussi un plaisir que peut s'offrir le chercheur autonome qu'est Russel Bouchard.

Louis Côté

Clément Fortin. **Cent peintres rendent hommage à Maria Chapdelaine.**

Les Editions C.F. Enr. Alma, Lac Saint-Jean, 1985.

*Le 15 mai 1975, le ministère des postes du Canada émettait un timbre à la mémoire de Louis Hémon auteur du roman **Maria Chapdelaine**. Ce timbre reproduit une illustration de Clarence Gagnon parue dans une édition de 1933 du célèbre roman: *Maria, assise sur la galerie, surveille une fournée de pains, mais elle semble préoccupée par un songe intérieur où trône sans aucun doute son amoureux, François Paradis.**

*En 1985, paraissait aux éditions C.F. Enr. d'Alma au Lac Saint-Jean, un magnifique ouvrage intitulé **CENT PEINTRES RENDENT HOMMAGE À MARIA CHAPDELAINE**. Ce recueil, qui est dû à l'initiative de Clément Fortin regroupe les oeuvres d'artistes qui ont pris comme thèmes des scènes tirées du chef-d'oeuvre universellement connu. Il aura fallu dix ans pour que cet album-souvenir puisse voir le jour. Cent peintres disséminés un peu partout au Québec ont participé à cette épopée artistique. Chacun avait préalablement reçu une enveloppe officielle "estampillée premier jour" et, au gré de sa fantaisie, il a exécuté un tableau qui s'inspire du roman. Quand on connaît tout le prix qu'un artiste accorde au mot "liber-*

té”, on se rend compte que la tâche n’était pas facile puisque l’esprit créateur devait s’exercer à l’intérieur de certaines limites comme la texture de l’enveloppe, son format réduit, l’oblitération, l’inscription et le timbre. Comment réussir à oeuvrer à l’intérieur de telles balises?

Malgré toutes ces difficultés, les artistes ont vaillamment relevé le défi puisque le lecteur est en présence d’une véritable oeuvre d’art qui devient par la même occasion un hommage non seulement à Maria Chapdelaine mais au Québec tout entier.

Ce petit chef-d’oeuvre, véritable pièce de collection, se présente comme un album de format oblong où chaque tableau est disposé dans son ordre alphabétique d’auteur, s’échelonnant de Barbeau à Vogel. Il offre au lecteur (ou plutôt au spectateur puisque les textes sont à la fois rares et discrets) un arc-en-ciel de tableaux bien réussis où il y en a pour tous les goûts: peintres, historiens, poètes, bibliophiles et amateurs d’oeuvre d’art, tous y trouvent leur compte en feuilletant ce film-couleur de haute qualité artistique qui se propose, comme l’explique l’auteur un double but: (1) Mieux faire connaître ce monde merveilleux de la peinture; (2) Favoriser le contact avec le roman Maria Chapdelaine. On se rend compte après avoir parcouru ce recueil que l’auteur a atteint son but de façon admirable.

Il convient ici de nous arrêter à un aspect de ces tableaux. Il relève du talent d’illusionniste sommeillant au fond de chaque artiste. Comme il a été mentionné plus haut, chaque peintre devait s’exécuter sur une “toile” mesurant 6 pouces et un quart sur 4 pouces et un huitième. Or dans la plupart des cas l’artiste donne l’impression d’avoir utilisé une surface beaucoup plus grande. On se laisse tellement prendre au jeu qu’il faut parfois recourir à une mesure pour se convaincre que le peintre a bien utilisé l’espace réglementaire. Après avoir ainsi mesuré l’enveloppe à quelques reprises on en vient à la conclusion que le mirage existe et que l’illusion fait partie du trousseau de l’artiste au même titre que ses couleurs et ses pinceaux.

En guise de conclusion, il reste à laisser échapper un BRAVO ! à l’endroit de Clément Fortin qui s’est fait l’architecte de ce magnifique monument qui est un véritable produit québécois. Cette oeuvre artistique est d’une qualité telle qu’elle peut se mesurer avantageusement avec ce qui nous vient d’Europe et d’ailleurs.

Raoul Lapointe

«Bernard Bouchard», **L’Institut La Chesnaie (1961-1986)**,
«Saint-Nazaire», Les éditions JCL inc., (1986), 138 p.

Le livre de Bernard Bouchard (il faut lire les “Remerciements” et l’“Avant-propos” pour connaître l’auteur de l’ouvrage) s’inscrit dans le cadre des fêtes entourant le vingt-cinquième anniversaire de l’Institut La Chesnaie. Un anniversaire est souvent l’occasion de faire connaître davantage au public l’origine et le développement d’une institution.

À l’instar d’autres institutions régionales, l’Institut La Chesnaie est né dans la pauvreté. Plus que les facilités financières, c’est la volonté des fondateurs, pour ne pas dire leur entêtement, qui explique la naissance de nombreuses institutions. Le concepteur de l’Institut La Chesnaie, le Dr André Beauchesne, a désiré procurer à la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean un outil pour la promotion des jeunes en difficultés.

Comme pour l’enseignement, la région a toujours souhaité l’auto-suffisance dans le domaine de la santé et des services sociaux. Cette préoccupation n’a toutefois pas raison de “l’esprit de clocher”. Ainsi la rivalité entre Roberval (l’Institut La Chesnaie) et Chicoutimi (l’Institut Saint-Georges) est constante, signale l’auteur. Celui-ci se complait à rappeler cette rivalité sans trop l’expliquer.

L’histoire de l’Institut La Chesnaie, c’est aussi l’histoire d’une société et de ses attitudes envers les jeunes mal adaptés. La “mentalité” veut, en effet, qu’un jeune posant des problèmes soit placé en institution. C’est aussi le reflet d’une organisation scolaire laissant peu de place aux “déficients”. Ce livre évoque tout le problème de l’intégration des jeunes dans la société, en particulier les plus défavorisés.

La naissance de l’Institut La Chesnaie en 1961 correspond à une époque où le Québec s’apprête à mieux définir ses politiques de santé et de services sociaux. Rapidement, l’Etat s’implique dans le fonctionnement de l’Institut. Les politiques de l’Etat ainsi que les nouvelles préoccupations concernant les jeunes ont obligé l’Institut à s’adapter aux idées exprimées. Né pour servir la région, l’Institut acquiert rapidement un rôle provincial. le besoin de clientèle nécessite ce choix. Puis, en 1976, dans un souci de complémentarité avec d’autres institutions de la région, l’orientation régionale s’impose à nouveau. Sans compter que les nouvelles méthodes de resocialisation vont ramener l’Institut La Chesnaie à des dimensions plus modestes.

Malgré son intérêt, c’est un livre qui demeure difficile à lire. Les origines de l’Institut sont complexes, comme le note l’auteur, mais pour le lecteur il est difficile de s’y retrouver. Plus loin, certaines énumérations sont longues, ennuyantes et plus ou moins utiles. Chacun comprend que l’auteur excuse ses lacunes méthodologiques... et met en valeur sa bonne volonté, mais la bonne volonté ne suffit aucunement pour ce genre d’ouvrage. De plus, la qualité de la présentation n’avantage aucunement l’auteur. Par contre, la reproduction en page-couverture de “L’ami de ma solitude”, une oeuvre de Gilles Jobin, est un choix heureux.

Normand Perron

EN REGARDANT LE FILM “MARIA CHAPDELAINÉ”

Lorsqu'on a présenté, ces jours derniers, à la télévision, le film “Maria Chapdelaine”, c'était la deuxième fois que je le voyais. Rien d'anormal à cela puisqu'en cette période d'austérité les reprises sont courantes, qu'il s'agisse des émissions Colombo, Quincy ou autres. J'en ai donc pris mon parti essayant d'être plus attentif aux scènes qui m'avaient surpris au moment de la première vision.

J'ai été de nouveau ravi de voir de belles images prises dans le décor rustique d'autrefois. Il eut sans doute été préférable de tourner le film non loin de l'endroit où Louis Hémon avait écrit et situé son chef-d'oeuvre; toutefois, même si l'on est loin de Péribonka, le cadre du film reflète celui du roman. En ce qui a trait aux acteurs leur choix est judicieux, à une exception près comme nous le verrons plus loin, et ils incarnent bien les personnages qu'ils représentent. Sans doute, Carole Laure n'est pas cette “grosse fille” que nous présente Louis Hémon; cependant elle joue si admirablement son rôle qu'on lui pardonne sa gracilité. Mais, “car il y a un mais” disait un professeur, MAIS certaines choses étonnent un spectateur averti. L'erreur la plus flagrante est celle d'avoir supposé que le curé de Péribonka était un Français arrivé récemment de Bretagne. J'ai esquissé un sourire, pour ne pas dire plus, en voyant ce personnage avec sa voix grêle, son langage châtié et sa démarche aristocratique évoluer à travers cette population fruste des débuts du siècle. Si en réalité, le curé de Péribonka avait été Français, il faudrait s'incliner devant ce fait; mais tel n'est pas le cas. En analysant plusieurs éléments du roman de Louis Hémon on peut conclure que l'auteur situe son récit aux environs de 1912, c'est-à-dire au moment où il se rendit travailler sur la ferme de Samuel Bédard. À cette époque le curé de Péribonka était l'abbé Abraham Villeneuve qui occupa ce poste de 1903 à 1914. Or, malgré son nom biblique, ce prêtre était originaire de Roberval et n'avait pas assez voyagé pour perdre l'accent du Lac-Saint-Jean. Si les réalisateurs du film avaient consulté des historiens régionaux, ils auraient pu obtenir tous les détails biographiques concernant ce personnage.

Une autre inexactitude saute aux yeux: elle consiste à présenter un marché public de type européen, en plein hiver. Imaginez la scène ! Alors que le thermomètre marque peut-être moins 25 degrés Fahrenheit et que l'on frissonne devant le petit écran, on voit défiler dans le minuscule village de Péribonka de 1912, des charrettes poussées par des marchands ambulants qui offrent leur marchandise: “Citrons, oranges, ananas”. C'est à se demander si, dans le Péribonka du début du siècle, on n'a pas fait circuler plus de charrettes qu'il n'y avait d'habitants. Je me rappelle que vers 1935, à Saint-Gédéon au Lac Saint-Jean, c'était tout un exploit quand quelqu'un réussissait à se rendre à Sainte-Anne-de-Beaupré le 26 juillet et en revenait avec un panier de raisins bleus. On peut imaginer l'ampleur des importations de fruits tropicaux, à Péribonka, en 1912, et en plein hiver par surcroît.

Autre fait... troublant: La mère Chapdelaine tomba malade “un soir d'avril” nous dit Louis Hémon, c'est-à-dire au moment où l'hiver bat son plein au lac Saint-Jean. D'ailleurs l'auteur parle des “mauvais chemins où les chevaux enfoncent jusqu'au poitrail” et des “tempêtes de neige en plein avril”. Or lorsqu'on se met en route pour aller chercher du secours, on utilise **une voiture sur roues**. Sans doute, on était nerveux dans l'entourage de la malade mais certainement pas au point de se tromper de saison.

Le vocabulaire surprend également. Il est vrai qu'on ne peut pas demander à un artiste de reproduire exactement le langage parlé à cette époque; toutefois, il y a certains mots qu'il faut éviter. À Péribonka, en 1912, on ne recevait pas de “colis” mais des “paquets” et l'on écoutait des “records” et non des “disques” en supposant qu'il y ait eu un gramophone à cet endroit.

Il y a lieu de se surprendre aussi de voir les colons aller à la cueillette des bleuets en traînant avec eux des “chaudières à boucane” pour chasser les moustiques. Cela se pratiquait parfois aux abords des habitations; lorsqu'on circulait en pleine forêt, on se contentait du moyen classique qui consiste à les écraser... quand on en a le temps et qu'ils ne sont pas légers.

En conclusion, il est bon de se rappeler qu'on ne peut refaire l'histoire au gré de sa fantaisie. Il faut la prendre telle qu'elle a existé. Le romancier ou le scénariste peut imaginer des situations mais il ne peut réinventer le contexte historique. Louis Hémon a écrit un chef-d'oeuvre qui respecte l'époque et l'endroit où il a vécu durant quelques mois. Il serait à souhaiter que tous ceux qui adaptent son oeuvre suivent son exemple.

Un ami me faisait remarquer: “En confiant la cure de Péribonka, en 1912, à un prêtre Français on se comporte d'une façon aussi bizarre que si l'on confiait le rôle de Martin-Luther King à un acteur blanc”. Il aurait pu ajouter: Offrir des fruits exotiques en plein hiver, à Péribonka, en 1912, est aussi farfelu que d'expédier une tondeuse à gazon, pour Noël, à un esquimau, ou de tenter d'ajuster un dentier à un ours polaire.

Raoul Lapointe

JEU DE CARTES...

Invitée, par la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean à faire connaître le "JEU DE CARTES" réalisé par des artisans d'Hébertville, je suis particulièrement fière, en leur nom, de vous en citer les origines.

Au kiosque artisanal et d'informations touristiques nommé "LA PORTE DU LAC", (parce qu'Hébertville se trouve à la porte du Lac-Saint-Jean en arrivant par la route 169), organisme sans but lucratif, il arrive à chaque jour qu'un touriste demande un souvenir UNIQUE et TYPIQUE de la région.

Quoi offrir à part le traditionnel cendrier ou porte-clés à l'effigie de la localité visitée?...

Nous avons réfléchi longuement et notre choix s'est arrêté sur un jeu de cartes. La raison est que tout le monde pratique ce jeu qui intéresse autant les jeunes que les plus vieux.

Mais, ce jeu a une particularité. En plus de recréer, il se veut instructif des principaux sites historiques ou culturels de tout notre patrimoine régional.

Le jeu a donc été divisé en quatre régions: le "carreau" représente le Bas-Saguenay, le "pique", le Haut-Saguenay, le "trèfle", le Lac-Saint-Jean-Est et le "coeur", le Lac-Saint-Jean-Ouest.

Le dos de la carte est uniforme. On y retrouve une carte géographique de la région portant l'inscription: "Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est beau en grand".

Illustré par des photos en couleur, le jeu de cartes se veut un souvenir exceptionnel à rapporter dans ses bagages après avoir visité tous les sites décrits dans les 52 cartes.

C'est aussi le cadeau idéal à offrir à nos visiteurs de marque en toute saison et à rapporter à un ami pour lui donner le goût de venir nous visiter.

Cette originalité historique et culturelle fait son bonhomme de chemin. Un citoyen d'au moins une vingtaine de pays détient un jeu.

C'est, à mon humble avis, la façon la plus prometteuse de nous faire connaître. S'amuser et s'instruire seront toujours à la mode. Hébertville, paroisse-mère du Lac-Saint-Jean, est heureuse d'avoir ainsi collaboré à faire connaître davantage notre belle région.

Thérèse Richard

Nouvelles

Cahiers de Saguenayensia - Histoire des municipalités

*Les deux premiers numéros de cette série sont parus en mai et en juin dernier. Il s'agit de **Anse-Saint-Jean: 150 ans d'histoire** et de **Val-Jalbert: un village-usine au royaume de la pulpe**. L'auteur de ces deux monographies est Russel Bouchard.*

*Deux autres numéros de la série Histoire des municipalités sont en préparation: **Saint-François-de-Sales** et **Métabetchouan**.*

* * *

Cahiers de Saguenayensia - Etudes et documents

*Au mois de juin a paru **Le cahier de Monsieur Otis**, par Raoul Lapointe. C'est le premier numéro de cette nouvelle série.*

Saguenayensia

À titre de membre honoraire de votre Société, il me revient de vous donner de mes nouvelles de temps à autres, n'est-il pas vrai?

... je me permets de féliciter tous les artisans de **Saguenayensia** qui produisent régulièrement une si belle revue. Les livraisons m'ont paru particulièrement soignées et de grand intérêt.

Antony Joly
Montréal

* * *

Chicoutimi

Cette année, j'avais décidé de ne pas renouveler ma cotisation à la Société historique du Saguenay. (...) Je suis saguenayenne - née à Port-Alfred en '34 - grandie à Bagotville et éduquée à Chicoutimi - mais je demeure à Toronto depuis '78 et c'est loin !!!

Avec le numéro de janvier-mars '86 je commençais à être indécise. Mes parents possédaient l'Hôtel Commercial de Bagotville où j'ai grandi et où on m'a beaucoup parlé de l'hôtellerie de la Baie et des MacLean. La lecture de la revue a complété mes souvenirs et j'ai trouvé cet article explicatif et excellent.

Avec le numéro de avril-juin '86 - c'est le bouquet ! **Saguenayensia** a gagné! Cette revue prend une direction qui me plaît grandement. En tant qu'artiste-peintre j'ai toujours été marquée par le paysage grandiose - la force des contrastes - le sauvage et la culture de notre région - (on le voit encore plus quand on est loin). J'ai déjà prononcé une conférence à l'Université de Toronto qui faisait état de ceci et de la marque importante qu'a fait la formation artistique de chez nous - alors surtout donnée vers 1940-1950 - par les communautés religieuses de la région...

Tout ceci pour vous dire que je n'ai que des félicitations et des mots d'encouragement vers le futur car votre revue m'oblige à continuer à vous supporter.

Jeannine Tardif-Hébert
Toronto

* * *

Anse-Saint-Jean - 150 ans d'histoire

Quelle réussite que ce premier numéro ! Que les responsables continuent rigoureusement dans cette ligne, car je ne vois vraiment pas comment on pourrait faire mieux. Je souligne une chose parmi d'autres: le format. C'est en plein ce qu'il fallait et la chose m'apparaît très importante pour une collection de ce type. La qualité de la couverture maintenant, avec une photo telle à ce point qu'elle fait presque oublier ce que le photographe Keel a fait de mieux.

Armand Gagné, archiviste
Archidiocèse de Québec, Québec

Le Cahier de Monsieur Otis

Le Cahier de Monsieur Otis, par Raoul Lapointe, s'impose comme une source d'où jaillit les nombreux témoignages d'une vocation accomplie dans la dignité et la générosité d'un pasteur qui s'identifie à la difficile époque de notre colonisation.

Après nous avoir savamment présenté le profil d'un humble, mais combien courageux curé de campagne, son biographe M. Raoul Lapointe, nous livre avec éloquence, les souvenirs et impressions qui le lie de loin à la famille Otis.

Généalogie, histoire, manuscrits, sont autant de sources que l'auteur explore, avec l'acharnement qui caractérise le chercheur. Ainsi le cahier écrit au milieu du XIXe siècle par M. Otis révèle les travaux et événements que jour après jour il vécut aux côtés de nos non-moins valeureux défricheurs et ancêtres...

Une oeuvre de cette qualité est rare, car elle dégage la richesse d'un authentique vécu...

Hélène Vincent
Laterrière

* * *

D'ordinaire, je lis les ouvrages de recherche par petites gorgées mais cette fois, j'ai ingurgité le vôtre d'un seul trait. Vous êtes responsable, M. Lapointe, de cette gourmandise puisque votre texte est si intéressant qu'on ne peut s'empêcher d'en poursuivre la lecture jusqu'à la fin.

Après avoir lu **Le cahier de Monsieur Otis**, je puis affirmer que j'ai fait connaissance avec une période très peu connue de notre histoire régionale.

Paul-H. Bergeron, Chicoutimi

ERRATUM

Dans le numéro précédent, le compte rendu de 1886 - **Les croyances populaires au Saguenay-Lac-Saint-Jean** est de Normand Perron. Il est placé par erreur dans la chronique des nouvelles plutôt que dans celle des comptes-rendus.

* * *

S'il vous plaît, corriger dans la revue **Saguenayensia** de janvier-mars 1981, vol. 23, no 1, à la fin de la page 4 de l'article "Une femme et la vie politique", l'erreur suivante: "car lors du long débat sur le vote des femmes au Québec en 1941", il faudrait lire 1940 au lieu de 1941.

Nellie Fillion-Boies

Gens de chez nous

Voulez-vous léguer
à vos descendants
un héritage impérissable?

Assurez l'avenir de la

Société historique

en faisant
un don substantiel
tout de suite
ou par legs testamentaire

(Suite de la page 116)

À partir de ce moment, la Grande Décharge est divisée et il devient possible de l'arrêter de part et d'autre. Le lit naturel est comblé en peu de temps et les portes du canal artificiel mises en place.

L'accomplissement de ce barrage de pierres et du canal de diversion deviennent le clou et le couronnement des travaux. En effet, du succès de la construction du déversoir numéro Quatre dépendait la réussite de toute l'entreprise. Celui-ci sera complété durant l'hiver 1926.

À partir de ce moment, les grands travaux de l'Ile-Maligne sont terminés, après moins de quarante mois.

La centrale pourvue de douze génératrices produit 540 000 chevaux-vapeur. L'énergie ainsi développée est utilisée immédiatement par les usines de pâtes et papier de RIVERBEND, JONQUIÈRE, KÉNOGAMI, PORT-ALFRED, DESBIENS, DOLBEAU, et évidemment par l'ALUMINUM COMPANY OF CANADA qui vient juste de construire une usine de réduction de minerai d'aluminium, à Arvida.

Depuis le mois de mai 1926, le contrôle de la compagnie Duke-Price Power passe aux mains de l'Aluminium Company of Canada et de la Shawinigan Power Company.

En 1927-28, La Shawinigan construira, à travers le Parc des Laurentides, une ligne de transmission de 154 000 volts qui se rendra jusqu'à Québec.

L'ère des grands travaux hydro-électriques n'en est pas pour autant terminée dans la région. L'Aluminium Company of Canada entreprendra à la fin des années vingt un autre grand projet: le harnachement du Saguenay à la hauteur de la Chute-à-Caron, à une vingtaine de milles plus bas que l'Ile-Maligne.

¹ Henry Van Dyke. Une descente de la Décharge. Saguenayensia, vol. 6, no 4, juillet-août 1964, p. 79-82.

² Yves Roby. Les Québécois et les investissements américains (1918-1929). Québec-Pul. 1976 - 250 p. (Cahiers d'histoire de l'Université Laval, no 20).

Saguenayensia
Société historique du Saguenay
930 est, rue Jacques-Cartier
B.P. 456
Chicoutimi
G7H 5C8
Tél.: 549-2805

Rédaction
Directeur: Normand Perron
Rédacteurs: Hélène Bouchard et Roland Bélanger

Mise en page et recherche
Roland Bélanger

Conception et impression
Imprimerie Commerciale Coop, Chicoutimi

Tarif
Québec, Canada: 20\$
Autres pays: 25\$
L'exemplaire: 5\$

Les articles parus dans **Saguenayensia** ne peuvent être reproduits, traduits et adaptés sans autorisation écrite de l'auteur ou de la Société historique du Saguenay.

La direction de **Saguenayensia** laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leur texte.

Saguenayensia est répertorié dans **Point de repère**
ISSN 0581-295X

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

Conseil d'administration:

Mmes Rachel Bergeron
Sylvie Dallaire
MM. Robert Bergeron
Jean-M. Coulombe
Armand Demers
Paul-E. Lemieux

Réal Lévesque
Normand Perron
Laurent Tremblay
René Tremblay
Conrad Vanasse

Archiviste:
Roland Bélanger

Personnel bénévole:
Paula Collard, Louis Gauthier et Rita Gravel.

Dépôt légal:
4e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec.

SAGUENAYENSIA

C.P. 456 — Chicoutimi — G7H 5C8
Membre abonné: 20\$

Nom:

Adresse:

Ville:

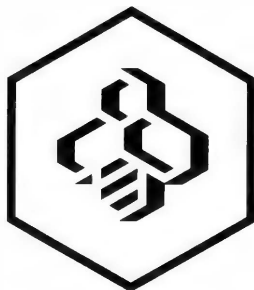
Code postal:

J'inclus \$.....

Abonnez-moi ou renouvelez Envoyez-moi la facture

(Veuillez ajouter 5\$ pour chaque abonnement adressé à l'étranger.)

LES CAISSES POPULAIRES DES JARDINS du secteur d'Alma



La Caisse Populaire d'Alma
600 Collard Ouest
Alma - Tél.: 668-3343

La Caisse Populaire St-Luc d'Alma
75 Boul. St-Luc Ouest
Alma - Tél.: 668-3003

La Caisse Populaire St-Sacrement de Naudville
690 rue St-Sacrement Ouest
Alma - Tél.: 662-3463

La Caisse Populaire du secteur de l'éducation
du comté Lac-St-Jean
75 Boul. St-Luc Ouest
Alma - Tél.: 662-6571

AU COEUR DE VOTRE ÉVOLUTION FINANCIÈRE

La Société d'histoire du Lac-Saint-Jean

- *fondée en 1942*
- *au service de la région du Lac-Saint-Jean*
- *elle recueille, traite et rend accessible tous les documents historiques sur la région jeannoise*
- *elle administre aussi un MUSÉE qui présente l'histoire de la ville d'Alma depuis 1856 et celle de la région...*

Société d'histoire du Lac-Saint-Jean

54 St-Joseph, Alma, G8B 3E4 - (418) 668-2606

Usine Abitibi-Price à Alma

Pionnière des industries régionales, la compagnie Price érige des scieries dès le début de l'histoire saguenéenne. À la fin du XIXe siècle, elle construira à Kénogami un moulin à papier. Fort du succès de cette nouvelle production, Price s'associe avec l'Américain J.B. Duke et construira, en 1923-26, un complexe hydro-électrique sur la Grande-Décharge, près d'Alma. Celle-ci servira, notamment, à actionner un tout nouveau moulin à papier construit en même temps que la centrale, dans les limites territoriales de ce qui deviendra la ville de Riverbend.

L'HISTOIRE

Mieux la connaître...
... pour bâtir l'avenir

